Prospectus du 17 Juillet 2022

OBLIGATIONS TRANCHES U1, V1 ET W1

Raison sociale et siège de l'Émetteur	PrimeEnergy Cleantech SA, Ringstrasse 9, 4123 Allschwil (l'"Émetteur")		
Obligations	Obligations U1	Obligations V1	Obligations W1
Montant	Jusqu'à CHF 5’000’000	Jusqu'à CHF 5’000’000	Jusqu'à CHF 5’000’000
Taux d'intérêt	3,35%	3,75%	4,25%
Coupure	CHF 10'000 et un multiple de ce montant		
Durée originale	5 ans	7 ans	10 ans
Libération	15.12.2022	15.12.2022	15.12.2022
Remboursement	15.12.2027	15.12.2029	15.12.2032
ISIN	CH1205083228	CH1205083236	CH1205083244
Prix d'émission	100%		
Période de souscription	Jusqu'au 15 décembre 2022		
Titrisation	Les obligations sont émises sous forme de titres au porteur		
Assurances contractuelles	Clauses négatives (avec des exceptions), de défaut et pari passu		
Cotation	Aucune		
Droit applicable / For	Droit suisse / 4144 Arlesheim (BL)		
Restrictions de ventes	U.S.A., U.S. Persons, Espace économique européen et Royaume-Uni		

TABLE DES MATIÈRES

1. REINSEIGNEMENTS GENERAUX RELATIFS A LA VALEUR 5
1.1 Décision d'émission 5
1.2 Utilisation du produit net 5
1.3 Nature de l'émission des Obligations 5
1.4 Commission d'émission 5
2. RESTRICTIONS DE VENTES 6
2.1 Généralités 6
2.2 États-Unis d'Amérique et personnes américaines 6
2.3 Royaume Unis 6
2.4 Espace Économique Européen 6
2.5 Allemagne 7
2.6 Notes aux investisseurs dans certaines autres juridictions 7
3. RISQUES 8
3.1 Risques relatifs au marché de centrales solaires photovoltaïques 8
3.1.1 Politiques nationales et internationales de soutien 8
3.1.2 Réglementation et son évolution 8
3.1.3 Fiscalité et son évolution 8
3.1.4 Obtention, renouvellement et maintien des autorisations 9
3.1.5 Disponibilité des sites 9
3.1.6 Évolutions technologiques 9
3.1.7 Évolution des prix de vente de l'électricité 9
3.1.8 Comparaison au coût de l'électricité issue des autres sources d'énergie 9
3.1.9 Concurrence d'autres producteurs d'électricité 10
3.2 Risques liés au marché immobilier 10
3.2.1 Conjoncture / Cyclicité / Abondance de l'offre 10
3.2.2 Concurrence 10
3.2.3 Revenus locatifs 11
3.2.4 Évaluation immobilière 11
3.2.5 Facteurs d'influence liés au lieu 11
3.2.6 Marché des transactions 11
3.2.7 Autorisations de construire ou de rénover et oppositions 11
3.2.8 Développement de projets 12
3.2.9 Réalisation de projets de construction 12
3.2.10 Location d'immeubles 12
3.2.11 Financement / Evolution des taux d'intérêts 12
3.2.12 Risques liés à l'environnement / sites pollués 12
3.3 Risques liés à l'activité de la société 13
3.3.1 Gestion des risques 13
3.3.2 Gestion de la croissance et financement 13
3.3.3 Mise en œuvre de la stratégie commerciale 13
3.3.4 Litiges 13
3.3.5 Dépendance vis-à-vis des clients importants 13
3.3.6 Dépendance vis-à-vis des fournisseurs et à la disponibilité des équipements et matières premières 14
3.3.7 Raccordement aux réseaux de transport et de distribution 14
3.3.8 Atteintes à l'environnement 14
3.3.9 Influence dominante de l'actionnaire unique 14
3.4 Risques liés aux Obligations 15

3.4.1 Risques du marché ... 15
3.4.2 Volatilité du prix des Obligations ... 15
3.4.3 Absence de notation de crédit ... 15
3.4.4 Obligations non garanties ... 15
3.4.5 Aucune participation à l'assemblée générale ... 15
3.4.6 Risques fiscaux ... 15
3.4.7 Restrictions d'investissements ... 15
4. INFORMATIONS SUR L'ÉMETTEUR ... 16
4.1 Structure du Groupe ... 16
4.1.1 Organigramme (17 juillet 2022) ... 16
4.1.2 Succursales directes ... 17
4.2 But ... 18
4.3 Forme juridique, informations du registre du commerce ... 19
4.4 Capital ... 19
4.4.1 Capital-actions ... 19
4.4.2 Capital autorisé et capital conditionnel ... 19
4.5 Propres droits de participation ... 19
4.6 Structure de l'actionnariat ... 19
5. ACTIVITÉS DU GROUPE DE L'ÉMETTEUR ... 20
5.1 Sociétés du Groupe ... 20
5.1.1 Prime Energy Production AG (antérieurement : Prime Energy Development AG) ... 20
5.1.2 Prime Energy PV Nord AG ... 20
5.1.3 PrimeEnergy Advice SA ... 20
5.1.4 P.E.C Sun-Invest GmbH ... 20
5.1.5 Prime Energy Invest AG ... 20
5.1.6 SAS Pitarre ... 20
5.1.7 Moutier Real Estate Allschwil SA ... 20
5.1.8 The Real Project AG ... 21
5.1.9 Solar-Immo AG ... 21
5.1.10 Premium Energy, Unipessoal, Lda ... 21
5.1.11 Prime Energy Technics SA ... 21
5.1.12 Prime Energy Development AG ... 21
5.1.13 Prime Energy Capital SA ... 21
5.1.14 REFA Real Estate SA ... 21
5.1.15 PrimeEnergy Real Estate SA ... 22
5.1.16 Glatt & Vettiger SA ... 22
5.2 Activité photovoltaïque du Groupe ... 22
5.2.1 Introduction ... 22
5.2.2 Aperçu du marché et de l'environnement concurrentiel ... 22
5.2.3 Services et produits en Suisse ... 23
5.2.4 Services et produits à l'étranger ... 24
5.2.5 Enjeux et initiatives stratégiques ... 25
5.3 Activité immobilière du Groupe ... 26
5.3.1 Services et produits ... 26
5.3.2 Enjeux et initiatives stratégiques ... 27
5.4 Emprunts obligataires ... 28
6. CONSEIL D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE RÉVISION ... 29
6.1 Conseil d'administration ... 29
6.1.1 Indications relatives aux membres du Conseil d'administration ... 30
6.2 Direction générale ... 30

6.3 Adresse commerciale 30
6.4 Organe de révision 30
7. CONDITIONS DES OBLIGATIONS 31
7.1 Valeur nominale / Coupures 31
7.2 Forme des titres 31
7.3 Intérêts 31
7.4 Durée / Remboursement 31
7.5 Paiements / Service des Obligations / Prescription 31
7.6 Clause Pari Passu 32
7.7 Clause Négative 32
7.8 Demeure 32
7.9 Notifications 33
7.10 Absence de cotation 33
7.11 Représentant de la communauté 33
7.12 Modifications des conditions des Obligations 33
7.13 Changement de débiteur 33
7.14 Droit applicable et for juridique 33
8. MODALITÉS DES OBLIGATIONS 34
8.1 Modalités des Obligations U1 34
8.2 Modalités des Obligations V1 34
8.3 Modalités des Obligations W1 35
9. INFORMATIONS SUR L'EVOLUTION RECENTE DES ACTIVITES 36
10. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES 37
10.1 Publications 37
10.2 Procédures judiciaires, arbitrales et administratives 37
10.3 Confirmation négative 37
10.4 Informations sur le Prospectus 37
10.5 Déclarations prospectives 37
10.6 Dividendes 37
10.7 Impôts 38
10.8 Responsabilité du Prospectus 38
ANNEXE I : CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES (AU 17.07.2022) 39
ANNEXE II: PORTEFEUILLE IMMOBILIER 61
ANNEXE III : INFORMATIONS FINANCIERES 71

1. REINSEIGNEMENTS GENERAUX RELATIFS A LA VALEUR

1.1 Décision d'émission

La société PrimeEnergy Cleantech SA ("**l'Émetteur**") a l'intention d'émettre les obligations suivantes :

A. Obligations **3.35% 2022-2027** ("**Obligations U1**"), portant intérêts à partir du 15 décembre 2022 au taux annuel de 3.35% divisées en obligations au porteur de CHF 10'000 nominal et un multiple de CHF 10'000 ; Par décision du Conseil d'administration datée du 17 juillet 2022.

B. Obligations **3.75% 2022-2029** ("**Obligations V1**"), portant intérêts à partir du 15 décembre 2022 au taux annuel de 3.75% divisées en obligations au porteur de CHF 10'000 nominal et un multiple de CHF 10'000 ; Par décision du Conseil d'administration datée du 17 juillet 2022.

C. Obligations **4.25% 2022-2032** ("**Obligations W1**"), portant intérêts à partir du 15 décembre 2022 au taux annuel de 4.25% divisées en obligations au porteur de CHF 10'000 nominal et un multiple de CHF 10'000 ; Par décision du Conseil d'administration datée du 17 juillet 2022.

1.2 Utilisation du produit net

Le produit net des Obligations tranches U1, V1 et W1 va être principalement utilisé pour financer les opérations d'achat de centrales solaires photovoltaïques et d'immeubles de rentabilité de l'Émetteur afin d'agrandir le parc énergétique et le portefeuille immobilier de l'Émetteur.

1.3 Nature de l'émission des Obligations

L'émission des Obligations constitue une émission propre de l'Émetteur.

1.4 Commission d'émission

Les Obligations vont être émises avec une commission d'émission d'un maximum de 2.5% de la valeur nominale sur la tranche U1, de 3.5% sur la tranche V1 et de 5% sur la tranche W1.

2. RESTRICTIONS DE VENTES

2.1 Généralités

Aux fins de ces restrictions de vente : (i) **Obligations** signifie les Obligations telles que décrites dans les termes et conditions des Obligations (*Conditions des Obligations*) et dans les modalités des Obligations (*Modalités*), (ii) **Émetteur** signifie PrimeEnergy Cleantech SA, Genève, Suisse et (iii) **Prospectus** signifie le présent Prospectus.

Aucune action n'a été ou ne sera entreprise dans une juridiction autre que la Suisse par l'Émetteur qui permettrait ou est destinée à permettre une offre publique des Obligations ou la possession ou la distribution du Prospectus ou de tout autre matériel d'offre, dans tout pays ou juridiction où une action à cette fin est requise.

2.2 États-Unis d'Amérique et personnes américaines

L'émetteur a déclaré et convenu qu'il n'a pas fait et ne fera pas de demande de cotation des obligations sur une bourse hors de Suisse.

Les Obligations n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu du United States Securities Act de 1933 (le **"Securities Act")** et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique (les **"États-Unis")** ou à des **personnes américaines**, ou pour le compte ou le bénéfice de celles-ci, sauf dans le cadre d'une "transaction offshore" conformément au règlement S du Securities Act (le **"règlement S"**).

L'émetteur n'a pas offert ou vendu, et n'offrira ou ne vendra pas d'obligations, sauf conformément à la règle 903 du Règlement S. L'émetteur a confirmé qu'il a des titres de créance d'un montant nominal total inférieur à 1 milliard de dollars en circulation et estime donc qu'il n'y a pas d'intérêt substantiel sur le marché américain (**SUSMI)** pour ses titres de créance.

En conséquence, ni l'émetteur, ni aucune personne agissant en son nom n'ont engagé ou n'engageront « d'efforts de vente dirigée » en ce qui concerne les obligations, et ils ont respecté et respecteront les exigences de restriction d'offre de la Réglementation S.

Les termes utilisés dans ce paragraphe ont la signification qui leur est donnée par la Réglementation S.

2.3 Royaume Unis

L'émetteur déclare : (i) il n'a communiqué ou fait communiquer et ne communiquera ou ne fera communiquer que toute invitation ou incitation à s'engager dans une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du FSMA) reçue par lui en relation avec l'émission ou la vente de toute obligation dans des circonstances dans lesquelles l'article 21(1) du FSMA ne s'applique pas à l'émetteur ; et (ii) il s'est conformé et se conformera à toutes les dispositions applicables du FSMA en ce qui concerne tout ce qu'il a fait en relation avec ces obligations au Royaume-Uni, à partir du Royaume-Uni ou impliquant le Royaume-Uni.

2.4 Espace Économique Européen

En ce qui concerne chaque État membre de l'Espace économique européen qui a mis en œuvre la Directive sur les prospectus (chacun de ces États membres, un **État membre concerné**), l'Émetteur a déclaré et convenu qu'à compter de la date de mise en œuvre de la Directive sur les prospectus dans cet État membre concerné (l**a Date de mise en œuvre concernée)**, il n'a pas fait et ne fera pas d'offre d'Obligations au public dans cet État membre concerné autre que :

a) À toute entité juridique qui est un investisseur qualifié au sens de la directive sur les prospectus ;

b) À tout moment à moins de 100 ou, si l'État membre concerné a mis en œuvre la disposition pertinente de la directive modificatrice de la DP 2010, à 150 personnes physiques ou

morales (autres que des investisseurs qualifiés tels que définis dans la directive sur les prospectus), comme le permet la directive sur les prospectus, sous réserve de l'obtention du consentement préalable de la ou des banques concernées désignées par l'émetteur pour une telle offre ;

c) Dans toute autre circonstance relevant de l'article 3, paragraphe 2, de la directive sur les prospectus, à condition qu'une telle offre n'oblige pas l'émetteur à publier un prospectus conformément à l'article 3 de la directive sur les prospectus, ou à compléter un prospectus conformément à l'article 16 de la directive sur les prospectus

Aux fins de la présente disposition, l'expression "offre d'obligations au public" relative à toute obligation dans tout État membre concerné signifie la communication, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, d'informations suffisantes sur les conditions de l'offre et sur les obligations à offrir, de manière à permettre à un investisseur de décider d'acheter ou de souscrire les obligations, dans la mesure où elle peut être modifiée dans cet État membre par toute mesure de mise en œuvre de la directive sur les prospectus dans cet État membre, et l'expression directive sur les prospectus désigne la directive 2003/71/CE (et ses modifications, y compris la directive modificatrice de la DP de 2010, dans la mesure où elle est mise en œuvre dans l'État membre concerné), et comprend toute mesure de mise en œuvre pertinente dans chaque État membre concerné, et l'expression directive modificatrice de la DP de 2010 désigne la directive 2010/73/UE.

2.5 Allemagne

L'émetteur a déclaré et convenu que, conformément à la loi allemande sur les prospectus de valeurs mobilières (**WpPG**), il n'a pas fait et ne fera pas d'offre d'obligations au public en Allemagne, sauf dans les cas suivants :

a) Adressée exclusivement à des investisseurs qualifiés tels que définis à l'article 2 (n° 6) de la WpPG ;

b) À tout moment à moins de 150 personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés au sens de l'article 2 (n° 6) de la WpPG) ;

c) Dans toute autre circonstance relevant de l'article 3, paragraphe 2, du WpPG, à condition qu'une telle offre n'oblige pas l'émetteur à publier un prospectus conformément à l'article 3 du WpPG, ou à compléter un prospectus conformément à l'article 16 du WpPG.

Aux fins de la présente disposition, l'expression "offre d'obligations au public" relative à toute obligation en Allemagne signifie la communication, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, d'informations suffisantes sur les conditions de l'offre et sur les obligations à offrir afin de permettre à un investisseur de décider d'acheter ou de souscrire les obligations telles que définies à l'article 2 (n° 4) du WpPG.

2.6 Notes aux investisseurs dans certaines autres juridictions

Les obligations ne peuvent être offertes, vendues, revendues, livrées, attribuées, prises, transférées ou cédées, directement ou indirectement, dans des juridictions où il ne serait pas permis de faire une offre d'obligations.

Le présent prospectus ne constitue pas une offre de valeurs mobilières à la vente et ne peut être envoyé à quiconque dans ces autres juridictions où il ne serait pas permis de faire une offre d'obligations.

3. RISQUES

Les investisseurs ayant acquis des obligations, doivent tenir compte en outre des informations contenues dans le présent Prospectus (le "Prospectus") des facteurs de risque mentionnés ci-après. Chaque facteur de risque pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière ou les résultats de l'Émetteur et/ou des sociétés du groupe de l'Émetteur (ensemble avec l'Émetteur le "Groupe PE") et la valeur des obligations. D'autres risques dont l'Émetteur n'a pas connaissance à ce jour ou qu'il considère à ce jour comme non significatif pourraient également affecter de manière négative l'activité du Groupe PE. L'ordre retenu ci-dessous ne constitue en aucun cas une indication quant à la probabilité et l'importance des différents risques ou de leurs effets sur l'Émetteur en cas de la réalisation d'un tel risque. Seuls les investisseurs qui sont à même de juger les risques dans le cadre d'un investissement en obligations et qui sont en mesure de supporter les pertes enregistrées devraient envisager un investissement en obligations.

3.1 Risques relatifs au marché de centrales solaires photovoltaïques

3.1.1 Politiques nationales et internationales de soutien

Le développement et la rentabilité des énergies renouvelables dépendent en grande partie des politiques nationales et internationales de soutien à ces sources d'énergie. L'Union Européenne et ses principaux pays membres, ainsi que la Suisse, pratiquent depuis plusieurs années une politique générale de soutien actif aux énergies renouvelables, par le biais notamment de subventions pour la réduction des frais d'investissement ou de quotas obligatoires d'énergie renouvelable imposés aux producteurs et/ou aux distributeurs, de tarifs d'achat de l'électricité favorables ou encore de mesures fiscales incitatives. Les modalités de mise en œuvre de ces politiques générales de soutien ont connu des évolutions différenciées au cours des dernières années, en fonction de l'évolution du cadre règlementaire applicable selon les pays. Le Groupe PE ne peut garantir que cette politique générale de soutien se poursuivra ou que les dispositifs mentionnés ci-dessus ne seront pas réduits à l'avenir.

3.1.2 Réglementation et son évolution

Le Groupe PE exerce son activité dans un environnement fortement réglementé. Le Groupe PE doit se conformer à de nombreuses dispositions législatives et réglementaires, qui diffèrent selon le pays d'implantation. En particulier, le Groupe PE est soumis à des réglementations internationales, nationales et locales strictes relatives à la construction de centrales solaires photovoltaïques (acquisition des terrains, obtention de permis de construire et autres autorisations) et à leur exploitation, notamment en matière de protection de l'environnement. Si le Groupe PE ne parvenait pas à se conformer à l'avenir à ces dispositions, il pourrait faire face à des retraits d'autorisations d'exploiter ou de raccordement aux réseaux locaux de transport et de distribution, ou encore être condamnés au paiement d'amendes.

Le Groupe PE ne peut garantir que des modifications rapides et/ou importantes de la réglementation en vigueur n'interviendront pas à l'avenir, que ce soit à l'initiative des autorités compétentes, ou par suite d'une action intentée par un tiers tendant à invalider la réglementation en vigueur, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe PE.

3.1.3 Fiscalité et son évolution

La production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables fait l'objet de diverses mesures d'aide ou d'incitation fiscale dans certains pays. Aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que ces dispositifs seront maintenus à l'avenir, ou qu'ils ne subiront pas modifications, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe PE.

3.1.4 Obtention, renouvellement et maintien des autorisations

La construction d'une centrale solaire photovoltaïque nécessite notamment l'obtention d'autorisations d'exploiter et de permis de construire. Ces formalités doivent être réalisées auprès de diverses autorités nationales et locales. La multiplicité des administrations compétentes peut rendre longue et complexe l'obtention des autorisations et des permis correspondants. Les procédures d'obtention des autorisations d'exploiter et des permis de construire différent d'un pays à l'autre. En outre, pour les centrales solaires photovoltaïques existantes, bien que le Groupe PE porte une grande attention à leurs conditions d'exploitation, le renouvellement ou le maintien des autorisations nécessaires pour leur exploitation pourrait être remis en cause, notamment si le Groupe PE ne se conformait pas aux dispositions de ces autorisations. Le défaut d'obtention de permis de construire ou d'autorisations d'exploiter pour les sites en cours de développement ou l'absence de renouvellement ou de maintien de tels permis et autorisations obtenus par le Groupe PE pour ses sites existants pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe PE.

3.1.5 Disponibilité des sites

L'implantation des centrales solaires photovoltaïques du Groupe PE doit prendre en compte diverses contraintes, notamment les contraintes topographiques, les servitudes diverses, les capacités de raccordement au réseau électrique local ou encore les contraintes environnementales diverses liées notamment à la proximité d'habitations ou de sites sensibles ou protégés en application de dispositions légales ou réglementaires locales. De plus, l'implantation de centrales solaires photovoltaïques ne peut être effectuée que dans les régions bénéficiant de conditions climatiques favorables. De ce fait, le nombre de sites d'implantation disponibles pour ces implantations est nécessairement limité. Si les contraintes d'implantation devaient se renforcer et/ou si le Groupe PE de l'Émetteur n'était pas en mesure de trouver les sites disponibles nécessaires pour le développement de son parc de centrales solaires photovoltaïques, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité sa situation financière.

3.1.6 Évolutions technologiques

Le marché des énergies renouvelables est un marché sur lequel la technologie évolue rapidement. Dans le secteur du solaire photovoltaïque, le développement de nouvelles filières de production, la recherche d'alternatives aux technologies silicium et les objectifs de réduction des coûts de production constituent des défis pour les acteurs du secteur. A ce titre, le Groupe PE ne peut garantir que les panneaux utilisés ont le rendement et la durée de vie escomptés ou que les producteurs de panneaux auxquels le Groupe PE est associé seront performants et compétitifs par rapport aux autres producteurs du marché. Afin de maintenir et d'accroitre son niveau d'activité, le Groupe PE doit être capable de suivre et de s'adapter à ces progrès technologiques. La difficulté ou l'impossibilité pour le Groupe PE de faire face aux évolutions technologiques du secteur, actuelles et futures, ou à avoir accès aux équipements les plus compétitifs pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité et sa situation financière.

3.1.7 Évolution des prix de vente de l'électricité

Les revenus du Groupe PE générés par la vente d'électricité produite par ses centrales dépendent notamment du niveau des prix de vente de cette électricité. Selon les pays, les prix de vente peuvent être fixés par les autorités de régulation sous forme de tarifs ou résulter de prix de marché. Lorsqu'ils sont fixés sous forme de tarifs ils donnent généralement lieu à la conclusion d'un contrat de long terme. La fixation des tarifs peut donner lieu à des recours administratifs ou contentieux susceptibles de retarder leur application, voire de les annuler.

3.1.8 Comparaison au coût de l'électricité issue des autres sources d'énergie

La demande de centrales solaires photovoltaïques dépend, entre autres, du coût de l'électricité produite à partir de ce type d'énergie comparé à celui de l'électricité produite à partir d'autres

sources d'énergie. Le coût de l'électricité produite à partie d'énergies renouvelables varie principalement en fonction du coût de construction, de financement et de maintenance sur le site de production concerné ainsi que des conditions climatiques. Les conditions d'accès à un approvisionnement en pétrole, charbon, gaz et autres énergies fossiles ainsi qu'en uranium sont des facteurs clés qui déterminent l'intérêt du recours aux autres énergies, plutôt qu'aux énergies renouvelables. Cependant, les perspectives de développement des énergies renouvelables ne sont pas exclusivement liées à leur compétitivité économique par rapport aux autres sources d'énergies. Les principales sources d'énergies concurrentes des énergies renouvelables sont le pétrole, le charbon, le gaz et l'énergie nucléaire. Une dégradation de la compétitivité de l'électricité issues des énergies renouvelables en termes de prix de production ou la mise en œuvre de progrès technologiques concernant d'autres sources d'énergie, la découverte de nouveaux gisements importants de pétrole, gaz ou charbon ou encore une diminution des prix du pétrole, du gaz et du charbon, pourrait provoquer un ralentissement, voire une diminution, de la demande d'énergie renouvelable, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe PE ainsi que sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

3.1.9 Concurrence d'autres producteurs d'électricité

Le Groupe PE fait face à une concurrence importante qui pourrait encore s'intensifier à l'avenir. Dans le secteur des énergies renouvelables, la concurrence s'exerce essentiellement sur l'accès, à des sites d'implantation disponibles, la performance des sites de production, la qualité des technologies utilisées et les prix pratiqués. Bien que le Groupe PE porte une grande attention à des différents paramètres, certains de ses concurrents ont une expérience plus ancienne dans ce secteur et disposent d'une image de marque et de ressources financières, techniques ou humaines plus importantes. Bien que le Groupe PE déploie d'importants efforts pour maintenir sa compétitivité et développer sa capacité installée, aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que le Groupe PE sera en mesure de faire face à cette concurrence actuelle ou future. L'intensification de la concurrence dans le secteur des énergies renouvelables pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe PE.

3.2 Risques liés au marché immobilier

3.2.1 Conjoncture / Cyclicité / Abondance de l'offre

Un fléchissement de la demande des immeubles résidentiels ou commerciaux est en tout temps possible à la suite d'une détérioration, respectivement d'une modification des conditions cadres économiques ou politiques. A titre d'exemple, la réalisation de nouveaux projets de construction peut augmenter fortement l'offre des surfaces locatives et créer une suroffre des surfaces à louer. Ainsi, les biens immobiliers vacants pourraient augmenter et les revenus locatifs baisser.

3.2.2 Concurrence

Le Groupe PE se trouve en concurrence avec d'autres sociétés immobilières et propriétaires d'immeubles. La concurrence peut se modifier en tout temps au niveau national, régional et/ou local, par exemple par l'apparition de concurrents étrangers. La conclusion de traités bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne ou l'assouplissement, respectivement la suppression des restrictions liées à l'acquisition de propriétés immobilières par des personnes à l'étranger (Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger, LFAIE ou Lex Koller) peut donner lieu à une ouverture du marché aux acteurs étrangers, ce qui peut induire une augmentation significative de la demande d'immeubles suisses et/ou de projets de développement et donc un renforcement de la concurrence. Les nouveaux ou les concurrents existant du Groupe PE disposent pour certains de ressources importantes ou ont de faibles coûts d'exploitation, ce qui procure un avantage concurrentiel. En outre, la concurrence peut être influencée, par le biais de la modification des conditions cadres économiques ou politiques, comme par exemple une initiative populaire luttant contre la surpopulation. Ladite modification pourrait induire une plus

faible demande de biens immobiliers et ainsi renforcer la concurrence existante entre les acteurs du marché. Une concurrence renforcée peut avoir un effet défavorable sur les perspectives de développement du Groupe PE ainsi que sa situation patrimoniale, financière et sa rentabilité.

3.2.3 Revenus locatifs

Les revenus locatifs sont soumis à des variations qui résultent des modifications des loyers du marché, des détériorations de la solvabilité des locataires, du taux de logements vacants et d'autres facteurs relatifs à la location. De plus, il n'est pas possible de prévoir si les contrats arrivant à expiration pourront être renouvelés aux mêmes conditions. La pleine location ne peut être garantie. Outre la perte du loyer, le Groupe PE doit également supporter les coûts qui seraient en cas de location répercutés sur les charges des locataires. En sus, le Groupe PE peut être tenu, en cas de résiliation du contrat de bail, d'indemniser le locataire pour des frais de rénovation. La formulation des contrats de bail à loyer, par exemple en ce qui concerne l'indexation et l'échelonnement des loyers, l'entretien, les investissements du locataire, les charges ou les clauses de prolongation, peut s'avérer sujette à interprétation, pas claire ou incomplète, de telle sorte que le Groupe PE ne puisse pas faire valoir, à l'égard des locataires, des prétentions financières existantes ou convenues contractuellement.

La solvabilité du locataire peut avoir une influence significative sur les revenus locatifs et par conséquent sur l'évaluation immobilière. En effet, la perte d'un ou de plusieurs des locataires importants peut, au tous cas à court terme, aboutir à une baisse importante des recettes. De plus, des coûts peuvent intervenir en cas de changement de locataire en raison des exigences spécifiques d'aménagement, ce qui peut compliquer la relocation.

3.2.4 Évaluation immobilière

L'évaluation d'un bien immobilier dépend d'un nombre important de facteurs et se base sur des hypothèses qui certes reposent sur des valeurs empiriques et des observations effectuées sur le marché mais qui sont notamment soumises à une certaine subjectivité dans le cadre de l'appréciation de l'évaluateur. Alors que l'évaluation d'un bien immobilier intervient un jour spécifique, le prix s'apprécie selon l'offre et la demande au jour de l'éventuelle vente. Cela présente le risque que les valeurs présumées en cas de vente ne se réalisent pas.

3.2.5 Facteurs d'influence liés au lieu

Le marché de l'immobilier est soumis à des facteurs d'influence lié au lieu, de telle manière que la valeur d'un bien immobilier peut fortement varier d'un lieu à un autre. Ces facteurs peuvent se détériorer gravement dans une région pour ainsi avoir un effet négatif sur l'évaluation d'un bien immobilier. Il existe donc par exemple le risque de la diminution de la demande par surface locative, en particulier sur des segments immobiliers isolés et dans les régions isolées de la Suisse.

3.2.6 Marché des transactions

Le marché suisse de l'immobilier se distingue, dans une bonne situation, par une offre limitée dû un haut taux d'occupation des immeubles résidentiels et commerciaux. Cela a pour conséquence un niveau général élevé des prix, ce qui peut avoir un effet défavorable pour les demandeurs de tels immeubles. Malgré tout, une éventuelle vente immobilière à court terme peut selon la situation du marché être difficilement possible ou uniquement envisageable avec une réduction correspondante du prix. Il existe un risque de surchauffe du marché, car les prix de l'immobilier, en particulier pour les objets d'habitation, ont augmenté de façon permanente dans les dernières années.

3.2.7 Autorisations de construire ou de rénover et oppositions

La réalisation de projets de construction dépend de l'obtention dans les temps de l'autorisation de construire correspondante de l'autorité compétente. Le Groupe PE ne peut ni prévoir la durée de la procédure d'autorisation ou de l'éventuelle procédure d'opposition ni des éventuelles conditions

que l'autorisation peut lui imposer. Il n'est ainsi pas exclu que le projet de construction ou de rénovation prévu soit retardé dans le temps ou réalisé sous d'autres conditions.

3.2.8 Développement de projets

Plusieurs paramètres doivent être pris en ligne de compte, lors d'acquisition de biens immobiliers en cours de réalisation. A titre d'exemple, il convient de citer l'adéquation du prix payé pour le bien-fonds en cours de réalisation, l'aménagement du terrain, le montant des coûts effectifs de construction ou la réalisation de la vente et le respect du prix de vente fixé, respectivement du loyer correspondant. Ces estimations peuvent a posteriori se révéler fausses, notamment parce que les facteurs d'implantation se modifient pendant dans les années qui suivent la réalisation du projet.

3.2.9 Réalisation de projets de construction

Dans le cadre de l'exécution de projets de construction, l'ensemble des risques sont liés à la planification et l'exécution des travaux. Par exemple, des dépenses supplémentaires peuvent se révéler nécessaires en raison d'une appréciation erronée concernant la durée et de l'étendue d'un projet ou pour cause de conditions géologiques spécifiques. En outre, pour diverses raisons des retards importants, des dépenses en matériel plus élevées ou des accidents peuvent intervenir. D'autres risques en lien avec la réalisation de projets de construction tels que des vices de construction découverts après la fin des travaux ou l'absence d'exécution d'une des entreprises impliquées peuvent se réaliser. Bien que le Groupe PE essaie de réduire les risques liés à la réalisation de projets de construction au moyen de différentes mesures telles que la conclusion de contrats ou d'assurances contre les risques, ces dernières peuvent se révéler insuffisantes.

3.2.10 Location d'immeubles

Il n'existe aucune garantie qu'après l'achèvement du projet, les surfaces locatives soient louées, ou que les engagements contractuels relatifs à la location soient respectés. En particulier, la location de surfaces commerciales dépend essentiellement de la recherche fructueuse d'un locataire initial. En outre, les couts de déconstruction/modification de certains aménagements spécifiques au locataire peuvent dépasser les coûts budgétés.

3.2.11 Financement / Evolution des taux d'intérêts

L'activité du Groupe PE dans le domaine immobilier nécessite des moyens financiers appropriés. Le Groupe PE dépend en particulier de certaines mesures relatives à l'accès aux capitaux propres et aux capitaux étrangers. Il n'existe pas de garantie que l'accès à suffisamment de capital propre et étranger soit assuré. Ainsi, l'accès aux capitaux propres peut être limité ou rendu impossible en raison de la situation du marché des capitaux, des besoins actuels des investisseurs, pour cause de dispositions légales (par. ex. Lex Koller) ou du résultat opératif du Groupe PE. Pour ce qui est des capitaux étrangers, une modification de la politique des crédits d'un institut financier peut avoir une influence négative sur le refinancement du Groupe PE. En outre, la modification des taux d'intérêts, en particulier celle des taux hypothécaires peut conduire à la multiplication des coûts de financement et à une détérioration du résultat.

3.2.12 Risques liés à l'environnement / sites pollués

Les sites, qui au sens la législation sur la protection sur l'environnement sont pollués, peuvent avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe PE. Les biens immobiliers peuvent être pollués. Les lieux dont le caractère pollué, la contamination ou la diminution substantielle de valeur n'étaient pas reconnaissables ou n'étaient pas encore découverts au moment de l'achat et de l'évaluation peuvent avoir un effet négatif sur la situation financière ou les résultats du Groupe PE. Les frais d'assainissement peuvent tant pour les cas où la situation était connue que ceux où elle était inconnue se révéler plus élevés que prévu. La contamination des sols ou des immeubles avec des

substances polluantes peuvent retarder ou augmenter le prix de la réalisation de nouveaux travaux (nouvelle construction, transformation, élargissement).

3.3 Risques liés à l'activité de la société

3.3.1 Gestion des risques

L'Émetteur met en service un système de contrôle interne (SCI) qui suit une approche selon les risques (concentration axée sur les risques et contrôles fondamentaux). Le développement de structures internes appropriées d'organisation, de surveillance des risques tout comme de gestion des risques permettant de reconnaître à un stade précoce des défaillances constitue un défi permanent pour l'Émetteur. Si des lacunes ou des défauts devaient se réaliser au cours des activités de l'Émetteur dans le cadre des systèmes existants d'organisation, de surveillance des risques, et de gestion des risques, cela pourrait avoir pour conséquence que des risques, tendances, et défaillances ne soient pas détectés en temps utile.

3.3.2 Gestion de la croissance et financement

Afin de réaliser sa stratégie commerciale, le Groupe PE nécessite des ressources financières considérables. Si et dans quelles mesures le Groupe PE réussira à générer les moyens suffisants s'évalue principalement en fonction de la situation commerciale et financière du Groupe PE y compris les liquidités disponibles et les résultats du Groupe PE. Le Groupe PE ne peut garantir qu'il sera en mesure de disposer des financements nécessaires (fonds propres et/ou fonds étrangers) dans tous les cas en temps voulu, de manière suffisante, et/ou de les obtenir à des conditions acceptables. Cela pourrait conduire le Groupe PE à ne pas pouvoir réaliser des investissements importants et éventuellement à devoir adapter sa stratégie commerciale.

De telles circonstances pourraient, seules ou en combinaison, avoir un effet défavorable significatif sur la position concurrentielle du Groupe PE et sur l'activité, la situation financière et/ou les résultats du Groupe PE.

3.3.3 Mise en œuvre de la stratégie commerciale

Le Groupe PE ne peut donner aucune garantie que les mesures pour la mise en œuvre de la stratégie commerciale décrites sous le chapitre *Activités du Groupe de l'Émetteur* aboutiront ou pourront être réalisées en respectant le budget. Cela pourrait également avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe PE.

3.3.4 Litiges

Des risques juridiques et réglementaires importants peuvent résulter de l'activité du Groupe PE. En principe, il peut être attendu que l'activité du Groupe PE donne lieu à des litiges.

Les risques juridiques et les risques de défaillance pourraient avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe PE.

3.3.5 Dépendance vis-à-vis des clients importants

Le Groupe PE est au bénéfice de contrats de rachat d'électricité avec les distributeurs nationaux ou cantonaux. Ses contrats ont une durée minimum de 20 ans et maximum de 25 ans. Le business model du Groupe PE est essentiellement basé sur les conditions cadres de ses contrats, tant par leur durée que par les prix fixés du courant électrique. Cette réalité fixe une dépendance non négligeable quant à la viabilité des projets financés. En particulier la modification négative des dits contrats par une loi mettrait en péril le modèle d'affaire.

La perte de clients importants ou un changement défavorable dans les rapports avec des clients importants pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe PE.

3.3.6 Dépendance vis-à-vis des fournisseurs et à la disponibilité des équipements et matières premières

Le Groupe PE exerce, entre autres, une activité de construction, d'exploitation et de maintenance de centrales solaires photovoltaïques. Cette activité nécessite la livraison et le montage de nombreux équipements techniques, que seul un nombre limité de fournisseurs peut livrer au Groupe PE. L'achat d'équipements est principalement réalisé auprès des fournisseurs assurant également la maintenance à long terme de ces équipements. Bien qu'à ce jour l'offre couvre largement la demande, le Groupe PE ne peut garantir que certains fournisseurs ne rencontreront pas à l'avenir des difficultés à répondre aux demandes du Groupe PE ou ne privilégieront pas certains autres acteurs du marché. Toute augmentation des prix, tout retard des principaux fournisseurs du Groupe PE dans l'exécution de leurs engagements et toute incapacité à faire face à leurs engagements, toute impossibilité de commander les composants et équipements nécessaires à la construction des centrales solaires photovoltaïques ou à la non-conformité de ses composants et équipements aux attentes du Groupe PE pourraient nuire au calendrier de réalisation et à la rentabilité économique de ses projets, et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

3.3.7 Raccordement aux réseaux de transport et de distribution

L'implantation d'une centrale électrique nécessite un raccordement au réseau national de transport ou de distribution d'électricité pour acheminer et livrer l'électricité produite. La possibilité ou non d'implanter un site de production à un endroit déterminé dépend donc étroitement des facultés de raccordement aux réseaux de transport et de distribution. Les sites disponibles d'implantation de centrales étant parfois situés à une certaine distance de réseaux de transport ou de distribution, le Groupe PE ne peut donner aucune assurance qu'il obtiendra les raccordements suffisants au réseau, dans les délais et coûts envisagés, pour l'implantation de ses futures centrales. En outre, les réseaux de transport et de distribution pourraient subir des congestions, des incidents ou encore des interruptions de fonctionnement et les gestionnaires de ces réseaux pourraient ne pas respecter leurs obligations contractuelles de transport ou de distribution ou résilier les contrats correspondants. De tels évènements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe PE ainsi que sur sa capacité à réaliser ces objectifs.

3.3.8 Atteintes à l'environnement

Dans le cadre de ses activités, le Groupe PE exploite des sites de production d'énergie qui peuvent entrainer des gênes et des nuisances pour la population, la faune, la flore et plus généralement la nature environnante ou être à l'origine d'accidents corporels ou industriels ou d'impacts environnementaux et sanitaires. Aucune garantie ne peut être donnée par le Groupe PE sur le fait que ses sites de production d'énergie ne seront pas la source de pollution, de nuisances ou de dommages environnementaux ou corporels. En outre, une agression ou un acte de malveillance, de sabotage ou de terrorisme commis sur les sites de production du Groupe PE pourrait avoir des conséquences telles que dommages aux personnes et aux biens, pollution ou encore interruption de l'exploitation. En cas de survenance de tels évènements, la responsabilité du Groupe PE pourrait se trouver engagée en réparation des dommages ou préjudices causés sur ses sites de production. La mise en jeu de la responsabilité du Groupe PE en matière environnementale pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe PE.

3.3.9 Influence dominante de l'actionnaire unique

Au 18 janvier 2022 67.70% des actions de l'Émetteur sont détenues par Bargella Invest SA dont Monsieur Laurin Faeh est l'actionnaire unique, 7.52% des actions de l'Émetteur sont détenus par M. Khalid Belgmimi et 24.78% des actions sont détenus par des actionnaires divers. Dans la mesure où les intérêts des obligataires diffèrent de ceux de l'actionnaire majoritaire, l'influence dominante de l'actionnaire majoritaire pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe PE.

3.4 Risques liés aux Obligations

3.4.1 Risques du marché

Considérant que les Obligations ne seront pas cotées en bourse, il existe un risque considérable qu'un marché actif et liquide ne se développe ou ne se maintienne pas. La liquidité du marché est influencée par divers facteurs, tels que le nombre d'obligations, le marché d'obligations similaires ou l'intérêt des autres acteurs du marché de vendre et acheter les obligations. Un marché non liquide pourrait avoir un effet défavorable sur la négociabilité et les prix des Obligations.

3.4.2 Volatilité du prix des Obligations

Le prix auquel les Obligations sont négociées dépend de divers facteurs qui échappent au contrôle du Groupe PE, tels que la volatilité des taux, des facteurs économiques généraux ou l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe PE. Ces facteurs peuvent avoir un effet défavorable sur le prix auquel les Obligations sont négociées et/ou sur leur volatilité.

3.4.3 Absence de notation de crédit

L'absence d'une notation externe de Moody's, Standard & Poor's, Fitch ou d'une autre agence de notation pourrait pour les Obligataires rendre plus difficile la comparaison des Obligations avec d'autres obligations ou la prise de connaissance de changements défavorables concernant la solvabilité de l'Émetteur. Il peut être présumé que les présentes Obligations seraient qualifiées selon la terminologie des agences de notation de "*subinvestment grade*" ou "*speculative grade*".

3.4.4 Obligations non garanties

Les Obligations constituent des engagements non garantis de l'Émetteur et se place au même rang que tous les autres engagements existants et futurs non garantis et non subordonnés de l'Émetteur. Cela signifie également que les Obligations à l'égard de tous les engagements actuels et/ou futurs garantis de l'Émetteur sont dans les faits subordonnés à ces garanties.

3.4.5 Aucune participation à l'assemblée générale

Les Obligations n'octroient aucun droit à la participation à l'assemblée générale de l'Émetteur. Les Obligataires n'ont donc aucune possibilité d'avoir une influence quelconque sur les décisions de l'Émetteur.

3.4.6 Risques fiscaux

Les investisseurs ayant acquis des Obligations devraient au préalable consulter leur conseiller fiscal. Le rendement effectif des Obligations peut être réduit en raison des impôts encourus par l'investisseur.

3.4.7 Restrictions d'investissements

Les investisseurs ayant acquis des Obligations devraient au préalable consulter leur conseiller et se renseigner si l'acquisition d'obligations est soumise à des restrictions légales ou réglementaires, si les Obligations peuvent être soumis à un droit de gage ou si l'acquisition d'Obligations ou l'utilisation de celles-ci en tant que garanties sont soumises à d'autres restrictions (p.ex. internes).

4. INFORMATIONS SUR L'ÉMETTEUR

4.1 Structure du Groupe

4.1.1 Organigramme (17 juillet 2022)

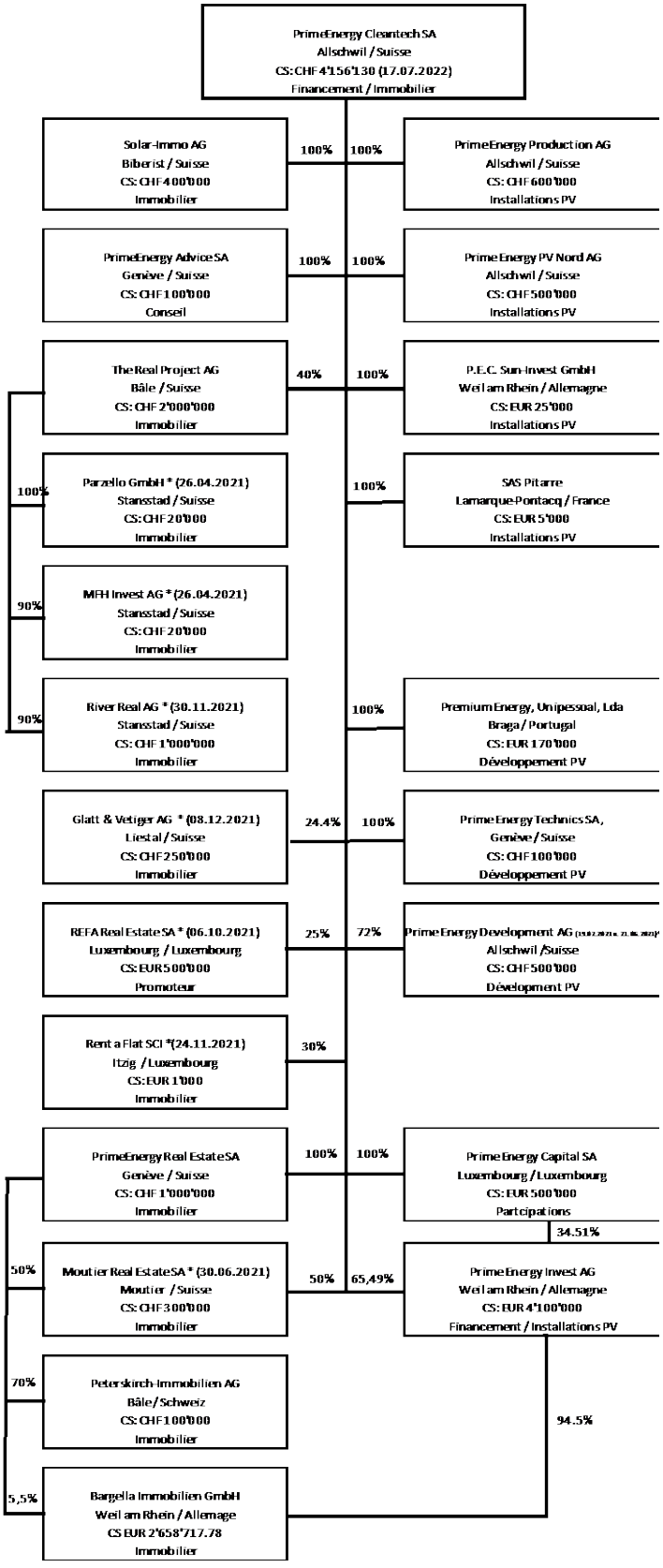

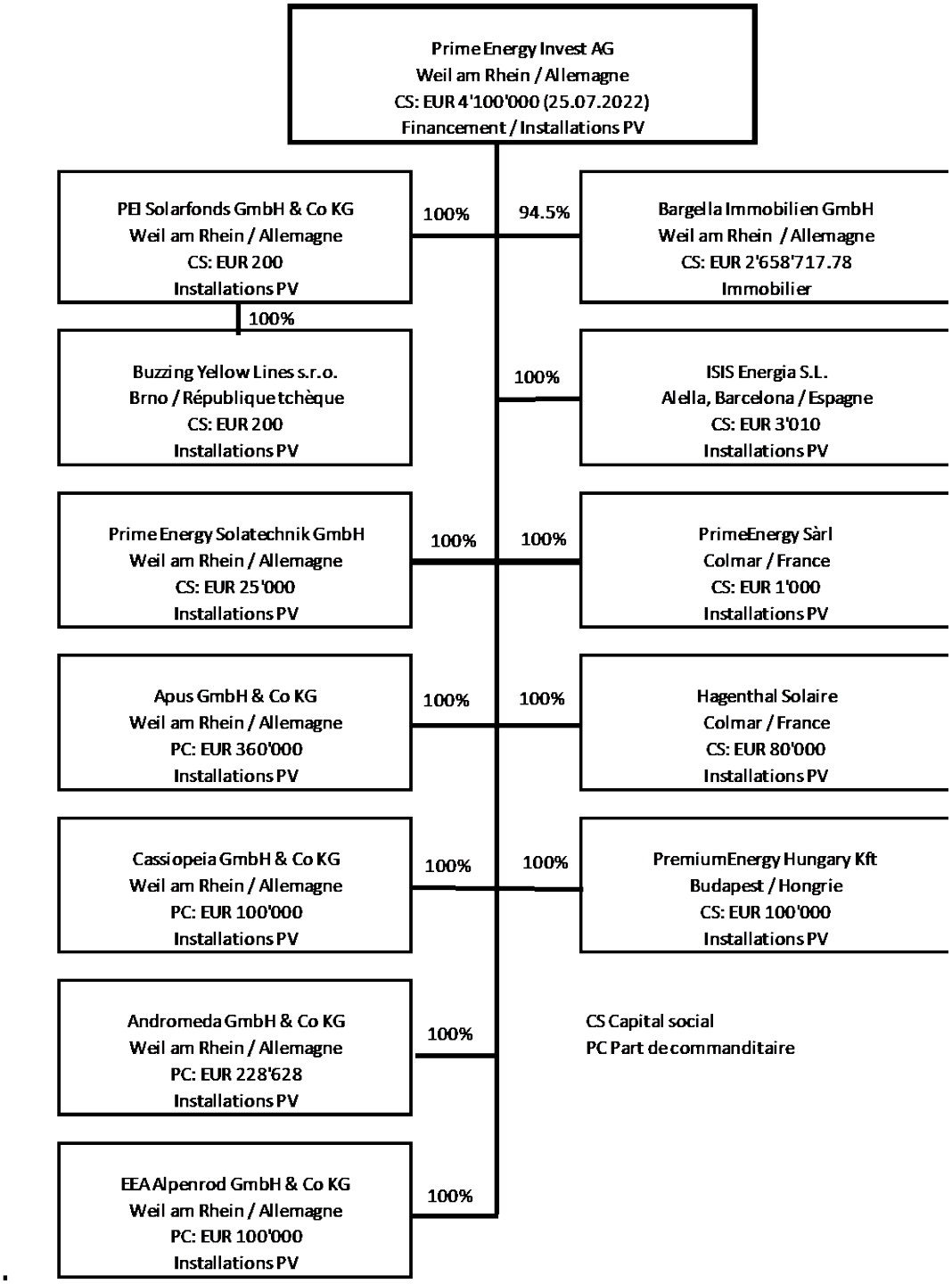

4.1.2 Succursales directes

Pays	**Nom de l'entité**	**Participations**
Suisse	Prime Energy Production AG (antérieurement : Prime Energy Development AG)	100%
Suisse	Prime Energy PV Nord AG	100%
Suisse	PrimeEnergy Advice SA	100%

Allemagne	P.E.C Sun-Invest GmbH	100%
Allemagne	Prime Energy Invest AG	65.49%
France	SAS Pitarre	100%
Suisse	Moutier Real Estate SA	50%
Suisse	The Real Project AG	40%
Suisse	Glatt & Vettinger AG	24.4% (à part du 8 décembre 2021)
Suisse	Solar-Immo AG	100%
Portugal	Premium Energy, Unipessoal, Lda	100%
Suisse	Prime Energy Technics SA	100%
Suisse	Prime Energy Development AG	72% (à part du 21 juin 2021)
Luxembourg	Prime Energy Capital SA	100%
Suisse	PrimeEnergy Real Estate SA	100%
Luxembourg	REFA Real Estate SA	25% (à part du 6 octobre 2021)
Luxembourg	Rent a Flat SCI	30% (à part du 24 novembre 2021)

4.2 But

Les statuts actuels de l'Émetteur datent du 14 juin 2022.

La société a pour but l'engineering, le développement et l'investissement dans le secteur Cleantech sur le plan national et international, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, de l'énergie solaire photovoltaïque, de l'énergie solaire thermique, de l'énergie éolienne, de l'énergie hydraulique tout comme l'achat, la vente, la gestion, l'administration et la mise en valeur de biens immobiliers et mobiliers, et aussi la construction de bâtiments de toute sorte.

La société peut créer des succursales et des sociétés affiliées sur le plan national et international, tout comme acquérir, administrer et aliéner des participations.

La société peut sur le plan national et international acquérir, détenir et aliéner des terrains, des droits des brevets, des marques, d'auteur, du design et tous les autres droits de propriété intellectuelle.

Par ailleurs, la société peut effectuer ou participer à des financements de toute sorte pour son propre compte ou pour le compte de tiers et conclure des contrats de couvertures avec ou pour les filiales ou d'autre(s) société(s) du Groupe, même si de tels financements et contrats de couvertures sont dans l'intérêt exclusif de ces filiales ou d'autre(s) société(s) du Groupe. La société peut également fournir des services de gestion pour des filiales ou d'autre(s) société(s) du Groupe.

La société peut effectuer toutes les opérations et prendre toutes les mesures qui lui semblent favorables à son but ou qui ont un lien direct ou indirect avec ce but.

4.3 Forme juridique, informations du registre du commerce

L'Émetteur est une société anonyme conformément au code des obligations suisse (article 620 et suivants CO). L'Émetteur a été constituée sous la raison sociale "Arapak AG" le 4 juin 1987 pour une durée indéterminée.

Le siège et le lieu de gestion effective de l'Émetteur sont situés Ringstrasse 9, 4123 Allschwil (BL), Suisse.

L'Émetteur est inscrit au registre du commerce du canton de Bâle-Campagne sous le numéro CHE-102.420.017.

4.4 Capital

4.4.1 Capital-actions

En date du 17 juillet 2022 L'Émetteur a un capital-actions de CHF 4'156’130. Il est divisé en 300’000 actions nominatives de CHF 10 et 115'613 actions privilégiés de CHF 10.

4.4.2 Capital autorisé et capital conditionnel

Une assemblée générale extraordinaire tenue le 14 juillet 2022 a autorisé le conseil d’administration de l’Émetteur à augmenter le capital-actions jusqu’au 31 mars 2024 au plus dans le cadre d’une augmentation de capital approuvée avec une valeur nominale de CHF 343’870. Les nouvelles actions nominatives à émettre sont des actions privilégiées et ont le privilège que pour elles, par rapport aux actions ordinaires, un double dividende est versé. L’Émetteur ne dispose pas de capital conditionnel.

4.5 Propres droits de participation

En date du 17 juillet 2022, l'Émetteur ne détient ni ses propres actions ni d'autres droits de participation propres.

4.6 Structure de l'actionnariat

En date du 17 juillet 2022 64.96% des actions sont détenues par Bargella Invest SA dont Monsieur Laurin Faeh est l'actionnaire unique et 7.22% des actions sont détenues par M. Khalid Belgmimi et 27.82% des actions sont détenues par des actionnaires divers.

5. ACTIVITÉS DU GROUPE DE L'ÉMETTEUR

5.1 Sociétés du Groupe

5.1.1 Prime Energy Production AG (antérieurement : Prime Energy Development AG)

Cette société, dont le siège se trouve à Allschwil/BL, a pour but l'exploitation, l'entretien et la gestion de centrales solaires. Elle est propriétaire de 31 centrales solaires se situant pour l'essentiel en Suisse Romande et titulaire de l'ensemble des contrats y afférents.

Cette société est une filiale détenue à 100% par l'Émetteur.

5.1.2 Prime Energy PV Nord AG

Cette société, dont le siège se trouve à Allschwil/BL, a pour but l'exploitation, l'entretien et la gestion de centrales solaires. Elle est propriétaire de 2 centrales solaires se situant en Suisse Allemande et titulaire de l'ensemble des contrats y afférents.

Cette société est une filiale détenue à 100% par l'Émetteur.

5.1.3 PrimeEnergy Advice SA

Cette société, dont le siège se trouve à Genève/GE, a pour but l'investissement dans les énergies renouvelables exploitation et prise de participations (avec détention, cas échéant, d'immeubles à affectation exclusivement commerciale); conseils en investissements écologiques, en assurances et épargnes; conception et réalisation de projets photovoltaïques.

Cette société est une filiale détenue à 100% par l'Émetteur.

5.1.4 P.E.C Sun-Invest GmbH

Cette société et sa filiale E&H Hunsrücker Solarstrom GmbH & Co KG, dont le siège se situe à Weil am Rhein DE, a pour but l'exploitation, l'entretien et la gestion de centrales solaires. Ensemble avec ses filiales E&H Hunsrücker Solarstrom GmbH & Co KG, SFGG Solar GmbH et Dachkraftwerk 3 GmbH & Co KG elle est propriétaire de 24 centrales solaires se situant en Allemagne et titulaire de l'ensemble des contrats y afférents.

Cette société est une filiale détenue à 100% par l'Émetteur.

5.1.5 Prime Energy Invest AG

Cette société, dont le siège se situe à Weil am Rhein DE, et ses filiales ont pour but l'exploitation, l'entretien et la gestion de centrales solaires et la gérance des immeubles résidentiels et commerciaux. Elle est propriétaire directe et indirecte de 34 centrales solaires se situant en Allemagne, République Tchèque, Hongrie, France et Espagne et titulaire de l'ensemble des contrats y afférents.

Cette société est une filiale détenue à 65.49% par l'Émetteur. Le groupe de l'émetteur détient directement et indirectement 100%.

5.1.6 SAS Pitarre

Cette société, dont le siège se trouve à Lamarque-Pontacq, a pour but l'exploitation, l'entretien et la gestion de centrales solaires. Elle est propriétaire de 2 centrales solaires se situant en France et titulaire de l'ensemble des contrats y afférents.

Cette société est une filiale détenue à 100% par l'Émetteur.

5.1.7 Moutier Real Estate Allschwil SA

Cette société, dont le siège se trouve à Allschwil, est une société de projet liée à ses deux immeubles résidentiels à Moutier, un immeuble résidentiel à Cormoret et deux immeubles résidentiels à Bévillard. Elle gère ces immeubles et l'administre dans un but purement locatif.

Cette société est une filiale détenue directement à 50% par l'Émetteur et de 50% indirectement par la participation PrimeEnergy Real Estate SA à partir du 30 juin 2021.

5.1.8 The Real Project AG

Cette société, dont le siège se trouve à Bâle, est une société de projets liés à ses deux immeubles: le Volta Center à Bâle et un immeuble à Saas Grund. Elle gère ces immeubles et les administre dans un but purement locatif. La société a acquis une participation de 100% de Parzello Sàrl au 26 avril 2021, une participation de 90% de MFH Invest AG rétroactivement au 26 avril 2021 et a fondé la société River Real SA au 30 novembre 2021. Les deux nouvelles participations détiennent également un immeuble résidentiel à Saas Grund chacune.

Cette société est une filiale détenue à 40% par l'Émetteur.

5.1.9 Solar-Immo AG

Cette société, dont le siège se trouve à Biberist, est une société de projet : elle possède un immeuble commercial à Biberist avec une centrale photovoltaïque et a acheté deux immeubles résidentiels à Thun au mois d'avril 2022. Elle gère ces immeubles et les administre dans un but purement locatif.

Cette société est une filiale détenue à 100% par l'Émetteur.

5.1.10 Premium Energy, Unipessoal, Lda

Cette société, dont le siège se trouve à Braga, a pour but l'exploitation, l'entretien et la gestion de centrales solaires. Elle développe des installations photovoltaïques pour des comptes de tiers.

Cette société est une filiale détenue à 100% par l'Émetteur à partir du 1 janvier 2020.

5.1.11 Prime Energy Technics SA

Cette société, dont le siège se trouve à Genève, développe des installations photovoltaïques pour des comptes de tiers ainsi que pour des comptes de filiales en Suisse romande. Elle détient 10% de la société Prime Energy Development AG.

Cette société est une filiale détenue à 100% directement et indirectement par l'Émetteur à partir du 01 janvier 2020.

5.1.12 Prime Energy Development AG

Cette société, dont le siège se trouve à Allschwil, développe des installations photovoltaïques pour des comptes de tiers ainsi que pour des comptes de filiales en Suisse alémanique. Elle est propriétaire directe de 8 centrales solaire se situant en Suisse.

Cette société est une filiale détenue à 72% par l'Émetteur à partir du 21 juin 2021. La participation a été augmentée de 36% à 72% au 19 février et au 21 juin 2021.

5.1.13 Prime Energy Capital SA

Cette société, dont le siège se trouve à Luxembourg, détient 34.51% des actions de Prime Energy Invest AG, Weil am Rhein, Allemagne. En outre elle contribue au refinancement du groupe par l'émission d'emprunts obligataires sur le marché local.

Cette société est une filiale détenue à 100% par l'Émetteur à partir du 1 janvier 2020.

5.1.14 REFA Real Estate SA

Cette société, dont le siège se trouve à Luxembourg, détient et finance des immeubles d'habitation au Luxembourg destinés à la vente comme condominium jusque à la vente des condominiums.

Cette société est une filiale détenue à 25% par l'Émetteur à partir du 6 octobre 2021. Une tranche de 5% a été vendu au 6 Octobre 2021.

5.1.15 PrimeEnergy Real Estate SA

Cette société, dont le siège se trouve à Genève, détient les participations des sociétés Peterskirch-Immobilien AG, Bâle (70%), Moutier Real Estate Allschwil SA à 50% à partir du 30 juin 2021, Allschwil, (50%) et Bargella Immobilien GmbH, Weil am Rhein, (5.5%). La participation en Billerbeck Immobilien SA a été vendue en date effective du 01 janvier 2021.

Cette société est une filiale détenue à 100% par l'Émetteur à partir du 1 janvier 2020.

5.1.16 Glatt & Vettiger SA

Cette société dont le siège se trouve à Liestal fournit et pose de moquettes, de revêtements de sol synthétiques, de parquets et autres, ainsi que commerce d'ameublement. La société peut participer à d'autres entreprises et acquérir, gérer et vendre des biens immobiliers et d'autres actifs.

Cette société est une filiale détenue à 50% par l'Émetteur à partir du 8 décembre 2021

5.2 Activité photovoltaïque du Groupe

5.2.1 Introduction

Le Groupe PE développe, finance, installe et exploite des centrales solaires photovoltaïques dont il vend l'électricité solaire produite. A ce jour, il dispose d'un parc composé de 101 centrales solaires raccordées au réseau représentant une puissance de 42.473 mégawatts. Le Groupe PE est actif en Suisse, Allemagne, France, Espagne, Hongrie et République tchèque.

Un aperçu des centrales solaires photovoltaïques détenues par le Groupe PE est donné dans l'Annexe I.

5.2.2 Aperçu du marché et de l'environnement concurrentiel

Suite à la catastrophe nucléaire de Fukushima en 2011, la politique énergétique de la Suisse a connu de nombreux changements et reste confrontée à de nombreux défis parmi lesquels figurent les suivants: le changement climatique et les rejets de CO_2, le changement dans l'approvisionnement en énergie (énergies nucléaires, fossiles, et alternatives), l'augmentation des besoins en énergie liée à la croissance de la population, le renouvellement nécessaire des centrales électriques, la charge fluctuante sur le réseau liée à l'injection volatile d'énergie solaire et éolienne, et la congestion dans le réseau électrique très haute tension.

Dans cette perspective le Conseil fédéral et le Parlement ont pris la décision de principe d'un abandon progressif de l'énergie nucléaire accompagné d'une diminution de la consommation d'énergie. Ces changements qui supposent une transformation radicale de la politique énergétique suisse ont été pris en compte lors de l'élaboration de la Stratégie énergétique 2050. Cette stratégie vise notamment à réduire la consommation d'électricité et d'énergie finale, à accroître la part des énergies renouvelables et à réduire les émissions de CO_2, sans mettre en péril la sécurité d'approvisionnement élevée dont la Suisse a bénéficié jusqu'à présent ni le caractère peu coûteux de l'approvisionnement énergétique en Suisse. Il est prévu de mettre en place la Stratégie énergétique 2050 en deux étapes. Dans une première étape, la Confédération vise une intégration systématique des potentiels d'efficacité énergétique existants suivit d'une exploitation adéquate des potentiels existants en matière de force hydraulique et d'énergies renouvelables. Diverses mesures sont prévues dans le cadre des réseaux électriques. Sont notamment prévues : le raccordement et l'intégration du réseau suisse dans le réseau européen, la modernisation du réseau électrique suisse, l'utilisation de technologies intelligentes, et l'accélération des procédures pour délivrer les autorisations nécessaires à la construction et l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques. Dans une deuxième étape, la Confédération souhaite remplacer le système d'encouragement existant par un système incitatif. Une réforme fiscale écologique ayant fait l'objet de discussions intensives en 2012 reste encore à être définie.

De nombreux autres pays européens appellent à une réorientation de leurs politiques énergétiques et entendent satisfaire à l'avenir les demandes énergétiques par des énergies renouvelables au lieu des combustibles fossiles. De l'avis de l'Émetteur, considérant la demande croissante pour l'énergie solaire et les objectifs larges fixés par les législations nationales respectives, des chances de croissance positives existent pour l'ensemble des fournisseurs sur le marché de l'électricité solaire. Toutefois, le marché de la technologie des modules photovoltaïques connaît en particulier une concurrence très forte. N'ayant pas d'expertise dans ce domaine, le Groupe PE fait appel à des fabricants pour l'ensemble des composants nécessaires aux installations photovoltaïques. De l'avis de l'Émetteur, cette stratégie offre l'avantage de limiter les risques pour le Groupe PE liés au marché des fabricants tout en permettant au Groupe PE de profiter au maximum de la concurrence des prix entre les fabricants et de bénéficier des technologies les plus récentes et performantes.

Le Groupe PE ne cesse d'être à la recherche de nouveaux marchés. Dès que les conditions du marché sont favorables, les spécialistes du Groupe PE analysent la faisabilité des projets identifiés et procèdent aux demandes d'autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes. La phase de construction débute dès que le Groupe PE obtient le contrat de rachat de l'électricité solaire qui y sera produite. Une fois achevée, la centrale solaire injecte l'électricité solaire dans le réseau public.

Considérant que les contrats de rachat de l'électricité sont en principe conclus pour une durée de 20 à 25 ans, la prévision de chiffres d'affaires a tendance à être stable. A l'échéance des contrats de rachat, les installations continuent de produire du courant solaire qui est revendu au prix du marché de gros de l'électricité.

5.2.3 Services et produits en Suisse

Le Groupe PE intervient dans la production d'électricité verte. A cette fin, la mise en œuvre d'une centrale photovoltaïque nécessite de nombreux services et produits lesquels s'articulent autour de quatre phases principales lesquelles sont réalisées et organisées intégralement par le Groupe PE. Depuis 2011, le Groupe PE s'est chargé tant du développement que de l'installation de 17 centrales solaires photovoltaïques en Suisse.

Le tableau suivant présente ces quatre phases principales qui seront décrites plus en détail dans les sous-sections ci-dessous.

Prospection / Création	Conception / Développement	Financement / Construction	Exploitation / Maintenance
♦ Recherche du site ♦ Étude de faisabilité couvrant le site envisagé ♦ Maîtrise du foncier	♦ Démarches administratives ♦ Calcul de la rentabilité et de la performance du projet ♦ Réunion du conseil d'administration pour la prise de décision	♦ Appel de fonds ♦ Contrats bancaires ♦ Assurances ♦ Construction ♦ Raccordement au réseau	♦ Suivi des performances ♦ Maintenance

a. Prospection / Création

Dans un premier temps, le développement d'un projet de centrale solaire débute par la recherche de sites idéalement exposés puis la sécurisation du foncier. Les équipes du Groupe PE identifient un site d'implantation de la centrale photovoltaïque et concluent une promesse de bail afin de s'assurer de sa disponibilité.

Il est alors procédé à des études de faisabilité et d'ensoleillement (comprenant notamment l'évaluation du gisement et le dimensionnement du champ solaire) afin d'évaluer les contraintes

actuelles et potentielles du site envisagé, notamment les servitudes diverses affectant le terrain visé, les contraintes environnementales diverses, en particulier celles relatives à la faune et la flore. L'ensoleillement annuel moyen du site envisagé est le critère de sélection le plus important puisqu'il conditionnera le productible de la centrale photovoltaïque envisagée, soit la puissance électrique instantanée de la centrale.

Sur la base de ces études préalables, le Groupe PE dresse un devis approximatif indiquant notamment les coûts d'investissement et la production solaire escomptée.

b. Conception / Développement

Dans un deuxième temps, il est procédé à l'ensemble des démarches administratives nécessaires. Le Groupe PE dépose les demandes d'autorisations d'exploitation et de permis de construire auprès des autorités compétentes. Dès lors que les règles relatives aux installations solaires sont définies en Suisse sur un niveau cantonal et que certains cantons ne requièrent aucun permis pour de telles installations, cette phase peut varier sensiblement en fonction de la zone d'implantation envisagée.

Il est parallèlement procédé à une annonce préalable de l'installation auprès du distributeur local puisqu'un renforcement du réseau peut s'avérer nécessaire selon la taille de l'installation. Selon la législation actuellement en vigueur en Suisse, cette opération est en temps normal financée par le distributeur qui peut refacturer ces frais à l'exploitant suisse de réseau Swissgrid. Cette annonce préalable est suivie d'une demande de raccordement au distributeur local d'électricité lequel est tenu de reprendre l'électricité solaire produite.

On a également procédé à l'annonce pour la rétribution unique pour les installations photovoltaïques (PRU) auprès de Pronovo SA. La PRU vise à compenser la différence entre le montant de la production et le prix du marché garantissant ainsi aux producteurs d'électricité solaire un prix qui correspond à leurs coûts de production.

c. Financement / Construction

Dans un troisième temps, le Groupe PE se charge de lever les fonds nécessaires. Parallèlement à ces démarches, le Groupe PE demande des devis auprès des fournisseurs d'équipements. La sélection des fournisseurs s'opère sur la base de la qualité de leurs produits, du délai de livraison et des paramètres financiers de leurs offres.

Le projet de centrale photovoltaïque entre alors dans une phase de construction. Le Groupe PE procède à la coordination des fournisseurs et assure tant un suivi constant du montage qu'un contrôle des matériaux utilisés.

La phase de construction s'achève par la réalisation de tests de performance afin d'éprouver le bon fonctionnement de la centrale avant sa mise en service. Une inspection est alors effectuée par les autorités fédérales ("**ESTI**"). Dans ce contexte le Groupe PE fournit également un rapport de sécurité tout comme la documentation nécessaire relative à l'installation. Il est parallèlement procédé à un procès-verbal de mesure tout à un contrôle de production mensuelle d'énergie.

d. Exploitation / Maintenance

Dans un quatrième et dernier temps, le Groupe PE assure l'exploitation-maintenance de la centrale, assurant notamment le suivi des performances des panneaux et la maintenance préventive et corrective.

5.2.4 Services et produits à l'étranger

Contrairement aux services offerts par le Groupe PE en Suisse, l'activité du Groupe PE à l'étranger se limite à acquérir des centrales solaires clés en main. Il ne revient donc pas au Groupe PE de développer la centrale et d'offrir les services liés aux diverses procédures administratives dans les pays respectifs.

En Allemagne, contrairement à la Suisse, aucune conclusion de contrat de revente de l'électricité n'est exigée. Le droit allemand stipule notamment que l'électricité produite par une centrale solaire doit être rétribuée au prix fixé par la loi pendant 20 ans, et cela de façon prioritaire dans le réseau local.

En France, une autorisation d'exploiter n'est nécessaire que dans la mesure où la puissance de la centrale solaire dépasse 12 mégawatts. Pour toute installation inférieure à ce seuil, aucune démarche administrative n'est nécessaire.

5.2.5 Enjeux et initiatives stratégiques

Considérant tant les risques liés au marché de l'énergie solaire que la volonté de l'Émetteur d'opérer ces sites de la façon la plus optimale, les enjeux pour le Groupe PE sont avant tout d'obtenir au plus vite les rétributions uniques pour les installations photovoltaïques (PRU) par ses centrales, de procéder à un raccordement plus rapide au réseau local, respectivement de conclure plus rapidement des contrats de revente correspondants, de détecter de nouveaux projets appropriés, d'augmenter la rentabilité de ses sites par une meilleure maîtrise de l'ouvrage et enfin une meilleure exploitation des réalisations afin d'augmenter leur efficience.

En raison de la durée relativement importante entre la prospection de la centrale solaire jusqu'à sa mise en marche, l'Émetteur envisage à l'avenir d'investir majoritairement dans des centrales solaires clé en main en Suisse, Allemagne et en France. De cette sorte, le développement et la construction de centrales solaires propres devraient être limitées. De l'avis de l'Émetteur cette stratégie permet la prévention de risques opérationnels lors de la construction de centrales solaires, un rendement sur l'investissement plus rapide et dans l'ensemble une meilleure rentabilité.

Grace à la nouvelle ordonnance fédérale en vigueur depuis le 1er janvier 2018, stipulant la possibilité de revendre notre production électrique directement au consommateur final, nous vendons la totalité de notre production aux propriétaires des bâtiments à un prix au kWh supérieur aux différentes rétributions cantonales et fédérales, ce qui permet d'envisager une meilleure rentabilité de nos investissements.

Après le 31 décembre 2021 le groupe a installé ou racheté les installations suivantes :

Petit Lancy, Route de Pont Butin 43 (raccordement prévu en août 2022)

Surface: 2'254.0 m^2
Panneaux: 1'276
Puissance installée: 510.40 kWp
Économie de CO_2: 322.00 t/an
Société d'exploitation : Prime Energy Production AG

Orchideenweg 2-20, Dahlienweg 12-14, 4313 Möhlin (début des travaux 21.04.2022)

Surface: 128 m^2
Panneaux: 64
Puissance installée: 150.66 kWp
Économie de CO_2: 98.0 t/an
Société d'exploitation : Prime Energy Production AG

Zum Holder 1, DE-88369 Waldkappel (raccordement 26.03.21)

Surface: 3'690 m^2
Panneaux: 1'973
Puissance installée: 749.74 kWp
Économie de CO_2: 467.00 t/an
Société d'exploitation : PEC Sun Invest GmbH

Hirschleithe 10, DE-09518 Grossrückerswalde (acquisition juillet 2022)

Surface: 3'688 m^2
Panneaux: 1'972
Puissance installée: 749.36 kWp
Économie de CO_2: 400.00 t/an
Société d'exploitation : PEC Sun Invest GmbH

Lindenalle 4, 17498 Behrenhoff OT-Stresow-Siedlung (raccordement 1 juillet 2022)

Surface: 8'675.9 m^2
Panneaux: 4 373
Puissance installée: 1771 kWp
Économie de CO_2: 741.841 t/an
Société d'exploitation : P.E.C. Sun-Verwaltungs GmbH (100% filiale de P.E.C. Sun Invest GmbH)

Hongrie, Devavanya (2 installations), Kondoros (1 installation), Oroshaza (2 installations) Bekes (1 installation), rachat en 2022

Surface: 24'000 m^2
Panneaux: 15'789
Puissance installée: 3'000 kWp
Économie de CO_2: 2'191.764 t/an
Sociétés d'exploitation : Euroenergy Zeta Kft, Euroenergy Epsilon Kft, Pipacsi Kft, Eguzkyn 500 Gamma Kft, Napfeny Ipari Park Kft, BTA Sol Alfa Plus Kft, filiales à 100% de PrimeEnergy Hungary KFT

Espagne, Cadiz I et Cadiz II

Surface: 65'180 m^2
Panneaux: 13'894
Puissance installée: 1'800 kWp et 3'400 kWp
Économie de CO_2: 1'815 t/an et 3'430 t/an
Sociétés d'exploitation : ISIS Energia S.L.
En construction

Espagne, Colmenar Viejo, province de Madrid

Surface: 8000 m^2
Panneaux: 4250
Puissance installée: 1'400 kWp
Économie de CO_2: 1'590 t/an
Sociétés d'exploitation : ISIS Energia S.L.
Acquisition : juillet 2022

En outre une évaluation est en cours pour l'acquisition de huit projets PV en Allemagne avec une capacité de puissance totale de 25'000 kWp.

5.3 Activité immobilière du Groupe

5.3.1 Services et produits

Le Groupe PE dispose également d'un portefeuille immobilier qui lui est propre d'une valeur nette comptable (valeur d'achat moins amortissements cumulés) de CHF 42,232 millions (valeur au 31 décembre 2021, dont CHF 29,607 millions sont financés par le biais d'hypothèques) comprenant notamment des biens immobiliers exclusivement en Suisse, dont des immeubles résidentiels ou commerciaux. Le Groupe PE acquiert et construit des immeubles à but locatif, et cela exclusivement en

Suisse et en Allemagne dans une perspective de garder ses biens à long terme. De plus, le Groupe PE détient 40% de la société The Real Project AG, 100% de la société Solar-Immo AG et 50% de la société Moutier Real Estate Allschwil SA. Par la société Prime Energy Real Estate SA, elle détient 70% de Peterskirch Immobilien AG, indirectement une autre 50% de Moutier Real Estate Allschwil SA et 5.5% de Bargella Immobilien GmbH. Par la société Prime Energy Invest AG elle détient une autre 94.5% de Bargella Immobilien GmbH. En plus, par la société REFA Real Estate SA elle détient une participation de 25% dans un promoteur immobilier à Luxembourg.

Le portefeuille immobilier du Groupe PE est décrit dans l'Annexe II.

5.3.2 Enjeux et initiatives stratégiques

Les enjeux pour l'activité immobilière sont la gestion toujours plus rationnelle des coûts d'entretien et la gestion du parc d'immeubles.

Des possibilités restreintes, mais réalistes, d'optimisation existent. Les principales pistes de réflexions s'orientent vers la renégociation des contrats d'assurances, de régies gestionnaires et de tout autre contrat lié aux immeubles. La centralisation de la gestion permettra ainsi la bonne négociation des contrats avec les différents partenaires. Les travaux de réfection sont également un poste important de dépenses nécessaires au maintien de la qualité et la pérennité des biens. Des discussions sont en cours pour trouver des solutions optimales et certainement plus intéressantes.

Ci-après vous trouvez une brève description du projet en cours :

Olten III, Aarauerstrasse 31 (Nouveau projet de construction)

Il s'agit d'un nouveau projet de construction, un immeuble résidentiel et commercial.

Les travaux débuteront d'ici 2021. (2019-2020 : Plan de conception et demande de permis de construire).

Le volume d'investissement est d'environ 5 millions de CHF.

12 appartements et un local commercial, surface totale d'environ 1'000 m2.

Marbach (Nouveau projet de construction)

Il s'agit d'un nouveau projet de construction, un immeuble résidentiel.

L'immeuble est composé de 2 appartements, 1 x 4.5 pièces + 1 x 3.5 pièces.

Le volume d'investissement est d'environ 1.77 millions de CHF.

Au 19 avril 2022 The Real Project AG a acquis rétroactivement au 26 avril 2021 90% de la société **MFH Invest AG,** propriétaire d'un immeuble résidentiel avec 18 appartements de vacances à Saas Grund.

PrimeEnergy Cleantech SA va acquérir une participation de 40% de la société Zenith Immo Partners et ces sociétés vont réaliser ensemble le projet Egnach Neukirch.

La société **PrimeEnergy Cleantech SA** envisage en 2022 l'acquisition d'un terrain à **Bienne** pour un montant de CHF 2'050'000.

La société **Solar-Immo AG** va acheter deux immeubles résidentiels à **Thun**, situé à la Niederhornstrasse 20, 3600 Thun et à la Feldstrasse 9, 3604 Thun au mois de septembre 2022. Il s'agit de projets de rénovation. Le volume de l'acquisition s'élèvera à CHF 4'400'000.

PrimeEnergy Cleantech SA a également un projet d'acquisition de deux maisons résidentielles à **St.Gallen** avec un volume d'investissement de CHF 11'000'000.

En outre la société **PrimeEnergy Cleantech SA** a conclus un accord d'acquisition pour trois appartements en copropriété (deux habitations et un local commercial) pour un montant de CHF 1'585'000 à **Büsserach** dans le canton de **Soleure**.

Pour finir, **PrimeEnergy Cleantech SA** est en train d'acquérir une maison résidentielle avec sept appartements à **Wolfhalden** au canton d'**Appenzell** pour un montant de CHF 3'565'000.

En revanche PrimeEnergy Cleantech SA a vendu deux projets immobiliers à Balsthal pour un montant de CHF 1 Million et à Rekingen pour un montant de CHF 5 Million.

5.4 Emprunts obligataires

Tranche	Montant souscrit au 30 juin 2021	Montant racheté	Nouvelle émission	Montant souscrit au 17 juillet 2022
Tranche B	5'870'000	5'870'000'		0
Tranche D	9'970'000			9'970'000
Tranche E	1'760'000	1'760'000		0
Tranche F	530'000			530'000
Tranche G	3'160'0000	3'160'000		0
Tranche H	1'380'000			1'380'000
Tranche I	3'690'000	3'690'000		0
Tranche J	1'100'000			1'100'000
Tranche K	1'620'000	1'620'000		0
Tranche L	490'000			490'000
Tranche M	5'570'000			5'570'000
Tranche N	800'000			800'000
Tranche O	2'450'000	2'450'000		0
Tranche P	2'770'000			2'770'000
Tranche Q	860'000			860'000
Tranche R	4'780'000			4'780'000
Tranche S	1'090'000			1'090'000
Tranche T	1'840'000			1'840'000
Tranche U	1'390'000			1'390'000
Tranche V	2'640'000			2'640000
Tranche W	4'040'000			4'040'000
Tranche X	2'180'000			2'180'000
Tranche A1	650'000			650'000
Tranche B1	480'000			480'000

Tranche C1	540’000			540’000
Tranche D1	1’630’000			1'630’000
Tranche E1	1'310’000			1’310’000
Tranche F1	1'740’000			1’740’000
Tranche H1	1'760’000			1’760’000
Tranche I1	1'680’000			1’680’000
Tranche J1	1'790’000			1’790’000
Tranche K1			660’000	660’000
Tranche L1			230’000	230’000
Tranche M1			260’000	260’000
Tranche RO2			14'970’000	14'970’000
Tranche RO3			15'020’000	15'020’000
Tranche N1			640’000	640’000
Tranche O1			190’000	190’000
Tranche P1			1’000’000	1'000’000
Tranche RO4			1’770’000	1'770’000
Tranche RO5			1’360’000	1'360’000
Tranche RO6			4’500’000	4'500’’000
Tranche Q1			640’000	640’000
Tranche R1			340’000	340’000
Tranche S1			520’000	520’000
Tranche T1			10’000’000	10'000’000
	71'560’000	**18'550’000**	**52’100’000**	**105'110’000**

6. CONSEIL D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE RÉVISION

6.1 Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration sont élus pour une période de trois ans. Les administrateurs sont immédiatement rééligibles.

Le 22 avril 2022, le Conseil d'administration de l'Émetteur se composait comme suit :

Nom	**Fonction**	**Entrée en fonction**
Ruth Faeh	Présidente du Conseil d'administration	04.11.2019
Khalid Belgmimi	Membre du Conseil d’administration	05.08.2015

6.1.1 Indications relatives aux membres du Conseil d'administration

Ruth Faeh

Née à Bâle le 29.04.1956 de nationalité Suisse.

Études : Maturité commerciale en 1977, études de droit jusqu'au niveau pré-licence, Université de Bâle, puis formation de 2 ans à la HPL de Zofingen, école supérieure d'instituteurs. À partir de 1984, directrice générale d'une chaîne des magasins de mode pour jeunes en Allemagne, à partir de 2000, propre entreprise, 2004, vente de l'entreprise. À partir de 2004, nouvelle activité dans le secteur immobilier avec des projets de construction propres, ainsi que la gestion de Walter Bros. AG jusqu'à aujourd'hui.

Khalid Belgmimi

Né à Belley (France) le 31.07.1978, de nationalité Française.

Khalid Belgmimi est conseiller financier, gestionnaire de fortune, et trader. Après une riche expérience en tant que fondateur et dirigeant de sociétés de gestion de fortune et de trading, il se tourne vers les investissements écologiques et rejoint le groupe PrimeEnergy en 2012, afin de mettre ses compétences au service de l'entreprise en tant que CEO.

6.2 Direction générale

Le 17 juillet 2022, la direction générale de l'Émetteur se composait de *Khalid Belgmimi.*

6.3 Adresse commerciale

L'adresse commerciale des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale est au siège de l'Émetteur.

6.4 Organe de révision

PricewaterhouseCoopers AG, Bâle, est l'organe de révision de l'Émetteur depuis le 20 décembre 2016. L'adresse de l'organe de révision est St. Jakobs-Strasse 25, 4002 Bâle, Suisse.

7. CONDITIONS DES OBLIGATIONS

7.1 Valeur nominale / Coupures

Les obligations émises sont divisées en obligations au porteur de CHF 10'000 nominal ou d'un multiple de ce montant (les "**Obligations**").

L'Émetteur se réserve le droit, en tout temps, et sans l'accord des détenteurs d'Obligations et de coupons (les "**Obligataires**"), d'augmenter le montant des Obligations par l'émission d'obligations additionnelles (en ce qui concerne les modalités, le numéro de valeur, la durée restante et le taux d'intérêt) avec les Obligations émises initialement (la "**Tranche de Base**") (la "**Réouverture**" pour l'ensemble du processus).

Dans le cas de Réouverture selon le paragraphe précédent, les obligations des tranches de Réouverture doivent être libérées, y compris l'intérêt couru pour la période entre la libération ou le terme de paiement des coupons de la Tranche de Base jusqu'à la date de paiement (libération) des tranches de Réouverture, pour assurer l'égalité avec la Tranche de Base.

7.2 Forme des titres

Les Obligations sont émises sous forme de certificats de titre au porteur.

7.3 Intérêts

Les Obligations portent intérêts à partir de la date définie dans les modalités relatives aux Obligations ("**Modalités**" voir chiffre 8 de ce Prospectus) sous la rubrique correspondante, à un taux annuel défini dans les Modalités correspondantes et sont munies de coupons annuels (les "**Coupons**") payables à une date également définie dans des Modalités correspondantes.

Les intérêts des Obligations cessent de courir à partir de la date définie dans les Modalités.

7.4 Durée / Remboursement

Les Obligations ont une durée fixe définie dans les Modalités correspondantes.

L'Émetteur s'engage à exécuter les paiements sur la base des Coupons et des Obligations conformément aux Modalités correspondantes.

L'Émetteur peut, en tout temps, racheter un nombre quelconque d'Obligations à des fins de placement ou d'amortissement.

En cas de rachat à des fins d'amortissement, l'Émetteur publiera l'amortissement dès que possible conformément au chiffre 7.9 des présentes Conditions des Obligations.

7.5 Paiements / Service des Obligations / Prescription

L'Émetteur s'engage à payer les Coupons échus et les Obligations remboursables en faveur des Obligataires sans percevoir de frais. Les Coupons échus sont cependant payés après déduction de l'impôt fédéral anticipé.

Si la date de paiement tombe un jour férié bancaire, le paiement est exécuté le jour ouvrable bancaire suivant, à moins que celui-ci ne tombe le mois suivant (auquel cas la date de paiement tombe le jour ouvrable bancaire précédent). Aux fins des présentes Conditions des Obligations, un "**jour ouvrable bancaire**" est un jour durant lequel les guichets bancaires des banques commerciales à Bâle sont ouverts toute la journée et où les paiements et opérations en devises peuvent être normalement exécutés.

Les Coupons se prescrivent par 5 ans et les Obligations par 10 ans après la date d'échéance correspondante.

7.6 Clause Pari Passu

Les Obligations et les Coupons constituent des dettes directes, non garanties, inconditionnelles et non-subordonnées de l'Émetteur et figurent au même rang (pari passu) que tous les autres engagements existants et futurs non garantis et non subordonnés de l'Émetteur.

7.7 Clause Négative

Les Obligations et les Coupons ne sont garantis ni par des valeurs patrimoniales de l'Émetteur ni autrement.

Pendant toute la durée des Obligations et jusqu'à leur remboursement complet (soit jusqu'au moment où tous les montants en capital et intérêts auront été payés en faveur des Obligataires conformément au chiffre 7.4 et 7.5 des Conditions des Obligations), l'Émetteur et les Sociétés du Groupe s'engagent à ne constituer (i) aucune Sûreté d'ordre réel pour garantir d'autres obligations ou titres similaires cotés en bourse ou non et (ii) aucune Sûreté d'ordre réel pour garantir des Obligations financières sans faire en même temps bénéficier les Obligataires de Sûretés d'ordre réel ou de garanties réelles de même niveau et de même rang.

Il convient de relever pour cette clause que (i) "**Sûretés d'ordre réel**" signifie un gage ou autre sûreté réelle, qui équivaux, du point de vue économique, à un gage; (ii) "**Sociétés du Groupe**" signifie toutes les sociétés du Groupe de l'Émetteur dans laquelle la participation de l'Émetteur au capital social donnant voix délibérative dépasse directement ou indirectement 50% ou dans lesquelles l'Émetteur occupe une position dominante pour d'autres raisons; et (iii) "**Obligations financières"** signifie l'ensemble des Dettes financières actuelles ou futures d'un montant minimal de CHF 500'000.- de l'Émetteur ou des Sociétés du Groupe. " **Dettes financières**" signifie, pour la présente clause, les obligations résultant des contrats de crédit ou de prêt, de garanties, de cautionnements pour de telles Dettes financières, d'opérations de leasing financier (à l'exception Obligations et autres titres similaires mentionné au chiffre 7.7), ainsi que toutes autres opérations, avec des parties n'appartenant pas à des Sociétés du Groupe, qui correspondraient économiquement à une opération de prêt.

7.8 Demeure

Sans préjudice des dispositions selon chiffre 7.4 des Conditions des Obligations, tout Obligataire a le droit d'exiger le remboursement immédiat des Obligations à leur valeur nominale (majorée des intérêts courus), si l'un des événements suivants ("**cas de demeure**") devait se produire :

a) L'Émetteur se trouve en retard de plus de 15 jours après l'échéance pour le paiement des intérêts ou de la valeur nominale des Obligations ;
b) L'Émetteur ou l'une de ses Sociétés filles importantes (telles que définies ci-dessous) est insolvable ;
c) Une procédure de faillite ou de sursis concordataire est introduite à l'encontre de l'Émetteur ou l'une de ses Sociétés filles importantes et qu'une telle procédure de faillite ou de sursis concordataire n'est pas introduite dans un délai de 60 jours, ou que les créanciers de l'Émetteur ou de l'une de ses Sociétés filles importantes ne s'accordent pas sur un sursis concordataire.

Dans les présentes Conditions des Obligations le terme "**Sociétés filles importantes**" signifie toute société du Groupe de l'Émetteur dans laquelle la participation de l'Émetteur au capital social donnant voix délibérative dépasse directement ou indirectement 50% ou dans laquelle l'Émetteur occupe une position dominante pour d'autres raisons et dont les actifs ou recettes représentent au minimum 20% des actifs ou revenus consolidés de l'Émetteur et de ses Sociétés filles, selon les derniers comptes consolidés de l'Émetteur.

7.9 Notifications

Toutes les notifications de l'Émetteur aux Obligataires sont effectuées valablement par (i) une seule publication dans la Feuille officielle suisse du commerce et/ou (ii) sous forme papier par la voie postale adressées aux Obligataires.

7.10 Absence de cotation

Les Obligations ne sont pas cotées en bourse.

7.11 Représentant de la communauté

Les présentes Conditions des Obligations ne prévoient pas de représentant de la communauté des Obligataires. Les Obligataires constituent, de plein droit, une communauté des créanciers selon les art. 1157 ss. CO. L'assemblée des créanciers peut élire un ou plusieurs représentants de la communauté des créanciers (art. 1158 al. 2 CO).

7.12 Modifications des conditions des Obligations

L'Émetteur est en droit de modifier, en tout temps, les conditions des Obligations, sans le consentement des Obligataires, pour autant que ces modifications ne portent pas considérablement atteinte aux intérêts des Obligataires et qu'il s'agisse, selon l'Émetteur, d'une modification mineure ou d'une modification de nature formelle ou technique ou que la modification ait pour but de rectifier une erreur manifeste.

Une telle modification engage tous les Obligataires.

La publication d'une telle modification se fait conformément au chiffre 9 des présentes Conditions des Obligations.

7.13 Changement de débiteur

L'Émetteur peut en tout temps, sans le consentement des Obligataires, placer une autre personne morale (le "**nouvel Émetteur**") en tant que débitrice des Obligations à la place de l'Émetteur, pour autant que le nouvel Émetteur reprenne toutes les dettes de l'Émetteur fondées sur les Obligations ou y relatives et que l'Émetteur fournisse pour les dettes à reprendre par le nouvel Émetteur une garantie inconditionnelle et irrévocable au sens de l''article 111 CO.

La publication d'un changement de débiteur se fait conformément au chiffre 7.9 des présentes Conditions des Obligations.

7.14 Droit applicable et for juridique

La forme, le contenu et l'interprétation des modalités des Obligations relèvent du **droit suisse**.

Tout litige entre les Obligataires et l'Émetteur qui pourrait résulter des Obligations dont il est question dans ce Prospectus relève de la juridiction des tribunaux ordinaires du Canton de Bâle Campagne, le for à **Arlesheim (BL)**, avec les possibilités usuelles de recours.

Le paiement fait à un Obligataire reconnu comme créancier par un jugement exécutoire d'un tribunal suisse a effet libératoire pour l'Émetteur.

8. MODALITÉS DES OBLIGATIONS

8.1 Modalités des Obligations U1

Montant	CHF 5'000'000.-
Taux d'intérêt	3.35 %
Échéance des intérêts	Payable annuellement le 15 décembre, la dernière fois le 15 décembre 2027
Prix	CHF 10'000.- nominal et un multiple de CHF 10'000.-
Durée	5 ans
Libération	15.12.2022
Remboursement	15.12.2027
ISIN	CH1205083228

8.2 Modalités des Obligations V1

Montant	CHF 5'000'000.-
Taux d'intérêt	3.75 %
Échéance des intérêts	Payable annuellement le 15 décembre, la dernière fois le 15 décembre 2029
Prix	CHF 10'000.- nominal et un multiple de CHF 10'000.-
Durée	7 ans
Libération	15.12.2022
Remboursement	15.12.2029
ISIN	CH1205083236

8.3 Modalités des Obligations W1

Montant	CHF 5'000'000.-
Taux d'intérêt	4.25 %
Échéance des intérêts	Payable annuellement le 15 décembre, la dernière fois le 15 décembre 2032
Prix	CHF 10'000.- nominal et un multiple de CHF 10'000.-
Durée	10 ans
Libération	15.12.2022
Remboursement	15.12.2032
ISIN	CH1205083244

9. INFORMATIONS SUR L'EVOLUTION RECENTE DES ACTIVITES

PrimeEnergy Cleantech SA a émis au 18 janvier 2022 trois nouvelles tranches d'emprunts obligataires : N1 (taux 2.35%, échéance 29 avril 2027), O1 (taux 2,85%, échéance 29 avril 2029) et P1 (taux 3,25%, échéance 29 avril 2032), chacune de CHF 5 Millions. Le montant souscrit de la tranche N1 se chiffre à CHF 640'000.- , le montant souscrit de la tranche O1 se chiffre à CHF 190'000.- et le montant souscrit de la tranche P1 se chiffre à CHF 1'000'000.- .

PrimeEnergy Cleantech SA a émis au 10 février 2022 trois nouvelles tranches d'emprunts obligataires : RO4 (taux 3%, échéance 1 avril 2026) de CHF 4 Mio., extensible, et RO5 (taux 3%, échéance 16 avril 2026) de CHF 4 Mio., extensible et RO6 (taux 3%, échéance 29 avril 2026) de CHF 3 Mio., extensible. Le montant souscrit de la tranche RO4 se chiffre à CHF 1'770'000.-, Le montant souscrit de la tranche RO5 se chiffre à CHF 1'360'000.- et le montant souscrit de la tranche RO6 se chiffre à CHF 4'500'000.- La tranche RO4 remplace des obligations d'un total de CHF 3'160'000.- de la tranche G portant un coupon de 3.5% échue le 31 mars 2022, la tranche RO5 remplace des obligations de CHF 2'450'000.- de la tranche O portant un coupon de 2.85% échue le 15 avril 2022 et la tranche RO6 remplace des obligations de CHF 1'620'000.- de la tranche K portant un coupon de 3.0% échue le 28 avril 2022. Le financement net de RO4, RO5 et RO6 se chiffre à 400'000.-.

PrimeEnergy Cleantech SA a émis au 15 juillet 2022 trois nouvelles tranches d'emprunts obligataires : Q1 (taux 2.35%, échéance 15 juillet 2027), R1 (taux 2,85%, échéance 15 juillet 2029) et S1 (taux 3,25%, échéance 15 juillet 2032), chacune de CHF 5 Mio. Le montant souscrit de la tranche Q1 se chiffre à CHF 640'000.- , le montant souscrit de la tranche R1 se chiffre à CHF 340'000.- et le montant souscrit de la tranche S1 se chiffre à CHF 520'000.- .

PrimeEnergy Cleantech SA a émis au 16 mai 2022 une nouvelle tranche d'emprunts obligataires : T1 (taux 3.00%, échéance 16 mai 2026) de CHF 10 Mio. Le montant souscrit de la tranche T1 se chiffre à CHF 10'000'000-.

Pendant la période du 31 mars 2021 jusqu'au 31 mars 2022 l'émetteur a émis 16'770 actions privilégiées au public, chacune d'une valeur nominale de CHF 10 et d'un prix d'émission de CHF 158. Le capital nominal a augmenté de CHF 167'700 et les réserves légale issue du capital ont augmenté de CHF 2'481'960. Cette transaction a été inscrite au registre du commerce au 14 juin 2022.

Une assemblée générale extraordinaire a été tenue au 14 juin 2022, qui autorise le conseil d'administration de l'Émetteur à augmenter le capital-actions jusqu'au 31 mars 2024 dans le cadre d'une augmentation de capital approuvée avec une valeur nominale de CHF 343'870. Les nouvelles actions nominatives à émettre sont des actions privilégiées et ont le privilège que pour elles, par rapport aux actions ordinaires, un double dividende est versé. L'Émetteur ne dispose pas de capital conditionnel.

10. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

10.1 Publications

L'organe de publication de l'Émetteur est, dans les cas requis par la loi, la Feuille officielle suisse du commerce. Toutes les notifications de modification portant sur des droits liés aux Obligations tout comme toute autre notification relative aux Obligations et/ou à l'Émetteur (concernant les Obligations) s'effectuent conformément au présent Prospectus.

10.2 Procédures judiciaires, arbitrales et administratives

L'Émetteur ne fait l'objet d'aucune procédure civile, arbitrale ou administrative que pourrait présenter une importance essentielle pour le patrimoine ou le résultat du Groupe PE. A sa connaissance, l'Émetteur ne fait l'objet d'aucune menace de telles procédures.

10.3 Confirmation négative

Pour autant que ce Prospectus ne mentionne pas le contraire, aucune modification importante dans le patrimoine, la situation financière ou de négoce, ni les résultats de l'Émetteur n'est apparue depuis la clôture des comptes intermédiaires 2021 (soit le 31 décembre 2021) et les comptes 2020/2021 (soit le 30 juin 2021). Voir les explications à ce sujet ci-dessus sous "Informations sur l'évolution récente des activités" (Ch. 9).

10.4 Informations sur le Prospectus

Le présent Prospectus contient des indications ayant pour but d'informer au sujet de l'Émetteur et des Obligations. Il ne constitue ni une offre ni une invitation à souscrire ou à acheter les Obligations.

Il est interdit à quiconque de communiquer des informations ou de transmettre des données relatives à ces Obligations qui ne sont pas contenues dans le présent Prospectus. Les informations ou données transmises en violation de cette règle sont réputées non approuvées par l'Émetteur.

Tant l'émission du présent Prospectus que l'offre ou la vente des Obligations peuvent être soumis à des restrictions légales dans certains ordres juridiques. L'Émetteur prie les personnes qui prennent connaissance du présent Prospectus de se renseigner elles-mêmes sur de telles restrictions et de les respecter.

Le présent Prospectus est disponible auprès de l'Émetteur en langue française et il peut être commandé par téléphone (+41 22 310 55 52) ou par e-mail info@prime-energy-cleantech.ch .

10.5 Déclarations prospectives

Les déclarations prospectives reproduites dans le présent Prospectus présentent le point de vue actuel de l'Émetteur concernant les évènements futurs potentiels. Il peut se produire certains évènements importants susceptibles d'entrainer une différence matérielle entre les évènements effectifs et les prévisions faites dans le présent Prospectus. Il est signalé aux (potentiels) investisseurs que toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent Prospectus sont soumises à des risques et à des incertitudes et qu'il n'est pas certain que les déclarations prospectives se réaliseront. Différentes circonstances peuvent conduire à ce que les évènements qui se produisent effectivement, y compris la situation commerciale, financière et les résultats de l'Émetteur diffèrent considérablement de la situation prévue.

10.6 Dividendes

Pour l'exercice 2020/21 un dividende de CHF 4 par action privilégiée, au total un montant de CHF 395'372, a été versé à partir de la réserve légale issue du capital.

10.7 Impôts

Le paiement annuel des intérêts est soumis à l'impôt fédéral anticipé, qui s'élève actuellement à 35% et sera déduit à l'échéance et versé par l'Émetteur à l'Administration fédérale des contributions.

10.8 Responsabilité du Prospectus

L'Émetteur assume la responsabilité du contenu du présent Prospectus et certifie que, à sa connaissance, les indications sont exactes, et qu'aucun fait important n'a été omis.

Allschwil, 17 juillet 2022

PrimeEnergy Cleantech SA

Ruth Faeh

Présidente du Conseil d'administration

Khalid Belgmimi

Membre du Conseil d'administration

ANNEXE I : CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES (AU 17.07.2022)

(Note : les valeurs suivantes sont basées sur les données de l'Émetteur et n'ont pas été vérifiées.)

Installations Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Ringstrasse 9, CH-4123 Allschwil
Puissance:	394.68 kWp
Surface:	2504.7 m^2
Nombre de panneaux:	1518
Economie de CO_2:	254.2 t/an
Date de raccordement:	15.09.12
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Route du Village 190, CH-1009 Besencens
Puissance:	267 kWp
Surface:	1757.25 m^2
Nombre de panneaux:	1068
Economie de CO_2:	186.9 t/an
Date de raccordement:	22.08.13
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Route Ecublens 38, CH-1673 Promasens
Puissance:	350.64 kWp
Surface:	2410.65 m^2
Nombre de panneaux:	1461
Economie de CO_2:	245.45 t/an
Date de raccordement:	20.12.13
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Chemin de Beauregard, CH-1188 Gimel
Puissance:	600 kWp
Surface:	3960 m^2
Nombre de panneaux:	2400
Economie de CO_2:	364 t/an
Date de raccordement:	19.12.13
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Route de la Venoge, CH-1026 Echandens
Puissance:	84 kWp
Surface:	537.6 m^2
Nombre de panneaux:	336
Economie de CO_2:	52.92 t/an
Date de raccordement:	09.08.14
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Chemin de Longeraie, CH-1052 Le Mont sur Lausanne
Puissance:	145.50 kWp
Surface:	960.3 m^2
Nombre de panneaux:	582
Economie de CO_2:	91.65 t/an
Date de raccordement:	20.06.14
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Chemin de Levant, CH-1920 Martigny
Puissance:	230 kWp
Surface:	1518 m^2
Nombre de panneaux:	920
Economie de CO_2:	161 t/an
Date de raccordement:	14.07.14
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Kieshübelweg/Erlenweg, CH-4310 Rheinfelden
Puissance:	443.08 kWp
Surface:	2758 m^2
Nombre de panneaux:	1672
Economie de CO_2:	310.16 t/an
Date de raccordement:	31.12.14
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Rue de l'Hélvetie 283, CH-2300 La Chaux de Fonds
Puissance:	569 kWp
Surface:	3755.4 m^2
Nombre de panneaux:	2276
Economie de CO_2:	358.47 t/an
Date de raccordement:	31.03.15
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Käsereistrasse, CH-3179 Kriechenwil
Puissance:	82.50 kWp
Surface:	544.5 m^2
Nombre de panneaux:	330
Economie de CO_2:	56.6 t/an
Date de raccordement:	31.12.14
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Hauptstrasse 104, CH-9422 Staad
Puissance:	209 kWp
Surface:	1379.4 m^2
Nombre de panneaux:	836
Economie de CO_2:	131.67 t/an
Date de raccordement:	31.03.15
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Industriestrasse 68, CH-3178 Bösingen
Puissance:	80 kWp
Surface:	528m^2
Nombre de panneaux:	320
Economie de CO_2:	56 t/an
Date de raccordement:	31.03.15
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Industriestrasse 71, CH-3178 Bösingen
Puissance:	60 kWp
Surface:	396 m^2
Nombre de panneaux:	240
Economie de CO_2:	42 t/an
Date de raccordement:	31.03.15
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Murtenstrasse 55, CH-3177 Laupen ("Laupen 1")
Puissance:	60 kWp
Surface:	396 m^2
Nombre de panneaux:	240
Economie de CO_2:	37.8 t/an
Date de raccordement:	31.07.15
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Murtenstrasse 51, CH-3177 Laupen ("Laupen 2")
Puissance:	71 kWp
Surface:	468.6 m^2
Nombre de panneaux:	284
Economie de CO_2:	44.73 t/an
Date de raccordement:	31.07.15
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Murtenstrasse 57, CH-3177 Laupen ("Laupen 3")
Puissance:	84 kWp
Surface:	554.4 m^2
Nombre de panneaux:	336
Economie de CO_2:	52.92 t/an
Date de raccordement:	04.08.15
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Chemin des Aulx 6, CH-1228 Plan-les-Ouates, Tranches 1 et
Puissance:	611.67 kWp
Surface:	3'775 m^2
Nombre de panneaux:	2288
Economie de CO_2:	377.52 t/an
Date de raccordement:	28.03.2017
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Rue du Pré-de-la-Fontaine 8, CH-1217 Meyrin
Puissance:	178.08 kWp
Surface:	1'108.8 m^2
Nombre de panneaux:	672
Economie de CO_2:	137.12 t/an
Date de raccordement:	26.09.16
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Industriestrasse 6, CH-4562 Biberist
Puissance:	262.44 kWp
Surface:	1'603 m^2
Nombre de panneaux:	972
Economie de CO_2:	183.71 t/an
Date de raccordement:	31.03.17
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Chemin du bouchat, CH-1252 Meinier
Puissance:	70.4 kWp
Surface:	422.4 m^2
Nombre de panneaux:	256
Economie de CO_2:	49.28 t/an
Date de raccordement:	03.10.18
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Chemin de Léchat 3, CH-1233 Bernex
Puissance:	281.34 kWp
Surface:	1719.3 m^2
Nombre de panneaux:	1042
Economie de CO_2:	177.24 t / an
Date de raccordement:	19.10.18
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Chemin des Mattines 20, CH-1259 Perly-Certoux
Puissance:	235.4 kWp
Surface:	1412.4 m^2
Nombre de panneaux:	856
Economie de CO_2:	181.26 t / an
Date de raccordement:	04.12.18
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Route de Thomson 158A, CH 1245 Collonge-Bellerive
Puissance:	68.2 kWp
Surface:	410 m^2
Nombre de panneaux:	248
Economie de CO_2:	47.74 t / an
Date de raccordement:	15.11.19
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Route de Bellebouche 45, CH-1252 Meinier
Puissance:	29 kWp
Surface:	191.4 m^2
Nombre de panneaux:	116
Economie de CO_2:	21.48 t / an
Date de raccordement:	15.11.19
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Chemin des crosets 15-17, 1804 Corsier-sur-Vevey
Puissance:	26.13 kWp
Surface:	181.5 m^2
Nombre de panneaux:	134
Economie de CO_2:	18.29 t / an
Date de rachat:	01.01.20
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Route des Verdière 5, 1484 Aumont, Les Montet
Puissance:	528.24 kWp
Surface:	2811.6 m^2
Nombre de panneaux:	1704
Economie de CO_2:	369.77 t / an
Date de rachat:	01.12.20
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Route des Tournettes 100, 1055 Veyrier
Puissance:	346.89 kWp
Surface:	1846.35 m^2
Nombre de panneaux:	1119
Economie de CO_2:	242.82 t / an
Date de raccordement:	03.03.2020
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	La Longeraye 208C, 1475 Forel
Puissance:	894.92 kWp
Surface:	4687.65 m^2
Nombre de panneaux:	2841
Economie de CO_2:	626.44 t / an
Date de raccordement:	28.05.20
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Route des Planches 23, 1775 Mannens
Puissance:	342.09 kWp
Surface:	1791.9 m^2
Nombre de panneaux:	1086
Economie de CO_2:	239.46 t / an
Date de raccordement:	25.08.20
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Vy de Lausanne 10, 1413 Orzens
Puissance:	585.3 kWp
Surface:	3219.15 m^2
Nombre de panneaux:	1951
Economie de CO_2:	409.71 t / an
Date de raccordement:	09.10.20
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Chemin des Limites 1A, 1293 Bellevue
Puissance:	90.83 kWp
Surface:	483.45 m^2
Nombre de panneaux:	293
Economie de CO_2:	63.58 t / an
Date de raccordement:	15.06.20
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Route de Pont Butin 43, 1213 Lancy
Puissance:	510.40 kWp
Surface:	2254.0 m^2
Nombre de panneaux:	1276
Economie de CO_2:	332.00 t / an
Date de raccordement:	août 2022
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Orchideenweg 2-20, Dahlienweg 12-14, 4313 Möhlin
Puissance:	150.66 kWp
Surface:	
Nombre de panneaux:	64
Economie de CO_2:	98.00 t / an
Date de raccordement:	Début des travaux 21.04.2022
Société exploitante:	Prime Energy Production AG

Installations Prime Energy PV Nord AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Talstrasse 13, CH-5103 Wildegg
Puissance:	916.10 kWp
Surface:	6279.9 m^2
Nombre de panneaux:	3806
Economie de CO_2:	641.2 t/an
Date de raccordement:	31.12.14
Société exploitante:	Prime Energy PV Nord AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Aarestrasse 8, CH-5102 Rupperswil
Puissance:	240 kWp
Surface:	1584 m^2
Nombre de panneaux:	960
Economie de CO_2:	170 t/an
Date de raccordement:	31.03.15
Société exploitante:	Prime Energy PV Nord AG

Installations Prime Energy Development AG (Participation de 72% au niveau consolidé)

Pays:	Suisse
Adresse:	Stockernweg 8, CH-3205 Gümmenen
Puissance:	29.58 kWp
Surface:	200 m2
Nombre de panneaux:	117
Economie de CO_2:	21.91 t/an
Date de raccordement:	30.09.15
Société exploitante:	Prime Energy Development AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Murtenstrasse 21, CH-3177 Laupen
Puissance:	29.50 kWp
Surface:	240 m2
Nombre de panneaux:	116
Economie de CO_2:	21.85 t/an
Date de raccordement:	01.12.15
Société exploitante:	Prime Energy Development AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Reutenstrasse 2, CH-3532 Zäziwil
Puissance:	29.33 kWp
Surface:	200 m2
Nombre de panneaux:	115
Economie de CO_2:	21.73 t/an
Date de raccordement:	07.03.16
Société exploitante:	Prime Energy Development AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Gulmhof, CH-6315 Oberägeri
Puissance:	23.40 kWp
Surface:	140 m2
Nombre de panneaux:	90
Economie de CO_2:	17.33 t/an
Date de raccordement:	14.09.16
Société exploitante:	Prime Energy Development AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Wolgiswil 4, CH-1712 Tafers
Puissance:	26.25 kWp
Surface:	162 m2
Nombre de panneaux:	99
Economie de CO_2:	19.44 t/an
Date de raccordement:	11.10.16
Société exploitante:	Prime Energy Development AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Ziggerhüttli, CH-6325 Oberägeri
Puissance:	29.68 kWp
Surface:	184 m2
Nombre de panneaux:	112
Economie de CO_2:	21.99 t/an
Date de raccordement:	02.02.17
Société exploitante:	Prime Energy Development AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Route de Grimoine 29, CH-1783 Barberêche
Puissance:	41.89 kWp
Surface:	231 m2
Nombre de panneaux:	142
Economie de CO_2:	31.03 t/an
Date de raccordement:	22.12.17
Société exploitante:	Prime Energy Development AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Fendringen 144, CH-3178 Bösingen
Puissance:	26.70 kWp
Surface:	146 m2
Nombre de panneaux:	89
Economie de CO_2:	19.78 t/an
Date de raccordement:	08.05.18
Société exploitante:	Prime Energy Development AG

Installations P.E.C. Sun Invest GmbH

Pays:	Allemagne
Adressen:	79594 Inzlingen, Berggarten 1
Puissance:	50.75 kWp
Surface:	382 m^2
Nombre de panneaux:	222
Economie de CO_2:	32 t/an
Date de raccordement:	29.04.13
Société exploitante:	PEC Sun Invest GmbH

Pays:	Allemagne
Adressen:	79692 Kleines Wiesenthal, Tegernauer Landstrasse 21
Puissance:	102 kWp
Surface:	781 m^2
Nombre de panneaux:	454
Economie de CO_2:	62 t/an
Date de raccordement:	30.04.13
Société exploitante:	PEC Sun Invest GmbH

Pays:	Allemagne
Adressen:	79539 Lörrach, Turminger Str. 278
Puissance:	104 kWp
Surface:	765 m^2
Nombre de panneaux:	445
Economie de CO_2:	61 t/an
Date de raccordement:	30.04.13
Société exploitante:	PEC Sun Invest GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	90429 Nürnberg, Dörflerstrasse 10
Puissance:	1070 kWp
Surface:	17'500 m^2
Nombre de panneaux:	4276
Economie de CO_2:	791.85 t/an
Date de raccordement:	30.01.14
Société exploitante:	P.E.C. Sun-Invest GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	39307 Genthin, Altmärkerstrasse 4 u.a.
Puissance:	124.89 kWp
Surface:	625 m^2
Nombre de panneaux:	484
Economie de CO_2:	92.51 t/an
Date de rachat:	01.01.19
Société exploitante:	P.E.C. Sun-Invest GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	DE-88369 Waldkappel, Zum Holder 1
Puissance:	749.74 kWp
Surface:	3690 m^2
Nombre de panneaux:	1973
Economie de CO_2:	467 t/an
Date de rachat:	Juillet 2022
Société exploitante:	PEC Sun Invest GmbH
Pays:	Allemagne
Adresse:	DE-09518 Grossrückerswalde, Hirschleithe 10
Puissance:	749.36 kWp
Surface:	3688 m^2
Nombre de panneaux:	1972
Economie de CO_2:	467 t/an
Date de rachat:	Juillet 2022
Société exploitante:	PEC Sun Invest GmbH
Pays:	Allemagne
Adresse:	06905 Bad Schmiedeberg-Priesitz, Priesitz 68
Puissance:	749.89 kWp
Surface:	4247 m^2
Nombre de panneaux:	2543
Economie de CO_2:	413.00 t/an
Date de rachat:	08.05.21
Société exploitante:	P.E.C. Sun-Invest GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	06917 Jessen-Ruhlsdorf, An der L 37
Puissance:	749.83 kWp
Surface:	4394 m^2
Nombre de panneaux:	2631
Economie de CO_2:	413.00 t/an
Date de rachat:	08.05.21
Société exploitante:	P.E.C. Sun-Invest GmbH
Pays:	Allemagne
Adresse:	Stresow-Siedlung
Puissance:	1770 kWp
Surface:	8675.9 m^2
Nombre de panneaux:	4373
Economie de CO_2:	741.84 t/an
Date de raccordement:	Prévu au septembre 2022
Société exploitante:	P.E.C. Sun Verwaltungs GmbH

Installations SFGG Solar GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	D-16845 Breddin, Kyritzerstrasse 39
Puissance:	571.12 kWp
Surface:	3921.2 m^2
Nombre de panneaux:	1936
Economie de CO_2:	298.00 t/an
Date de rachat:	08.06.21
Société exploitante:	SFGG Solar GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	D-03253 Doberlug-Kirchhaim, Frankenaer Hauptstrasse 5
Puissance:	143.64 kWp
Surface:	856.8 m^2
Nombre de panneaux:	504
Economie de CO_2:	75.00 t/an
Date de rachat:	08.06.21
Société exploitante:	SFGG Solar GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	D-06347 Ihlewitz, Bellebener Strasse
Puissance:	235.41 kWp
Surface:	1356.6 m^2
Nombre de panneaux:	798
Economie de CO_2:	123.00 t/an
Date de rachat:	08.06.21
Société exploitante:	SFGG Solar GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	D-97421 Schweinfurt, Lindenbrunnenweg 51
Puissance:	335.12 kWp
Surface:	1931.2 m^2
Nombre de panneaux:	1136
Economie de CO_2:	166.00 t/an
Date de rachat:	08.06.21
Société exploitante:	SFGG Solar GmbH

Installations Dachkraftwerk 3 GmbH Co KG

Pays:	Allemagne
Adresse:	D-01623 Lommatzsch, Barmenitz 1
Puissance:	596.16 kWp
Surface:	3031.0 m^2
Nombre de panneaux:	1863
Economie de CO_2:	340.50 t/an
Date de rachat:	01.11.21
Société exploitante:	Dachkraftwerk 3 GmbH Co KG

Pays:	Allemagne
Adresse:	D-01623 Lommatzsch, Pitschütz
Puissance:	749.65 kWp
Surface:	4435.0 m^2
Nombre de panneaux:	2726
Economie de CO_2:	434.70 t/an
Date de rachat:	01.11.21
Société exploitante:	Dachkraftwerk 3 GmbH Co KG

Pays:	Allemagne
Adresse:	D-39397 Dalldorf, Am Heynburger Weg
Puissance:	749.71 kWp
Surface:	3799.0 m^2
Nombre de panneaux:	2054
Economie de CO_2:	338.00 t/an
Date de rachat:	01.11.21
Société exploitante:	Dachkraftwerk 3 GmbH Co KG

Pays:	Allemagne
Adresse:	D-99735 Werther, Bachstrasse 24
Puissance:	509.87 kWp
Surface:	2560.0 m^2
Nombre de panneaux:	1522
Economie de CO_2:	280.50 t/an
Date de rachat:	01.11.21
Société exploitante:	Dachkraftwerk 3 GmbH Co KG

Pays:	Allemagne
Adresse:	D-99735 Werther, Riethstrasse 1
Puissance:	714.89 kWp
Surface:	3589.9 m^2
Nombre de panneaux:	2134
Economie de CO_2:	394.40 t/an
Date de rachat:	01.11.21
Société exploitante:	Dachkraftwerk 3 GmbH Co KG

Installations E&H Hunsrücker Solarstrom GmbH & Co KG :

Pays:	Allemagne
Adresse:	97447 Gerolzhofen, Adam-Stegerwald-Str. 14
Puissance:	421 kWp
Surface:	2897 m^2
Nombre de panneaux:	2050
Economie de CO_2:	311.85 t / an
Date de rachat:	30.08.19
Société exploitante:	E&H Hunsrücker Solarstrom GmbH & Co KG

Pays:	Allemagne
Adresse:	56288 Kastellaun, Theodor-Heuss-Str. 6 u. 10
Puissance:	132 kWp
Surface:	1020 m^2
Nombre de panneaux:	600
Economie de CO_2:	97.78 t / an
Date de rachat:	30.08.19
Société exploitante:	E&H Hunsrücker Solarstrom GmbH & Co KG

Pays:	Allemagne
Adresse:	15907 Lübben, Am Kleinen Hain 6. u.a.
Puissance:	277.7 kWp
Surface:	2145.4 m^2
Nombre de panneaux:	1262
Economie de CO_2:	205.70 t / an
Date de rachat:	30.08.19
Société exploitante:	E&H Hunsrücker Solarstrom GmbH & Co KG

Pays:	Allemagne
Adresse:	91275 Michelfeld, Am Pferrbacher Weg 12 - 16
Puissance:	148.8 kWp
Surface:	1296 m^2
Nombre de panneaux:	762
Economie de CO_2:	110.22 t / an
Date de rachat:	30.08.19
Société exploitante:	E&H Hunsrücker Solarstrom GmbH & Co KG

Pays:	Allemagne
Adresse:	91275 Michelfeld, Am Pferrbacher Weg 12
Puissance:	514.5 kWp
Surface:	3570 m^2
Nombre de panneaux:	2100
Economie de CO_2:	381.11 t / an
Date de rachat:	30.08.19
Société exploitante:	E&H Hunsrücker Solarstrom GmbH & Co KG

Pays:	Allemagne
Adresse:	55487 Sohren, Michael-Felke-Str. 13
Puissance:	1053 kWp
Surface:	9945 m^2
Nombre de panneaux:	5850
Economie de CO_2:	780.00 t / an
Date de rachat:	30.08.19
Société exploitante:	E&H Hunsrücker Solarstrom GmbH & Co KG

Pays:	Allemagne
Adresse:	55487 Sohren, Michael-Felke-Str. 16
Puissance:	983 kWp
Surface:	7599 m^2
Nombre de panneaux:	4470
Economie de CO_2:	728.15 t / an
Date de rachat:	30.08.19
Société exploitante:	E&H Hunsrücker Solarstrom GmbH & Co KG

Pays:	Allemagne
Adresse:	55487 Sohren, Michael-Felke-Str. 14
Puissance:	241.6 kWp
Surface:	1867m^2
Nombre de panneaux:	1098
Economie de CO_2:	178.96 t / an
Date de rachat:	30.08.19
Société exploitante:	E&H Hunsrücker Solarstrom GmbH & Co KG

Installations Pitarre SAS

Pays:	France
Adresse:	Route du Lourdes190, F-65380 Lamarque-Pontacq
Puissance:	243 kWp
Surface:	1735 m^2
Nombre de panneaux:	1349
Economie de CO_2:	170.1 t/an
Date de raccordement:	02.09.13
Société exploitante:	Pitarre SAS

Pays:	France
Adresse:	Aveyron, F-12150 Bellas Severac le Château
Puissance:	100 kWp
Surface:	1317 m^2
Nombre de panneaux:	1029
Economie de CO_2:	70 t/an
Date de raccordement:	20.12.13
Société exploitante:	Pitarre SAS

Installations Groupe Prime Energy Invest AG (Groupe, particpation de 100% au niveau consolidé)

Pays:	Allemagne
Adresse:	Schusterinsel 5, Weil am Rhein
Puissance:	50 kWp
Surface:	415 m^2
Nombre de panneaux:	360
Economie de CO_2:	36 t/an
Date de raccordement:	01.01.06
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	Hegenheimerstrasse 16, Weil am Rhein
Puissance:	177.84 kWp
Surface:	1261 m^2
Nombre de panneaux:	988
Economie de CO_2:	130 t/an
Date de raccordement:	01.09.10
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	Hegenheimerstrasse 17, Weil am Rhein
Puissance:	126.00 kWp
Surface:	2757 m^2
Nombre de panneaux:	2106
Economie de CO_2:	91 t/an
Date de raccordement:	01.01.06
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	Hegenheimerstrasse 18, Weil am Rhein
Puissance:	202.68 kWp
Surface:	1438 m^2
Nombre de panneaux:	1126
Economie de CO_2:	149 t/an
Date de raccordement:	01.09.10
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	Colmarerstrasse 7, Weil am Rhein
Puissance:	482.76 kWp
Surface:	3422 m^2
Nombre de panneaux:	2680
Economie de CO_2:	355 t/an
Date de raccordement:	01.03.11
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	Rebgartenweg 2, Weil am Rhein
Puissance:	544.00 kWp
Surface:	3755 m^2
Nombre de panneaux:	2941
Economie de CO_2:	400 t/an
Date de raccordement:	01.03.11
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	Im Kränzliacker 9, Weil am Rhein
Puissance:	22.00 kWp
Surface:	169 m^2
Nombre de panneaux:	135
Economie de CO_2:	16 t/an
Date de raccordement:	01.12.06
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	ZUE, Eggingen
Puissance:	220.00 kWp
Surface:	3526 m^2
Nombre de panneaux:	774
Economie de CO_2:	166 t/an
Date de raccordement:	01.12.06
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	TDDK Strassgräbchen
Puissance:	786.00 kWp
Surface:	5156 m^2
Nombre de panneaux:	3144
Economie de CO_2:	582.22 t/an
Date de raccordement:	23.12.07
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	Flosswörthstrasse 43-45, Mannheim
Puissance:	20.66 kWp
Surface:	136 m^2
Nombre de panneaux:	83
Economie de CO_2:	15.3 t/an
Date de raccordement:	21.12.07
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	Johannes-R. Becher-Str. 14, Grossenhain
Puissance:	10.80 kWp
Surface:	100 m^2
Nombre de panneaux:	43
Economie de CO_2:	6.5 t/an
Date de raccordement:	01.03.09
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	Johannes-R. Becher-Str. 16, Grossenhain
Puissance:	10.80 kWp
Surface:	100 m^2
Nombre de panneaux:	43
Economie de CO_2:	6.5 t/an
Date de raccordement:	01.03.09
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	Woogmorgen 12, Kirchheimbolanden
Puissance:	164.7 kWp
Surface:	1115 m^2
Nombre de panneaux:	680
Economie de CO_2:	115 t/an
Date de raccordement:	01.01.12
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	Muesmattstrasse 39, Rheinfelden
Puissance:	28.86 kWp
Surface:	199.16 m^2
Nombre de panneaux:	156
Economie de CO_2:	15.75 t/an
Date de raccordement:	01.01.10
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	Hauptstrasse 16/17 Tippersdorf (Lottengrün)
Puissance:	66.11 kWp
Surface:	264 m^2
Nombre de panneaux:	434
Economie de CO_2:	48.97 t/an
Date de raccordement:	01.01.12
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	Wiesenberg, Alsleben
Puissance:	1360.00 kWp
Surface:	8992 m^2
Nombre de panneaux:	5540
Economie de CO_2:	1007.41 t/an
Date de raccordement:	15.11.12
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	Bollbrügge, Sanitz
Puissance:	1167.48 kWp
Surface:	7659 m^2
Nombre de panneaux:	4968
Economie de CO_2:	756 t/an
Date de raccordement:	01.04.14
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	Barth II, Divitz
Puissance:	8174.48 kWp
Surface:	53595 m^2
Nombre de panneaux:	32680
Economie de CO_2:	5400 t/an
Date de raccordement:	01.01.15
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Allemagne
Adresse:	EEA Erneuerbare Energien, Alpenrod
Puissance:	1430.00 kWp
Surface:	4928 m^2
Nombre de panneaux:	6160
Economie de CO_2:	1000 t/an
Date de raccordement:	01.01.15
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe

Pays:	Espagne
Adresse:	Garcia Junco
Puissance:	107.00 kWp
Surface:	702 m^2
Nombre de panneaux:	428
Economie de CO_2:	79.26 t/an
Date de raccordement:	01.07.11
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe (ISIS Energia S.L. Unipersonal

Pays:	Espagne
Adresse:	Cadiz I
Puissance:	1800.00 kWp
Surface:	22562 m^2
Nombre de panneaux:	4809
Economie de CO_2:	1815 t/an
Date de raccordement:	en construction
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe (ISIS Energia S.L. Unipersonal

Pays:	Espagne
Adresse:	Cadiz II
Puissance:	3400.00 KWp
Surface:	42618 m^2
Nombre de panneaux:	9085
Economie de CO_2:	3430 t/an
Date de raccordement:	en construction
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe (ISIS Energia S.L. Unipersonal

Pays:	Espagne
Adresse:	Colmenar Viejo, province de Madrid
Puissance:	1400.00 KWp
Surface:	8000 m^2
Nombre de panneaux:	4250
Economie de CO_2:	1590 t/an
Date de rachat:	Juillet 2022
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe (ISIS Energia S.L. Unipersonal

Pays:	République tchèque
Adresse:	Cehovice 1
Puissance:	1066.00 kWp
Surface:	6993 m^2
Nombre de panneaux:	4264
Economie de CO_2:	789.63 t/an
Date de raccordement:	30.10.09
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe (Buzzing Yellow Lines CZ)

Pays:	France
Adresse:	Hagenthal 1
Puissance:	75.00 kWp
Surface:	492 m^2
Nombre de panneaux:	300
Economie de CO_2:	55.56 t/an
Date de raccordement:	01.04.10
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe (Sàrl Hagenthal Solaire)

Pays:	France
Adresse:	Hagenthal 2
Puissance:	34.60 kWp
Surface:	138 m^2
Nombre de panneaux:	227
Economie de CO_2:	25.63 t/an
Date de raccordement:	01.07.12
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe (Sàrl Hagenthal Solaire)

Pays:	France
Adresse:	2 rue des Vignes, 68220 Leymen
Puissance:	200.0 kWp
Surface:	1800 m^2
Nombre de panneaux:	588
Economie de CO_2:	140 t/an
Date de raccordement:	29.09.20
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe (Sàrl Prime Energy France)

Pays:	France
Adresse:	2 rue des Vignes, 68220 Leymen
Puissance:	100.0 kWp
Surface:	500 m^2
Nombre de panneaux:	277
Economie de CO_2:	70 t/an
Date de raccordement:	11.05.21
Société exploitante:	Prime Energy Invest AG Gruppe (Sàrl Prime Energy France)

Pays:	Hongrie
Adresse	Acs 3 installations - Ocsod 3 installations - Polgar 3 installatic
Puissance	4'500 kWp
Surface	26'841.3 m2
Nombre de panneaux	15789
Economie de CO_2:	3'333.33 t/an
Date de rachat:	01.11.2021
Société exploitante:	Lillor Energetika Kft et Ernö Solar Kft

Pays:	Hongrie
Adresse	Dévavanya 2 installations - Kondoros 1 installation - Oroshaza 2 installations - Bekes 1 installation
Puissance	3000 kWp
Surface	
Nombre de panneaux	
Economie de CO_2:	2'191.764 t/an
Date de rachat:	en 2022
Société exploitante:	PrimeEnergy Hungary KFT

ANNEXE II: PORTEFEUILLE IMMOBILIER

(Note: les valeurs suivantes sont basées sur les données de l'Émetteur et n'ont pas été vérifiées.)

PrimeEnergy Cleantech SA: Projets réalisés 31.12.2021

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-2502 Biel, Neuengasse 29
Année de construction:	1958
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	4 appartements
Valeur nette comptable:	1'661'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA
Pays:	Suisse
Adresse:	CH-2502 Biel, Rüschlistrasse 9
Année de construction:	1870
Objet:	1 immeuble résidentiel et commercial
Nombre d'appartements:	1 local commercial et 2 appartements
Valeur nette comptable:	1'125'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-2543 Lengnau, Bielstrasse 24
Année de construction:	1948
Objet:	1 immeuble résidentiel et commercial
Nombre d'appartements:	1 local commercial + 1 x 4 pièces + 1 x 5 pièces
Valeur nette comptable:	1'015'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4938 Rohrbach, Hauptstrasse 8
Année de construction:	1990
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	1 x 2.5 pièces + 2 x 3.5 pièces + 2 x 4.5 pièces + 1 x 5.5 p
Valeur nette comptable:	1'941'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4123 Allschwil, Feldstrasse 43
Année de construction:	2013
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	2 x 3.5 pièces
Valeur nette comptable:	1'293'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4103 Bottmingen, Weichselmattstrasse 58
Année de construction:	2004
Objet:	Copropropriété
Nombre d'appartements:	1 x 5.5 pièces
Valeur nette comptable:	757'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4410 Liestal, Rathausstrasse 50
Année de construction:	1850
Objet:	1 immeuble résidentiel et commercial
Nombre d'appartements:	2 locaux commerciaux + 3 appartements
Valeur nette comptable:	755'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4057 Basel, Hochbergerstrasse 74/76
Année de construction:	2001
Objet:	Copropropriété
Nombre d'appartements:	2 x 3.5 pièces
Valeur nette comptable:	410'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4054 Basel, Rümelinsbachweg 20
Année de construction:	2000
Objet:	Copropropriété
Nombre d'appartements:	1 x 3.5 pièces
Valeur nette comptable:	331'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4054 Basel, Belchenstrasse 9
Année de construction:	1889
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	4 x 2.5 pièces
Valeur nette comptable:	1'053'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-6006 Luzern, Haldenstrasse 9
Année de construction:	1927
Objet:	1 immeuble résidentiel et commercial
Nombre d'appartements:	2 locaux commerciaux + 3 appartements
Valeur nette comptable:	2'926'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4600 Olten, Hauptgasse 21
Année de construction:	1930
Objet:	1 immeuble résidentiel et commercial
Nombre d'appartements:	2 locaux commerciaux + 10 appartements
Valeur nette comptable:	5'707'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4600 Olten, Unterführungsstrasse 29
Année de construction:	1936
Objet:	1 immeuble résidentiel et commercial
Nombre d'appartements:	9 appartements + local commercial
Valeur nette comptable:	4'369'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4655 Stüsslingen, Sandackerweg 10 + 12
Année de construction:	2010
Objet:	2 immeubles résidentiels
Nombre d'appartements:	4 x 3.5 pièces + 4 x 4.5 pièces
Valeur nette comptable:	2'909'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4102 Binningen, Schafmattweg 35/35B
Année de construction:	1931
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	4 x 2.5 pièces + 2 x 3 pièces
Valeur nette comptable:	912'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4616 Kappel, Schulhausstrasse
Année de construction:	2015
Objet:	2 immeubles résidentiels
Nombre d'appartements:	16 appartements
Valeur nette comptable:	6'770'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA

Pays:	Suisse
Adresse:	Witterswil
Année de construction:	2019
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	1 appartement
Valeur nette comptable:	981'000
Volume d'investissement	990'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA
Finalisation prévu:	2020

PrimeEnergy Cleantech SA: Projets en cours

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4600 Olten, Aarauerstrasse 31
Année de construction:	en développement de projet
Objet:	1 immeuble résidentiel et commercial (Projet)
Nombre d'appartements:	12 appartements + 1 local commercial
Valeur nette comptable:	403'000
Volume d'investissement	5'000'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA
Finalisation prévu:	

Pays:	Suisse
Adresse:	Balsthal, Rauracherweg
Année de construction:	en développement de projet
Objet:	Terrain, 2 immeubles résidentiels
Nombre d'appartements:	18 appartements
Valeur nette comptable:	1'252'000
Volume d'investissement	8'255'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA **(vendu 16.03.22)**
Finalisation prévu:	2022

Pays:	Suisse
Adresse:	Marbach
Année de construction:	en développement de projet
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	1 x 4.5 pièces + 1 x 3.5 pièces
Valeur nette comptable:	2'430'000
Volume d'investissement	2'430'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA
Finalisation prévu:	

PrimeEnergy Cleantech SA: Terrains

Pays:	Suisse
Adresse:	Rainächer (Midas Real AG), Rekingen
Valeur nette comptable:	2'976'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA **(vente prévue pour**
	le deuxième trimestre 2022)

Pays:	Suisse
Adresse:	Rainächer (Midas Real AG), Rekingen
Valeur nette comptable:	256'000
Société propriétaire:	PrimeEnergy Cleantech SA **(vente prévue pour**
	le deuxième trimestre 2022)

The Real Project AG (Valeur nette comptable au 31.12.2020)

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4056 Basel, Hüningerstrasse 101
Participation	40%
Année de construction:	2009
Objet:	1 immeuble résidentiel et commercial
Nombre d'appartements:	locaux commerciaux + 70 appartements
Valeur nette comptable:	66'002'336
Société propriétaire:	The Real Project AG

Pays:	Suisse
Adresse:	Bâtiment A, Saas Grund, Parz. 306
Participation	40%
Année de construction:	2019
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	18 appartements
Valeur nette comptable:	10'142'192
Société propriétaire:	The Real Project AG

Parzello GmbH (Valeur nette comptable au 31.12.2020, Acquisition 26.04.2021)

Pays:	Suisse
Adresse:	Bâtiment D, Saas Grund, Parz. 308
Participation	40%
Année de construction:	2019
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	18 appartements
Valeur nette comptable:	10'496'165
Société propriétaire:	Parzello GmbH

Pays:	Suisse
Adresse:	Garage souterrain
Participation	40%
Objet:	1 garage souterrain
Valeur nette comptable:	90'000
Société propriétaire:	Parzello GmbH

MFH Invest AG (acquisition 19 avril 2022 retroactive au 26 avril 2021)

Pays:	Suisse
Adresse:	Bâtiment B, Saas Grund
Participation	36%
Année de construction:	2019
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	18 appartements
Valeur nette comptable:	10'382'447
Société propriétaire:	MFH Invest AG

River Real AG (fondation 15.11 2021)

Pays:	Suisse
Adresse:	Bâtiment F, Saas Grund, Parz. 311 und 312
Participation	36%
Année de construction:	2019
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	18 appartements
Valeur nette comptable:	10'600'000
Société propriétaire:	River Real AG

Solar Immo AG (Valeur nette comptable au 31.12.2020)

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4562 Biberist, Industriestrasse 6
Participation	100%
Année de construction:	1971
Objet:	Bâtiment industriel
Nombre d'appartements:	Local commercial
Valeuer net comptable	8'195'058
Société propriétaire:	Solar Immo AG

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-3600 Thun, Niederhornstrasse 20, 20a
Participation	100%
Année de construction:	Projet de rénovation
Objet:	Deux bâtiments résidentiels
Nombre d'appartements:	
Prix d'achat contractuel	2'128'000
Société propriétaire:	Solar Immo AG **(achat avril 2022)**

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-3600 Thun, Feldstrasse 9
Participation	100%
Année de construction:	Projet de rénovation
Objet:	Bâtiments résidentiel
Nombre d'appartements:	
Prix d'achat contractuel	1'472'000
Société propriétaire:	Solar Immo AG **(achat avril 2022)**

Moutier Real Estate AG (Valeur nette comptable au 31.12.2020)

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-2740 Moutier et Cormoret
Participation	100%
Année de construction:	1961+1974+1995
Objet:	3 immeubles résidentiels
Nombre d'appartements:	38 appartements
Valeuer net comptable	12'594'818
Société propriétaire:	Moutier Real Estate AG

Glatt & Vettiger AG (Achat au 08.12.21)

Pays:	Suisse
Adresse:	CH-4410 Liestal, Oristalstrasse 87, 87a et 89a
Participation	50%
Année de construction:	
Objet:	Bâtiment industriel
Nombre d'appartements:	Local commercial
Valeuer net comptable	4'516'800
Société propriétaire:	Glatt & Vettiger AG

Peterskirch-Immobilien AG (Valeur nette comptable au 31.12.2020)

Pays:	Suisse
Adresse:	4051 Basel, Peterskirchplatz 1
Participation	70% à part du 1 janvier 2020
Année de construction:	en construction
Objet:	immeuble Résidentiel
Nombre d'appartements:	70 appartements / 5 locaux commerciaux
Valeuer net comptable	7'153'925
Société propriétaire:	Peterskirch-Immobilien AG

Billerbeck Immobilien AG (Valeur nette comptable au 31.12.2020, vendu au 01 janvier 2021)

Pays:	Suisse
Adresse:	4123 Allschwil, Baslerstrasse 345 - 347
Participation	50% à part du 1 janvier 2020
Année de construction:	2014
Objet:	immeuble Résidentiel
Nombre d'appartements:	16 appartements
Valeuer net comptable	11'609'000
Société propriétaire:	Billerbeck Immobilien AG

Bargella Immobilien GmbH (Valeur nette comptable au 31.12.2020)

Pays:	Allemagne
Adresse:	DE-79576 Weil am Rhein, Hegenheimerstrasse 17
Participatiion	100% à part du 1 janvier 2020
Année de construction:	1987
Objet:	1 immeuble commercial
Nombre d'appartements:	Bureaux et entrepôt
Valeur nette comptable:	EUR 655'919.32
Société propriétaire:	Bargella Immobilien GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	DE-79576 Weil am Rhein, Im Kräzliacker 9
Participatiion	100% à part du 1 janvier 2020
Année de construction:	1988
Objet:	1 immeuble commercial
Nombre d'appartements:	Bureaux et locaux de commerce
Valeur nette comptable:	EUR 1'780'150.05
Société propriétaire:	Bargella Immobilien GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	DE-41836 Hückelhoven-Ratheim, Ernst-Reuter-Str. 3-5
Participatiion	100% à part du 1 janvier 2020
Année de construction:	2010
Objet:	1 Centre Commercial
Nombre d'appartements:	Centre Commercial
Valeur nette comptable:	EUR 1'602'610.21
Société propriétaire:	Bargella Immobilien GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	DE-01796 Pima, Schuhgasse 9
Participatiion	100% à part du 1 janvier 2020
Année de construction:	1990
Objet:	1 immeuble résidentiel et commercial
Nombre d'appartements:	1 immeuble résidentiel et commercial
Valeur nette comptable:	EUR 1'009'712
Société propriétaire:	Bargella Immobilien GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	DE-13403 Berlin-Reinickendorf, Eichborndamm 21
Participatiion	100% à part du 1 janvier 2020
Année de construction:	1905
Objet:	1 immeuble résidentiel et commercial
Nombre d'appartements:	1 immeuble résidentiel et commercial
Valeur nette comptable:	EUR 612'968.68
Société propriétaire:	Bargella Immobilien GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	DE-13403 Berlin-Reinickendorf, Kögelstrasse 10 - 11
Participatiion	100% à part du 1 janvier 2020
Année de construction:	1910
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	1 immeuble résidentiel
Valeur nette comptable:	EUR 1'175'118.92
Société propriétaire:	Bargella Immobilien GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	DE-01833 Stolpen, Dresdener Strasse 9 - 17
Participatiion	100% à part du 1 janvier 2020
Année de construction:	1920
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	1 immeuble résidentiel
Valeur nette comptable:	EUR 803'714.8
Société propriétaire:	Bargella Immobilien GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	DE-16766 Kremmen, Griebener Weg 15 A - E
Participatiion	100% à part du 1 janvier 2020
Année de construction:	1980
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	1 immeuble résidentiel
Valeur nette comptable:	EUR 1'166'228.46
Société propriétaire:	Bargella Immobilien GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	DE-01796 Pima, Portefeuille II
Participatiion	100% à part du 1 janvier 2020
Année de construction:	1905
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	1 immeuble résidentiel
Valeur nette comptable:	EUR 2'252'311.20
Société propriétaire:	Bargella Immobilien GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	DE-14776 Brandenburg a. d. Havel, Steinstr. 50
Participatiion	100% à part du 1 janvier 2020
Année de construction:	1986
Objet:	1 immeuble résidentiel - commercial
Nombre d'appartements:	1 immeuble résidentiel - commercial
Valeur nette comptable:	EUR 710'990.70
Société propriétaire:	Bargella Immobilien GmbH

Pays:	Allemagne
Adresse:	DE-99628 Guthmannshausen, Schulgasse 177 a-c
Participatiion	100% à part du 1 janvier 2020
Année de construction:	1982
Objet:	1 immeuble résidentiel
Nombre d'appartements:	1 immeuble résidentiel
Valeur nette comptable:	EUR 579'620.00
Société propriétaire:	Bargella Immobilien GmbH

Bargella Immobilien GmbH Terrain:

Pays:	Allemagne
Adresse:	DE-68775 Ketsch, Thüringer Str. 3
Participatiion	100% à part du 1 janvier 2020
Année de construction:	06.03.2020
Objet:	Terrain
Nombre d'appartements:	-
Valeur nette comptable:	EUR 660'718.46
Société propriétaire:	Bargella Immobilien GmbH

ANNEXE III : INFORMATIONS FINANCIERES

Comptes intermédiaires non-audités de PrimeEnergy Cleantech SA pour la période du 1er juillet 2021 au 31 décembre 2021 et pour la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021

ACTIF	Annexe	31.12.2021	30.06.2021
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme			
Caisse		618.90	90.70
Avoirs bancaires		1'769'983.80	2'513'438.99
Avoirs bancaires liés aux immeubles		1'608'975.27	1'467'627.87
		3'379'577.97	3'981'157.56
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		72'171.30	50'426.15
Autres créances à court terme			
Prêts accordés à l'actionnaire		12'117'363.94	5'398'739.28
Prêts accordés à des sociétés liées	I	42'199'317.18	31'934'313.69
Créances auprès des régies immobilières		-	7'795.05
Autres créances à court terme		398'348.25	373'283.85
		54'715'029.37	37'714'131.87
Actifs de régularisation		598'514.82	358'376.99
Total de l'actif circulant		**58'765'293.46**	**42'104'092.57**
Participations	I, II 1)	38'153'369.52	39'211'842.38
Prêts accordés à des sociétés liées, postposés	I, II 3)	2'600'000.00	2'600'000.00
Immobilisations corporelles			
Mobilier et matériel de bureau, net		65'700.00	75'000.00
Installations informatiques, net		6'000.00	7'400.00
Véhicules, net		19'200.00	23'100.00
		90'900.00	105'500.00
Terrains non bâtis	I, II 4)	4'484'000.00	4'468'000.00
Immeubles	I, II 4)	37'748'000.00	37'908'000.00
		42'232'000.00	42'376'000.00
		42'322'900.00	42'481'500.00
Total de l'actif immobilisé		**83'076'269.52**	**84'293'342.38**
Total de l'actif		**141'841'562.98**	**126'397'434.95**

PASSIF	Annexe	**31.12.2021**	**30.06.2021**
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		262'144.53	238'856.88
Emprunt obligataire à court terme portant intérêt	III 6)	18'110'000.00	16'790'000.00
Dettes à court terme portant intérêt			
Engagements bancaires à court terme		-	15.00
Emprunts tiers		91'000.00	90'720.15
		91'000.00	90'735.15
Autres dettes à court terme			
Engagements envers des régies immobilières		22'284.70	22'284.70
Autres dettes à des sociétés liées		7'864'899.47	9'138'804.35
Autres dettes à court terme		238'398.97	184'257.86
		8'125'583.14	9'345'346.91
Passifs de régularisation		2'267'580.18	4'196'881.18
Total des capitaux étrangers à court terme		**28'856'307.85**	**30'661'820.12**
Dettes à long terme portant intérêt			
Emprunts hypothécaires	III 4)	29'607'100.00	29'942'100.00
Emprunts obligataires	III 6)	73'210'000.00	53'010'000.00
Emprunts tiers		1'736'963.00	1'758'963.00
		104'554'063.00	84'711'063.00
Autres dettes à long terme			
Engagements envers des personnes proches		-	-
		-	-
Total des capitaux étrangers à long terme		**104'554'063.00**	**84'711'063.00**
Capitaux propres			
Capital social		3'988'430.00	3'988'430.00
Réserve légale issue du capital		14'733'395.00	15'128'767.00
Apports de capital*		14'064'588.70	14'459'960.70
Autres réserve		668'806.30	668'806.30
Réserve légale issue du bénéfice		600'000.00	600'000.00
Résultat au bilan			
Résultat reporté		-8'692'645.17	-5'573'146.94
Résultat de l'exercice		-2'197'987.70	-3'119'498.23
		-10'890'632.87	-8'692'645.17
Total des capitaux propres		**8'431'192.13**	**11'024'551.83**
Total du passif		**141'841'562.98**	**126'397'434.95**

	Annexe	2021/2022	2020/2021
		01.07.-31.12.	01.07.-30.06.
Produits nets des ventes et de prestations de services			
Produits de prestations de services		768'643.00	805'951.05
Produits de revenus locatifs		877'695.01	1'730'750.28
Produits de ventes des participations		-200'416.66	-
		1'445'921.35	2'536'701.33
Charges de matériel			
Frais d'émission		-225'142.00	-178'957.24
Entretien		-146'180.10	-230'255.29
Frais divers		-29'616.41	-59'517.90
Assurances		-3'195.15	-22'136.85
Frais de gestion		-45'279.63	-82'278.18
Autres frais administratifs		-13'262.49	-12'477.34
Intérêts hypothécaires		-147'162.57	-301'166.75
		-609'838.35	-886'789.55
Bénéfice brut I		**836'083.00**	**1'649'911.78**
Charges de personnel			
Charges salariales		-1'590'311.70	-1'048'971.60
Charges d'assurances sociales		-144'330.15	-98'349.70
Autres charges de personnel		-2'106.12	-11'020.51
		-1'736'747.97	-1'158'341.81
Bénéfice brut II		**-900'664.97**	**491'569.97**
Autres charges d'exploitation			
Charges de locaux		-72'568.69	-153'135.65
Entretien, réparation, remplacement		-47'605.40	-62'853.64
Charges de véhicules		-12'183.30	-47'861.37
Assurances-choses, droits et taxes		-847.50	-16'777.79
Charges d'énergie et d'évacuation des déchets		-293.87	-1'586.95
Frais d'administration et charges d'informatique		-14'077.51	-40'325.89
Honoraires pour comptabilité, conseils et révision	III 8)	-222'432.75	-366'472.53
Publicité		-264'605.37	-495'227.90
Corrections de la déduction de l'impôt préalable		-	-46'660.80
		-634'614.39	-1'230'902.52
BÉNÉFICE/PERTE D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)		-1'535'279.36	-739'332.55

COMPTES SEMESTRIELS: COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021/2022
(Rapport portant sur la période allant du 1er juillet 2021 au 31 décembre 2021) (exprimés en CHF)

	Annexe	**2021/2022**	**2020/2021**
		01.07.-31.12.	01.07.-30.06.
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé			
Amortissements sur immobilisations corporelles mobilières		-14'600.00	-31'816.00
Amortissements sur immobilisations corporelles immobilières		-213'803.80	-415'801.80
		-228'403.80	-447'617.80
BÉNÉFICE/PERTE D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS (EBIT)		-1'763'683.16	-1'186'950.35
Charges financières			
Charges d'intérêts bancaires et dettes		-160'131.06	-523'757.34
Intérêts sur les emprunts obligataires		-1'487'597.28	-2'489'696.95
Autres charges financières		-20'021.98	-273'199.89
		-1'667'750.32	-3'286'654.18
Produits financiers			
Produits des intérêts bancaires		8.53	35.49
Produits des intérêts des prêts		1'254'753.35	1'117'042.50
Autres produits financiers		1'658.40	23'765.81
		1'256'420.28	1'140'843.80
Produits et charges extraordinaires			
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	III 9)	-	259'142.15
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	III 9)	-	-
		-	259'142.15
RÉSULTAT ANNUEL AVANT IMPÔTS (EBT)		-2'175'013.20	-3'073'618.58
Impôts directs			
Impôts cantonaux, communaux et fédéral direct		-22'974.50	-45'879.65
		-22'974.50	-45'879.65
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		**-2'197'987.70**	**-3'119'498.23**

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE DE L'EXERCICE 2021/2022
(Rapport portant sur la période allant du 1er juillet 2021 au 31 décembre 2021) (exprimés en CHF)

	2021/2022 01.07.-31.12. (CHF)	2020/2021 01.07.-30.06. (CHF)
Bénéfice (Perte) de l'exercice	**(2'197'987.70)**	**(3'119'498.23)**
Amortissements de l'actif immobilisé	228'403.80	447'617.80
Autres charges (produits) sans incidence sur la trésorerie	-	(638'811.03)
Diminution (augmentation) des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	(21'745.15)	58'756.75
Diminution (augmentation) créances auprès des régies immobilières	7'795.05	-
Diminution (augmentation) des actifs de régularisation	(240'137.83)	145'775.30
Diminution (augmentation) des autres créances à court terme	(25'064.40)	(1'844.15)
Augmentation (diminution) des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	23'287.65	130'363.50
Augmentation (diminution) emprunts tiers à court termes portant intérêt	279.85	720.15
Augmentation (diminution) engagements envers des régies immobilières	-	21'782.20
Augmentation (diminution) des autres dettes à court terme	54'141.11	(14'313.50)
Augmentation (diminution) des passifs de régularisation	252'699.00	(272'769.62)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (cash-flow d'exploitation)	**(1'918'328.62)**	**(3'242'220.83)**
(Achats) d'immeubles	(69'803.80)	(366'801.80)
Ventes d'immeubles	-	-
(Investisements) Ventes participations	1'058'472.86	(437'191.88)
(Versements) de prêts accordés à l'actionnaire	(6'718'624.66)	(6'491'577.22)
(Versements) de prêts accordés à des sociétés liées	(10'265'003.49)	(2'853'464.25)
Augmentation (diminution) Autres dettes à des société liées	(1'273'904.88)	(133'797.39)
(Investissements) dans des immobilisations corporelles	-	(39'916.00)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(17'268'863.97)**	**(10'322'748.54)**
Augmentation du financement d'emprunts hypothécaires	-	3'025'000.00
(Remboursement) du financement d'emprunts hypothécaires	(335'000.00)	(3'963'000.00)
Augmentation du financement d'emprunts obligataires	28'898'000.00	12'192'000.00
(Remboursement) du financement d'emprunts obligataires	(9'560'000.00)	(260'000.00)
Augmentation financement engagements à long terme des tiers	(22'000.00)	166'963.00
Augmentation de capital	-	4'028'213.00
Dividende	(395'372.00)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**18'585'628.00**	**15'189'176.00**
Variation des liquidités	**(601'564.59)**	**1'624'206.63**
Liquidités au 1er juillet	3'981'142.56	2'356'935.93
Liquidités au 30 juin	3'379'577.97	3'981'142.56
Variation des liquidités	**(601'564.59)**	**1'624'206.63**

I. Raison sociale, forme juridique, siège de la société et domaines d'activité (art. 959c al. 2. ch 2 CO)

PrimeEnergy Cleantech SA est une société anonyme de droit suisse au capital social de CHF 3'988'430 (au 31 décembre 2021), elle est inscrite au Registre du commerce de Bâle-Campagne sous référence CHE-102.420.017. Son siège est à Allschwil. Elle a une succursale à Genève.

PrimeEnergy Cleantech SA a été constituée le 30 mai 2011. Ses activités consistent en des opérations d'engineering, développement et investissements dans le secteur du cleantech sur le plan national et international, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, énergie solaire photovoltaïque, énergie solaire thermique, énergie éolienne, énergie hydraulique; de la construction et transformation d'immeubles (achat, vente, gestion, administration et mise en valeur de biens immobiliers et mobiliers, à l'exception d'opérations prohibées par la LFAIE); et toutes opérations fiduciaires et prises de participation dans des sociétés en raison du but, à l'exception d'opérations prohibées par la LFAIE (cf. statuts pour but complet).

PrimeEnergy Cleantech SA investit directement ou indirectement dans des projets écologiques (photovoltaïques ou éoliens) ainsi que dans des immeubles.

Les projets d'investissements ont une durée de vie estimée, au minimum, entre vingt-cinq et trente ans, et une durée indéterminée pour les investissements immobiliers.

Le groupe se finance par des fonds propres, des emprunts obligataires, ainsi que des crédits bancaires sécurisés liés aux revenus des installations écologiques ou par gages immobiliers. Les échéances des dettes se situent entre trois et douze ans. La direction prend soin de la liquidité en permanence. Il existe des réserves d'endettement sur les projets écologiques ainsi que sur les immeubles. En outre, il y a un marché secondaire pour la vente des investissements écologiques, mais aussi des immeubles ce qui permet de réaliser des projets avant leur fin de vie résiduelle. La décision de procéder à une transaction de vente sera validée si l'ensemble des conditions requises permettent une plus-value ou une opération économiquement intéressante pour le groupe. Par conséquent, ces différents marchés sont observés en permanence par les organes de la société dans le but d'anticiper toute opération positive.

Le Conseil d'administration prévoit de prendre les dispositions nécessaires sur la décision de refinancement avec les conditions les plus favorables, au plus tard, deux ans avant le remboursement d'un emprunt obligataire.

Au 31 décembre 2021, la société compte 11 collaborateurs (au 30 juin 2021: 8 collaborateurs) à temps plein.

Le 18 avril 2018, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital en actions, dans le cadre d'une augmentation de capital autorisée, d'un montant maximal de CHF 1'500'000 à un montant maximal de CHF 4'500'000.

Le 20 janvier 2020, le capital social a été porté à un nouveau montant de 3'733'480 CHF par l'émission de 73'348 actions privilégiées.

Le 1er juillet 2020, le capital social a été porté à un nouveau montant de 3'868'350 CHF par l'émission de 13'487 actions privilégiées.

Le 25 février 2021, le capital social a été porté à un nouveau montant de 3'988'430 CHF par l'émission de 12'008 actions privilégiées.

II. Principes comptables et d'évaluation des comptes annuels et principes généraux d'évaluation (art. 959c al 1, ch. 1 CO)

Principe de base

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du Code des obligations (art. 957 à 962).

Principes de présentation

Ces états financiers représentent la situation financière intermédiaire au 31 décembre 2021 pour six mois et sont comparées avec l'exercice comptable arrêté au 30 juin 2021 comportant 12 mois.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation ont été appliqués de manière consistante et permanente et n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Toutes les opérations sont inscrites dans les livres de la société le jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat.

Évaluation et continuité d'exploitation

Les états financiers sont établis aux valeurs de continuité d'exploitation. Les rubriques figurant au bilan sont enregistrées à leur valeur nominale ou au plus pour la valeur qu'elles représentent pour la société, déduction faite des provisions nécessaires commandées par les circonstances.

En liaison avec son activité photovoltaïque, afin de s'assurer de la capacité de l'entreprise à poursuivre son activité, la Direction de la société a établi des tableaux, présentant les projections de revenus et de charges de la société à court, moyen et long terme, ainsi que des tableaux de flux de trésorerie ressortant des investissements effectués et des sources de financement.

Dans le cadre de la détermination de la valorisation de ses revenus futurs, la Direction s'est basée sur la puissance moyenne produite en kilowatts des centrales solaires, déduction faite d'une marge de sécurité, sur un prix de vente supérieur de l'énergie verte par rapport au prix du marché, lequel se réfère aux demandes déposées auprès de la société nationale pour l'exploitation du réseau Pronovo, et ce pour chaque centrale solaire.

Conversion des monnaies étrangères

Durant l'exercice, les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours en vigueur à la date de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change ainsi que les corrections d'évaluation résultant du changement des parités monétaires sont comprises dans le résultat de l'exercice.

Pour la clôture annuelle, les cours suivants ont été appliqués pour les principales devises:

	31.12.2021	30.06.2021
EUR (euro)	CHF 1.03615	CHF 1.0962

Participations

Les participations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les calculs d'amortissements jugés nécessaires en cas de perte de valeur permanente sont faits en groupe pour les investissements immobiliers et les investissements dans le domaine photovoltaïque.

Le Conseil d'administration a pris la décision de renoncer à l'établissement d'une consolidation de PrimeEnergy Cleantech SA compte tenu car les conditions prévues par l'art. 963a al. 1 ch. 1 CO sur la nécessité d'établir une consolidation sont pas remplis.

Immeubles

Les immeubles sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements jugés nécessaires, en cas de perte de valeur permanente. Il est pratiqué un amortissement sur la durée de vie estimée des biens immobiliers, soit 100 ans.

Frais et coûts liés à la création des emprunts obligataires

Les frais et coûts liés sont comptabilisés en charge lorsque ceux-ci sont encourus.

III. Autres indications exigées au sens de l'art. 959c CO et informations complémentaires sur certains postes du bilan et du compte de résultat

1) Participations (art. 959, al. 2, ch. 3 CO)

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.2021
The Real Project AG	Bâle, Suisse	Promotion et gestion immobilière	CHF 2'000'000	40 %	40 %

La société a acquis en date du 8 avril 2013, avec date d'intégration au 31 décembre 2012, une participation minoritaire dans la société « The Real Project AG » à Bâle, portée à 30% en 2013. En date du 10 octobre 2018 la société a acquis 10% en plus. L'activité de la société consiste en la gestion et l'administration du Voltacenter à Bâle, complexe immobilier regroupant un centre commercial, des locaux de bureaux et privés.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.2021
Prime Energy Production AG	Allschwil (Bâle-Campagne), Suisse	Conception, création de centrales solaires	CHF 600'000	100 %	100 %

La société a acquis en date du 15 mars 2013, avec date d'intégration au 31 décembre 2012, une participation majoritaire dans la société «Prime Energy Production AG» (autrefois: «Prime Energy Development AG») à Allschwil dans le canton de Bâle-Campagne. L'activité de la société consiste dans la planification, la conception, la création de systèmes photovoltaïques, centrales solaires ainsi que la vente et l'exploitation de tels systèmes dans le pays.

La société continue de se développer en investissant dans plusieurs centrales photovoltaïques dans le canton de Bâle-Campagne et en Suisse Romande.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.2021
Prime Energy PV Nord AG	Allschwil (Bâle Campagne), Suisse	Conception, création de centrales solaires	CHF 500'000	100 %	100 %

La société a acquis en date du 28 février 2014, avec date d'intégration au 31 décembre 2013, une participation majoritaire dans la société «Prime Energy PV Nord AG» à Allschwil dans le canton de Bâle Campagne. L'activité de la société consiste dans la planification, la conception, la création de systèmes photovoltaïques, centrales solaires ainsi que la vente et l'exploitation de tels systèmes dans le pays.

La société investit dans des installations photovoltaïques situées dans le canton d'Argovie.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.2021
Pitarre	Paris, France	Conception, création de centrales solaires	EUR 5'000	100 %	100 %

La société a acquis en date du 30 août 2013 une participation majoritaire dans Pitarre I, de la société « GBL Energies SAS » à Paris, et une participation majoritaire dans Pitarre II, de la société « GBL Energies SAS » à Paris. Les deux sociétés ont été fusionnées le 25 novembre 2016 et sont devenues la nouvelle Société Pitarre. L'activité de la société consiste dans la planification, la conception, la création de systèmes photovoltaïques, centrales solaires ainsi que la vente et l'exploitation de tels systèmes en France.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.2021
PEC Sun-Invest Gmbh	Weil am Rhein, Allemagne	Achat-vente et gestion d'installations photovoltaïques, vente du courant au réseau public	EUR 25'000	100 %	100 %

La société a constitué la Sarl «PEC Sun-Invest Gmbh» à Weil am Rhein en Allemagne, en date du 1er septembre 2014. L'activité de la société consiste dans l'achat-vente et l'exploitation de centrales solaires, ainsi que la distribution du courant au réseau public en Allemagne.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.2021
Solar-Immo AG	Biberist (Soleure), Suisse	Investissements immobiliers et installations photovoltaïques	CHF 400'000	100 %	100 %

La société a acquis en date du 30 décembre 2016 une participation majoritaire dans Solar-Immo AG à Biberist dans le canton de Soleure. L'activité de la société consiste dans des investissements immobiliers et dans des installations photovoltaïques situées dans le canton de Soleure.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.2021
PrimeEnergy Advice SA	Genève, Suisse	Investissements dans les énergies renouvables	CHF 100'000	100 %	100 %

La société a fondé cette participation en 14 juin 2018 à Genève. L'activité de la société consiste dans des investissements dans les énergies renouvables.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.202
Prime Energy Invest AG	Weil am Rhein, Allemagne	Investissements immobiliers et installations photovoltaïques	EUR 4'100'000	65.49 %	65.49 %

La société a acquis en date du 01 janvier 2019 une participation majoritaire dans la société Prime Energy Invest AG à Weil am Rhein, portée à 65.49% en 2019. L'activité de la société consiste dans des investissements immobiliers et dans des installations photovoltaïques situées en Allemagne.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.202
Moutier Real Estate AG	Moutier, Suisse	Investissements immobiliers	CHF 300'000	50 %	50 %

La société a acquis une participation de 50% dans Moutier Real Estate AG à Moutier dans le canton de Berne. L'activité de la société consiste dans des investissements immobiliers.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.202
PrimeEnergy Real Estate SA	Genève, Suisse	Investissements immobiliers	CHF 1'000'000	100 %	100 %

La société a acquis en date du 01 janvier 2020 la société PrimeEnergy Real Estates SA à Genève. L'activité de la société consiste dans des investissements immobiliers directs et indirects.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.202
Prime Energy Development AG	Allschwil (Bâle Campagne), Suisse	Conception, création de centrales solaires	CHF 500'000	72 %	72 %

La société a augmenté la participation dans Prime Energy Development AG à Allschwil dans le canton de Bâle Campagne de 36% à 76% pendant l'exercice 2020/2021. L'activité de la société consiste dans la planification, la conception, la création de systèmes photovoltaïques, centrales solaires ainsi que la vente et l'exploitation de tels systèmes dans le pays.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.2021
Prime Energy Capital SA	Luxembourg, Luxembourg	Investissements installations photovoltaïques et immobiliers	EUR 500'000	100 %	100 %

La société a acquis en date du 01 janvier 2020 la société Prime Energy Capital SA à Luxembourg. L'activité de la société consiste dans des investissements installations photovoltaïques et immobiliers directs et indirects.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.2021
REFA Real Estate SA	Luxembourg, Luxembourg	Investissements immobiliers	EUR 500'000	25 %	30 %

La société a acquis en date du 01 janvier 2020 une participation de 30% dans REFA Real Estate SA à Luxembourg. Pendant l'exercice 2021/2022 la participation a été réduite de 30% à 25%. L'activité de la société consiste dans des investissements immobiliers.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.2021
Prime Energy Technics SA	Genève, Suisse	Conception, création de centrales solaires	CHF 100'000	100 %	100 %

La société a acquis en date du 01 janvier 2020 la société Prime Energy Technics SA à Genève. L'activité de la société consiste dans la planification, la conception, la création de systèmes photovoltaïques, centrales solaires ainsi que la vente et l'exploitation de tels systèmes dans le pays.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.2021
PrimeEnergy Unipessoal LDA	Braga, Portugal	Conception, création de centrales solaires	EUR 170'000	100 %	100 %

La société a fondé cette participation à Braga, Portugal. L'activité de la société consiste dans la planification, la conception, la création de systèmes photovoltaïques, centrales solaires ainsi que la vente et l'exploitation de tels systèmes dans le pays.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.2021
Glatt & Vettiger AG	Liestal, Suisse	Investissements immobiliers	CHF 250'000	24.4 %	0 %

La société a acquis une participation de 24.4% dans Glatt & Vettiger AG à Liestal, Suisse. L'activité de la société consiste dans des investissements immobiliers.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				31.12.2021	30.06.2021
Rent a Flat SCI	Itzig, Luxembourg	Investissements immobiliers	EUR 1'000	30 %	0 %

La société a acquis une participation de 30% dans Rent a Flat SCI à Itzig, Luxembourg. La société a pour objet l'acquisition, la mise en valeur et la gestion de tous immeubles pour compte propre.

2) Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et des autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois qui suivent la date du bilan (art. 959, al. 2, ch. 6 CO)

	31.12.2021 CHF	30.06.2021 CHF
Engagements contractés	108'000	132'000

3) Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers (art. 959, al. 2, ch. 8 CO)

	31.12.2021 CHF	30.06.2021 CHF
Prêts accordés à des sociétés liées	2'600'000	2'600'000

Les sûretés constituées sur les prêts accordés à des sociétés liées (valeur comptable) se réfèrent à une déclaration de postposition signée au 30 juin 2018 sur les créances auprès de ses filiales, soit Prime Energy Production AG, Allschwil pour un montant de CHF 2'000'000 et Prime Energy PV Nord AG, Allschwil pour un montant de CHF 600'000.

4) Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et celui des actifs grevés d'une réserve de propriété (art. 959, al. 2, ch. 9 CO)

	31.12.2021 CHF	30.06.2021 CHF
Immeubles (valeur comptable)	37'748'000	37'908'000
Terrains non bâtis (valeur comptable)	4'484'000	4'468'000
Certificat de dette du propriétaire	37'448'700	37'448'700
Emprunts hypothécaires	29'607'100	29'942'100

Les gages constitués sur les immeubles et les terrains non bâtis se réfèrent aux emprunts hypothécaires souscrits auprès de différents établissements bancaires en Suisse.

5) Obligations légales ou effectives pour lesquelles une perte d'avantages économiques apparaît improbable ou est d'une valeur qui ne peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant (engagements conditionnels) (art. 959, al. 2, ch. 10 CO)

	31.12.2021 CHF	30.06.2021 CHF
Pénalité de remboursement anticipé possible pour une hypothèque	-	130'000
Garantie de loyer d'une banque	-	33'000

6) Emprunts obligataires

La société a émis des emprunts obligataires aux conditions suivantes:

Tranche B:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	30 août 2011
Taux d'intérêt	:	5.85 %
Échéance, durée	:	30 août 2021 (10 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 0
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 5'870'000

Tranche D:

Montant	:	CHF 20'000'000; réparti en 2'000 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	21 mars 2013
Taux d'intérêt	:	5.125 %
Échéance, durée	:	21 mars 2023 (10 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 9'970'000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 9'970'000

Tranche F:

Montant	:	CHF 8'000'000; réparti en 800 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	31 octobre 2014
Taux d'intérêt	:	5.00 %
Échéance, durée	:	31 octobre 2022 (8 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 530'000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 530'000

Tranche G:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	31 mars 2016
Taux d'intérêt	:	3.50 %
Échéance, durée	:	31 mars 2022 (6 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 3'160'000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 3'160'000

Tranche H:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	31 mars 2016
Taux d'intérêt	:	4.00 %
Échéance, durée	:	31 mars 2026 (10 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 1’380’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1’380’000

Tranche I:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	31 octobre 2016
Taux d'intérêt	:	3.125 %
Échéance, durée	:	31 octobre 2021 (5 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 0
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 3’690’000

Tranche J:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	31 octobre 2016
Taux d'intérêt	:	3.75 %
Échéance, durée	:	31 octobre 2026 (10 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 1’100’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1’100’000

Tranche K:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	28 avril 2017
Taux d'intérêt	:	3.00 %
Échéance, durée	:	28 avril 2022 (5 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 1’620’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1’620’000

Tranche L:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	28 avril 2017
Taux d'intérêt	:	3.50 %
Échéance, durée	:	28 avril 2027 (10 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 490’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 490’000

Tranche M:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	23 octobre 2017
Taux d'intérêt	:	3.35 %
Échéance, durée	:	23 octobre 2022 (5 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 5'570’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 5'570’000

Tranche N:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	23 octobre 2017
Taux d'intérêt	:	3.85 %
Échéance, durée	:	23 octobre 2027 (10 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 800’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 800’000

Tranche O:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	16 avril 2018
Taux d'intérêt	:	2.85 %
Échéance, durée	:	15 avril 2022 (4 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 2’450’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 2’450’000

Tranche P:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	16 avril 2018
Taux d'intérêt	:	3.45 %
Échéance, durée	:	15 avril 2025 (7 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 2’770’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 2’770’000

Tranche Q:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	16 avril 2018
Taux d'intérêt	:	3.85 %
Échéance, durée	:	15 avril 2028 (10 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 860’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 860’000

Tranche R:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	20 septembre 2018
Taux d'intérêt	:	3.50 %
Échéance, durée	:	20 septembre 2022 (4 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 4'780’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 4'780’000

Tranche S:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	20 septembre 2018
Taux d'intérêt	:	2.85 %
Échéance, durée	:	20 septembre 2023 (5 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 1'090’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'090’000

Tranche T:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	20 septembre 2018
Taux d'intérêt	:	3.45 %
Échéance, durée	:	20 septembre 2025 (7 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 1'840’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'840’000

Tranche U:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	20 septembre 2018
Taux d'intérêt	:	3.85 %
Échéance, durée	:	20 septembre 2028 (10 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 1'390’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'390’000

Tranche V:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	15 avril 2019
Taux d'intérêt	:	2.85 %
Échéance, durée	:	15 avril 2024 (5 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 2'640’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 2'640’000

Tranche W:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	15 avril 2019
Taux d'intérêt	:	3.45 %
Échéance, durée	:	15 avril 2026 (7 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 4'040’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 4'040’000

Tranche X:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	15 avril 2019
Taux d'intérêt	:	3.85 %
Échéance, durée	:	15 avril 2026 (10 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 2'180’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 2'180’000

Tranche A1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	10 avril 2020
Taux d'intérêt	:	2.35 %
Échéance, durée	:	10 avril 2025 (5 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 650’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 650’000

Tranche B1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	10 avril 2020
Taux d'intérêt	:	2.85 %
Échéance, durée	:	10 avril 2027 (7 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 480’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 480’000

Tranche C1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	10 avril 2020
Taux d'intérêt	:	3.25 %
Échéance, durée	:	10 avril 2030 (10 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 540’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 540’000

Tranche D1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	20 octobre 2020
Taux d'intérêt	:	2.35 %
Échéance, durée	:	20 octobre 2025 (5 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 1’630’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1’630’000

Tranche E1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	20 octobre 2020
Taux d'intérêt	:	2.85 %
Échéance, durée	:	20 octobre 2027 (7 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 1’310’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1’310’000

Tranche F1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	20 octobre 2020
Taux d'intérêt	:	3.25 %
Échéance, durée	:	20 octobre 2030 (10 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 1’740’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1’740’000

Tranche H1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	23 avril 2021
Taux d'intérêt	:	2.35 %
Échéance, durée	:	23 avril 2026 (5 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 1’760’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1’760’000

Tranche I1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	23 avril 2021
Taux d'intérêt	:	2.85 %
Échéance, durée	:	23 avril 2028 (7 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 1'680'000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'680'000

Tranche J1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	23 avril 2021
Taux d'intérêt	:	3.25 %
Échéance, durée	:	23 avril 2031 (10 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 1'790'000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'790'000

Tranche RO2:

Montant	:	CHF 12'000'000, extensible; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	31 août 2021
Taux d'intérêt	:	4.00 %
Échéance, durée	:	31 août 2026 (5 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 14'990'000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 0

Tranche K1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	29 octobre 2021
Taux d'intérêt	:	2.35 %
Échéance, durée	:	29 octobre 2026 (5 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 650'000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 0

Tranche L1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	29 octobre 2021
Taux d'intérêt	:	2.85 %
Échéance, durée	:	29 octobre 2028 (7 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 230’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 0

Tranche M1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	29 octobre 2021
Taux d'intérêt	:	3.25 %
Échéance, durée	:	29 octobre 2031 (10 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 260’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 0

Tranche RO3:

Montant	:	CHF 6'000'000, extensible; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	01 novembre 2021
Taux d'intérêt	:	4.00 %
Échéance, durée	:	01 novembre 2026 (5 ans)
Montant souscrit au 31.12.2021	:	CHF 14’950’000
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 0

7) Ventilation des dettes à long terme portant intérêt, selon leur exigibilité, à savoir de un à cinq ans et plus de cinq ans (art. 961a, al. 1, ch. 1 CO applicable aux grandes entreprises)

		31.12.2021		
	Immobilisé:	entre 12 mois et 5 ans	après 5 ans	Total
Dettes à long terme portant intérêt				
Emprunts hypothécaires		-	29'607'100	29'607'100
Emprunts obligataires		59'460'000	13'750'000	73'210'000
Emprunts tiers		1'736'963	-	1'736'963
Total au 31.12.2021		**61'196'963**	**43'357'100**	**104'554'063**

		30.06.2021		
	Immobilisé:	entre 12 mois et 5 ans	après 5 ans	Total
Dettes à long terme portant intérêt				
Emprunts hypothécaires		-	29'942'100	29'942'100
Emprunts obligataires		38'650'000	14'360'000	53'010'000
Emprunts tiers		1'758'963	-	1'758'963
Total au 30.06.2021		**40'408'963**	**44'302'100**	**84'711'063**

8) Montant des honoraires versés à l'organe de révision pour les prestations en matière de révision, d'une part, et pour les autres prestations de services, d'autre part (art. 961a, al. 1, ch. 2 CO applicable aux grandes entreprises)

	01.07.2021 – 31.12.2021 CHF	01.07.2020 - 30.06.2021 CHF
Honoraires d'audit	0	53'727

9) Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat (art. 959, al. 2, ch. 12 CO)

	01.07.2020 - 30.06.2021 CHF	01.07.2020 - 30.06.2021 CHF
Produits extraordinaires	0	259'142
Charges extraordinaires	0	0

Produits extraordinaires 2020/2021

L'acheteur d'une propriété en 2012 a accepté de prendre en charge l'impôt fédéral direct qui a été comptabilisé en charge au cours de la période précédente.

PrimeEnergy Cleantech SA
Allschwil

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale

sur les comptes annuels 2020/2021

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de PrimeEnergy Cleantech SA

Allschwil

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de PrimeEnergy Cleantech SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 juin 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 juin 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

PricewaterhouseCoopers AG, St. Jakobs-Strasse 25, Postfach, 4002 Basel
Telefon: +41 58 792 51 00, Telefax: +41 58 792 51 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi des réserves est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Qualified electronic signature · Swiss law

Thomas Brüderlin

Qualifizierte elektronische Signatur · Schweizer Recht

Luc Seiterle

Expert-réviseur
Réviseur responsable

Bâle, le 24 novembre 2021

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi des réserves

ACTIF	Annexe	30.06.2021	30.06.2020
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme			
Caisse		90.70	420.91
Avoirs bancaires		2'513'438.99	1'287'974.10
Avoirs bancaires liés aux immeubles		1'467'627.87	1'068'605.98
		3'981'157.56	2'357'000.99
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		50'426.15	109'182.90
Autres créances à court terme			
Prêts accordés à l'actionnaire		5'398'739.28	847'065.09
Prêts accordés à des sociétés liées	I	31'934'313.69	22'743'274.68
Créances auprès des régies immobilières		7'795.05	7'795.05
Autres créances à court terme		373'283.85	5'171'439.70
		37'714'131.87	28'769'574.52
Actifs de régularisation		358'376.99	1'343'496.74
Total de l'actif circulant		**42'104'092.57**	**32'579'255.15**
Participations	I, ■ 1)	39'211'842.38	38'774'650.50
Prêts accordés à des sociétés liées, postposés	I, ■ 3)	2'600'000.00	2'600'000.00
Immobilisations corporelles			
Mobilier et matériel de bureau, net		75'000.00	56'000.00
Installations informatiques, net		7'400.00	8'000.00
Véhicules, net		23'100.00	33'400.00
		105'500.00	97'400.00
Terrains non bâtis	I, ■ 4)	4'468'000.00	4'112'000.00
Immeubles	I, ■ 4)	37'908'000.00	38'313'000.00
		42'376'000.00	42'425'000.00
		42'481'500.00	42'522'400.00
Total de l'actif immobilisé		**84'293'342.38**	**83'897'050.50**
Total de l'actif		**126'397'434.95**	**116'476'305.65**

PASSIF	Annexe	30.06.2021	30.06.2020
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		238'856.88	108'493.38
Emprunt obligataire à court terme portant intérêt	■ 6)	16'790'000.00	1'760'000.00
Dettes à court terme portant intérêt			
Engagements bancaires à court terme		15.00	65.06
Emprunts tiers		90'720.15	90'000.00
		90'735.15	90'065.06
Autres dettes à court terme			
Engagements envers des régies immobilières		22'284.70	502.50
Autres dettes à des sociétés liées		9'138'804.35	8'805'611.79
Autres dettes à court terme		184'257.86	198'571.36
		9'345'346.91	9'004'685.65
Passifs de régularisation		4'196'881.18	2'987'650.80
Total des capitaux étrangers à court terme		**30'661'820.12**	**13'950'894.89**
Dettes à long terme portant intérêt			
Emprunts hypothécaires	■ 4)	29'942'100.00	30'880'100.00
Emprunts obligataires	■ 6)	53'010'000.00	59'790'000.00
Emprunts tiers		1'758'963.00	1'739'473.70
		84'711'063.00	92'409'573.70
Autres dettes à long terme			
Engagements envers des personnes proches		-	-
		-	-
Total des capitaux étrangers à long terme		**84'711'063.00**	**92'409'573.70**
Capitaux propres			
Capital social		3'988'430.00	3'733'480.00
Réserve légale issue du capital		15'128'767.00	11'355'504.00
Apports de capital*		14'459'960.70	11'351'467.75
Autres réserve		668'806.30	4'036.25
Réserve légale issue du bénéfice		600'000.00	600'000.00
Résultat au bilan			
Résultat reporté		-5'573'146.94	-1'904'393.81
Résultat de l'exercice		-3'119'498.23	-3'668'753.13
		-8'692'645.17	-5'573'146.94
Total des capitaux propres		**11'024'551.83**	**10'115'837.06**
Total du passif		**126'397'434.95**	**116'476'305.65**

*Au 30.06.2021, les réserves d'apport de capital de CHF 3'608'492.95 n'étaient pas encore approuvées par l'AFC

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020/2021
(Rapport portant sur la période allant du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021) (exprimés en CHF)

	Annexe	2020/2021	2019/2020
		01.07.-30.06.	01.07.-30.06.
Produits nets des ventes et de prestations de services			
Produits de prestations de services		805'951.05	562'320.40
Produits de revenus locatifs		1'730'750.28	1'713'888.85
Produits de ventes des immeubles		-	50'744.10
		2'536'701.33	2'326'953.35
Charges de matériel			
Frais d'émission		-178'957.24	-243'641.55
Entretien		-230'255.29	-197'610.21
Frais divers		-59'517.90	-25'894.80
Assurances		-22'136.85	-26'456.65
Frais de gestion		-82'278.18	-79'069.35
Autres frais administratifs		-12'477.34	-20'231.54
Intérêts hypothécaires		-301'166.75	-295'509.94
		-886'789.55	-888'414.04
Bénéfice brut I		**1'649'911.78**	**1'438'539.31**
Charges de personnel			
Charges salariales		-1'048'971.60	-1'520'013.60
Charges d'assurances sociales		-98'349.70	-18'922.75
Autres charges de personnel		-11'020.51	-9'509.14
		-1'158'341.81	-1'548'445.49
Bénéfice brut II		**491'569.97**	**-109'906.18**
Autres charges d'exploitation			
Charges de locaux		-153'135.65	-141'020.85
Entretien, réparation, remplacement		-62'853.64	-141'706.58
Charges de véhicules		-47'861.37	-59'385.87
Assurances-choses, droits et taxes		-16'777.79	-3'848.05
Charges d'énergie et d'évacuation des déchets		-1'586.95	-3'493.95
Frais d'administration et charges d'informatique		-40'325.89	-42'027.26
Honoraires pour comptabilité, conseils et révision	II 8)	-366'472.53	-607'805.54
Publicité		-495'227.90	-427'899.60
Corrections de la déduction de l'impôt préalable		-46'660.80	-31'012.02
		-1'230'902.52	-1'458'199.72
BÉNÉFICE/PERTE D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)		-739'332.55	-1'568'105.90

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020/2021
(Rapport portant sur la période allant du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021) (exprimés en CHF)

	Annexe	2020/2021	2019/2020
		01.07.-30.06.	01.07.-30.06.
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé			
Amortissements sur immobilisations corporelles mobilières		-31'816.00	-33'250.60
Amortissements sur immobilisations corporelles immobilières		-415'801.80	-408'056.45
		-447'617.80	-441'307.05
BÉNÉFICE/PERTE D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS (EBIT)		-1'186'950.35	-2'009'412.95
Charges financières			
Charges d'intérêts bancaires et dettes		-523'757.34	-30'797.34
Intérêts sur les emprunts obligataires		-2'489'696.95	-2'464'491.53
Autres charges financières		-273'199.89	-104'664.47
		-3'286'654.18	-2'599'953.34
Produits financiers			
Produits des intérêts bancaires		35.49	32.49
Produits des intérêts des prêts		1'117'042.50	1'211'621.34
Autres produits financiers		23'765.81	180'134.28
		1'140'843.80	1'391'788.11
Produits et charges extraordinaires			
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	■ 9)	259'142.15	-
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	■ 9)	-	-259'142.15
		259'142.15	-259'142.15
RÉSULTAT ANNUEL AVANT IMPÔTS (EBT)		-3'073'618.58	-3'476'720.33
Impôts directs			
Impôts cantonaux, communaux et fédéral direct		-45'879.65	-192'032.80
		-45'879.65	-192'032.80
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		**-3'119'498.23**	**-3'668'753.13**

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE DE L'EXERCISE 2020/2021
(Rapport portant sur la période allant du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021) (exprimés en CHF)

	2020/2021	2019/2020
	01.07.-30.06. (CHF)	01.07.-30.06. (CHF)
Bénéfice (Perte) de l'exercice	**(3'119'498.23)**	**(3'668'753.13)**
Amortissements de l'actif immobilisé	447'617.80	441'307.05
Autres charges (produits) sans incidence sur la trésorerie	(638'811.03)	-
Diminution (augmentation) des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	58'756.75	(53'791.10)
Diminution (augmentation) créances auprès des régies immobilières	-	70'377.05
Diminution (augmentation) des actifs de régularisation	145'775.30	(253'979.56)
Diminution (augmentation) des autres créances à court terme	(1'844.15)	(42'098.39)
Augmentation (diminution) des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	130'363.50	9'355.03
Augmentation (diminution) emprunts tiers à court termes portant intérêt	720.15	-
Augmentation (diminution) engagements envers des régies immobilières	21'782.20	-
Augmentation (diminution) des autres dettes à court terme	(14'313.50)	130'583.15
Augmentation (diminution) des passifs de régularisation	(272'769.62)	476'361.96
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (cash-flow d'exploitation)	**(3'242'220.83)**	**(2'890'637.94)**
(Achats) d'immeubles	(366'801.80)	(3'443'056.45)
Ventes d'immeubles	-	-
(Investisements) participations	(437'191.88)	(1'719'457.45)
(Versements) de prêts accordés à l'actionnaire	(6'491'577.22)	(4'716'397.32)
(Versements) de prêts accordés à des sociétés liées	(2'853'464.25)	(2'979'515.72)
Augmentation (diminution) Autres dettes à des société liées	(133'797.39)	(1'290'433.86)
(Investissements) dans des immobilisations corporelles	(39'916.00)	(24'850.60)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(10'322'748.54)**	**(14'173'711.40)**
Augmentation du financement d'emprunts hypothécaires	3'025'000.00	4'026'000.00
(Remboursement) du financement d'emprunts hypothécaires	(3'963'000.00)	(2'373'250.00)
Augmentation du financement d'emprunts obligataires	12'192'000.00	2'760'000.00
(Remboursement) du financement d'emprunts obligataires	(260'000.00)	-
Augmentation financement engagements à long terme des tiers	166'963.00	22'000.00
Augmentation de capital	4'028'213.00	11'588'984.00
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**15'189'176.00**	**16'023'734.00**
Variation des liquidités	**1'624'206.63**	**(1'040'615.34)**
Liquidités au 1er juillet	2'356'935.93	3'397'551.27
Liquidités au 30 juin	3'981'142.56	2'356'935.93
Variation des liquidités	**1'624'206.63**	**(1'040'615.34)**

I. Raison sociale, forme juridique, siège de la société et domaines d'activité (art. 959c al. 2. ch 2 CO)

PrimeEnergy Cleantech SA est une société anonyme de droit suisse au capital social de CHF 3'988'430 (au 30 juin 2021), elle est inscrite au Registre du commerce de Bâle-Campagne sous référence CHE-102.420.017. Son siège est à Allschwil. Elle a une succursale à Genève.

PrimeEnergy Cleantech SA a été constituée le 30 mai 2011. Ses activités consistent en des opérations d'engineering, développement et investissements dans le secteur du cleantech sur le plan national et international, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, énergie solaire photovoltaïque, énergie solaire thermique, énergie éolienne, énergie hydraulique; de la construction et transformation d'immeubles (achat, vente, gestion, administration et mise en valeur de biens immobiliers et mobiliers, à l'exception d'opérations prohibées par la LFAIE); et toutes opérations fiduciaires et prises de participation dans des sociétés en raison du but, à l'exception d'opérations prohibées par la LFAIE (cf. statuts pour but complet).

PrimeEnergy Cleantech SA investit directement ou indirectement dans des projets écologiques (photovoltaïques ou éoliens) ainsi que dans des immeubles.

Les projets d'investissements ont une durée de vie estimée, au minimum, entre vingt-cinq et trente ans, et une durée indéterminée pour les investissements immobiliers.

Le groupe se finance par des fonds propres, des emprunts obligataires, ainsi que des crédits bancaires sécurisés liés aux revenus des installations écologiques ou par gages immobiliers. Les échéances des dettes se situent entre trois et douze ans. La direction prend soin de la liquidité en permanence. Il existe des réserves d'endettement sur les projets écologiques ainsi que sur les immeubles. En outre, il y a un marché secondaire pour la vente des investissements écologiques, mais aussi des immeubles ce qui permet de réaliser des projets avant leur fin de vie résiduelle. La décision de procéder à une transaction de vente sera validée si l'ensemble des conditions requises permettent une plus-value ou une opération économiquement intéressante pour le groupe. Par conséquent, ces différents marchés sont observés en permanence par les organes de la société dans le but d'anticiper toute opération positive.

Le Conseil d'administration prévoit de prendre les dispositions nécessaires sur la décision de refinancement avec les conditions les plus favorables, au plus tard, deux ans avant le remboursement d'un emprunt obligataire.

Au 30 juin 2021, la société compte 8 collaborateurs (au 30 juin 2020: 12 collaborateurs) à temps plein.

Le 18 avril 2018, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital en actions, dans le cadre d'une augmentation de capital autorisée, d'un montant maximal de CHF 1'500'000 à un montant maximal de CHF 4'500'000.

Le 20 janvier 2020, le capital social a été porté à un nouveau montant de 3'733'480 CHF par l'émission de 73'348 actions privilégiées.

Le 1er juillet 2020, le capital social a été porté à un nouveau montant de 3'868'350 CHF par l'émission de 13'487 actions privilégiées.

Le 25 février 2021, le capital social a été porté à un nouveau montant de 3'988'430 CHF par l'émission de 12'008 actions privilégiées.

II. Principes comptables et d'évaluation des comptes annuels et principes généraux d'évaluation (art. 959c al 1, ch. 1 CO)

Principe de base

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du Code des obligations (art. 957 à 962).

Principes de présentation

Ces états financiers représentent la situation financière de l'exercice comptable au 30 juin 2021 et sont comparées avec l'exercice comptable arrêté au 30 juin 2020.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation ont été appliqués de manière consistante et permanente et n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Toutes les opérations sont inscrites dans les livres de la société le jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat.

Évaluation et continuité d'exploitation

Les états financiers sont établis aux valeurs de continuité d'exploitation. Les rubriques figurant au bilan sont enregistrées à leur valeur nominale ou au plus pour la valeur qu'elles représentent pour la société, déduction faite des provisions nécessaires commandées par les circonstances.

En liaison avec son activité photovoltaïque, afin de s'assurer de la capacité de l'entreprise à poursuivre son activité, la Direction de la société a établi des tableaux, présentant les projections de revenus et de charges de la société à court, moyen et long terme, ainsi que des tableaux de flux de trésorerie ressortant des investissements effectués et des sources de financement.

Dans le cadre de la détermination de la valorisation de ses revenus futurs, la Direction s'est basée sur la puissance moyenne produite en kilowatts des centrales solaires, déduction faite d'une marge de sécurité, sur un prix de vente supérieur de l'énergie verte par rapport au prix du marché, lequel se réfère aux demandes déposées auprès de la société nationale pour l'exploitation du réseau Swissgrid, et ce pour chaque centrale solaire.

Conversion des monnaies étrangères

Durant l'exercice, les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours en vigueur à la date de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change ainsi que les corrections d'évaluation résultant du changement des parités monétaires sont comprises dans le résultat de l'exercice.

Pour la clôture annuelle, les cours suivants ont été appliqués pour les principales devises:

	30.06.2021	30.06.2020
EUR (euro)	CHF 1.0962	CHF 1.0658

Participations

Les participations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les calculs d'amortissements jugés nécessaires en cas de perte de valeur permanente sont faits en groupe pour les investissements immobiliers et les investissements dans le domaine photovoltaïque.

Le Conseil d'administration a pris la décision de renoncer à l'établissement d'une consolidation de PrimeEnergy Cleantech SA compte tenu car les conditions prévues par l'art. 963a al. 1 ch. 1 CO sur la nécessité d'établir une consolidation sont pas remplis.

Immeubles

Les immeubles sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements jugés nécessaires, en cas de perte de valeur permanente. Il est pratiqué un amortissement sur la durée de vie estimée des biens immobiliers, soit 100 ans.

Frais et coûts liés à la création des emprunts obligataires

Les frais et coûts liés sont comptabilisés en charge lorsque ceux-ci sont encourus.

III. Autres indications exigées au sens de l'art. 959c CO et informations complémentaires sur certains postes du bilan et du compte de résultat

1) Participations (art. 959, al. 2, ch. 3 CO)

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				30.06.2021	30.06.2020
The Real Project AG	Bâle, Suisse	Promotion et gestion immobilière	CHF 2'000'000	40 %	40 %

La société a acquis en date du 8 avril 2013, avec date d'intégration au 31 décembre 2012, une participation minoritaire dans la société « The Real Project AG » à Bâle, portée à 30% en 2013. En date du 10 octobre 2018 la société a acquis 10% en plus. L'activité de la société consiste en la gestion et l'administration du Voltacenter à Bâle, complexe immobilier regroupant un centre commercial, des locaux de bureaux et privés.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				30.06.2021	30.06.2020
Prime Energy Production AG	Allschwil (Bâle-Campagne), Suisse	Conception, création de centrales solaires	CHF 600'000	100 %	100 %

La société a acquis en date du 15 mars 2013, avec date d'intégration au 31 décembre 2012, une participation majoritaire dans la société «Prime Energy Production AG» (autrefois: «Prime Energy Development AG») à Allschwil dans le canton de Bâle-Campagne. L'activité de la société consiste dans la planification, la conception, la création de systèmes photovoltaïques, centrales solaires ainsi que la vente et l'exploitation de tels systèmes dans le pays.

La société continue de se développer en investissant dans plusieurs centrales photovoltaïques dans le canton de Bâle-Campagne et en Suisse Romande.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				30.06.2021	30.06.2020
Prime Energy PV Nord AG	Allschwil (Bâle Campagne), Suisse	Conception, création de centrales solaires	CHF 500'000	100 %	100 %

La société a acquis en date du 28 février 2014, avec date d'intégration au 31 décembre 2013, une participation majoritaire dans la société «Prime Energy PV Nord AG» à Allschwil dans le canton de Bâle Campagne. L'activité de la société consiste dans la planification, la conception, la création de systèmes photovoltaïques, centrales solaires ainsi que la vente et l'exploitation de tels systèmes dans le pays.

La société investit dans des installations photovoltaïques situées dans le canton d'Argovie.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				30.06.2021	30.06.2020
Pitarre	Paris, France	Conception, création de centrales solaires	EUR 5'000	100 %	100 %

La société a acquis en date du 30 août 2013 une participation majoritaire dans Pitarre I, de la société « GBL Energies SAS » à Paris, et une participation majoritaire dans Pitarre II, de la société « GBL Energies SAS » à Paris. Les deux sociétés ont été fusionnées le 25 novembre 2016 et sont devenues la nouvelle Société Pitarre. L'activité de la société consiste dans la planification, la conception, la création de systèmes photovoltaïques, centrales solaires ainsi que la vente et l'exploitation de tels systèmes en France.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				30.06.2021	30.06.2020
PEC Sun-Invest Gmbh	Weil am Rhein, Allemagne	Achat-vente et gestion d'installations photovoltaïques, vente du courant au réseau public	EUR 25'000	100 %	100 %

La société a constitué la Sarl «PEC Sun-Invest Gmbh» à Weil am Rhein en Allemagne, en date du 1er septembre 2014. L'activité de la société consiste dans l'achat-vente et l'exploitation de centrales solaires, ainsi que la distribution du courant au réseau public en Allemagne.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				30.06.2021	30.06.2020
Solar-Immo AG	Biberist (Soleure), Suisse	Investissements immobiliers et installations photovoltaïques	CHF 400'000	100 %	100 %

La société a acquis en date du 30 décembre 2016 une participation majoritaire dans Solar-Immo AG à Biberist dans le canton de Soleure. L'activité de la société consiste dans des investissements immobiliers et dans des installations photovoltaïques situées dans le canton de Soleure.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				30.06.2021	30.06.2020
PrimeEnergy Advice SA	Genève, Suisse	Investissements dans les énergies renouvables	CHF 100'000	100 %	100 %

La société a fondé cette participation en 14 juin 2018 à Genève. L'activité de la société consiste dans des investissements dans les énergies renouvables.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				30.06.2021	30.06.2020
Prime Energy Invest AG	Weil am Rhein, Allemagne	Investissements immobiliers et installations photovoltaïques	EUR 4'100'000	65.49 %	65.49 %

La société a acquis en date du 01 janvier 2019 une participation majoritaire dans la société Prime Energy Invest AG à Weil am Rhein, portée à 65.49% en 2019. L'activité de la société consiste dans des investissements immobiliers et dans des installations photovoltaïques situées en Allemagne.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				30.06.2021	30.06.2020
Moutier Real Estate AG	Moutier, Suisse	Investissements immobiliers	CHF 300'000	50 %	50 %

La société a acquis une participation de 50% dans Moutier Real Estate AG à Moutier dans le canton de Berne. L'activité de la société consiste dans des investissements immobiliers.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				30.06.2021	30.06.2020
PrimeEnergy Real Estate SA	Genève, Suisse	Investissements immobiliers	CHF 1'000'000	100 %	100 %

La société a acquis en date du 01 janvier 2020 la société PrimeEnergy Real Estates SA à Genève. L'activité de la société consiste dans des investissements immobiliers directs et indirects.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				30.06.2021	30.06.2020
Prime Energy Development AG	Allschwil (Bâle Campagne), Suisse	Conception, création de centrales solaires	CHF 500'000	72 %	36 %

La société a augmenté la participation dans Prime Energy Development AG à Allschwil dans le canton de Bâle Campagne de 36% à 76% pendant l'exercice 2020/2021. L'activité de la société consiste dans la planification, la conception, la création de systèmes photovoltaïques, centrales solaires ainsi que la vente et l'exploitation de tels systèmes dans le pays.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				30.06.2021	30.06.2020
Prime Energy Capital SA	Luxembourg, Luxembourg	Investissements installations photovoltaïques et immobiliers	EUR 500'000	100 %	100 %

La société a acquis en date du 01 janvier 2020 la société Prime Energy Capital SA à Luxembourg. L'activité de la société consiste dans des investissements installations photovoltaïques et immobiliers directs et indirects.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				30.06.2021	30.06.2020
REFA Real Estate SA	Luxembourg, Luxembourg	Investissements immobiliers	EUR 500'000	30 %	30 %

La société a acquis en date du 01 janvier 2020 une participation de 30% dans REFA Real Estate SA à Luxembourg. L'activité de la société consiste dans des investissements immobiliers.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				30.06.2021	30.06.2020
Prime Energy Technics SA	Genève, Suisse	Conception, création de centrales solaires	CHF 100'000	100 %	100 %

La société a acquis en date du 01 janvier 2020 la société Prime Energy Technics SA à Genève. L'activité de la société consiste dans la planification, la conception, la création de systèmes photovoltaïques, centrales solaires ainsi que la vente et l'exploitation de tels systèmes dans le pays.

Nom	Siège	But	Capital social	Droits de vote	
				30.06.2021	30.06.2020
PrimeEnergy Unipessoal LDA	Braga, Portugal	Conception, création de centrales solaires	EUR 170'000	100 %	100 %

La société a fondé cette participation à Braga, Portugal. L'activité de la société consiste dans la planification, la conception, la création de systèmes photovoltaïques, centrales solaires ainsi que la vente et l'exploitation de tels systèmes dans le pays.

2) Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et des autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois qui suivent la date du bilan (art. 959, al. 2, ch. 6 CO)

	30.06.2021 CHF	30.06.2020 CHF
Engagements contractés	132'000	279'000

3) Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers (art. 959, al. 2, ch. 8 CO)

	30.06.2021 CHF	30.06.2020 CHF
Prêts accordés à des sociétés liées	2'600'000	2'600'000

Les sûretés constituées sur les prêts accordés à des sociétés liées (valeur comptable) se réfèrent à une déclaration de postposition signée au 30 juin 2018 sur les créances auprès de ses filiales, soit Prime Energy Production AG, Allschwil pour un montant de CHF 2'000'000 et Prime Energy PV Nord AG, Allschwil pour un montant de CHF 600'000.

4) Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et celui des actifs grevés d'une réserve de propriété (art. 959, al. 2, ch. 9 CO)

	30.06.2021 CHF	30.06.2020 CHF
Immeubles (valeur comptable)	37'908'000	38'313'000
Terrains non bâtis (valeur comptable)	4'468'000	4'112'000
Certificat de dette du propriétaire	37'448'700	37'448'700
Emprunts hypothécaires	29'942'100	30'880'100

Les gages constitués sur les immeubles et les terrains non bâtis se réfèrent aux emprunts hypothécaires souscrits auprès de différents établissements bancaires en Suisse.

5) Obligations légales ou effectives pour lesquelles une perte d'avantages économiques apparaît improbable ou est d'une valeur qui ne peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant (engagements conditionnels) (art. 959, al. 2, ch. 10 CO)

	30.06.2021 CHF	30.06.2020 CHF
Pénalité de remboursement anticipé possible pour une hypothèque	130'000	130'000
Garantie de loyer d'une banque	33'000	33'000

6) Emprunts obligataires

La société a émis des emprunts obligataires aux conditions suivantes:

Tranche B:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	30 août 2011
Taux d'intérêt	:	5.85 %
Échéance, durée	:	30 août 2021 (10 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 5'870'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 5'870'000

Tranche D:

Montant	:	CHF 20'000'000; réparti en 2'000 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	21 mars 2013
Taux d'intérêt	:	5.125 %
Échéance, durée	:	21 mars 2023 (10 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 9'970'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 9'970'000

Tranche E:

Montant	:	CHF 8'000'000; réparti en 800 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	31 octobre 2014
Taux d'intérêt	:	4.50 %
Échéance, durée	:	31 octobre 2020 (6 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 0
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 1'760'000

Tranche F:

Montant	:	CHF 8'000'000; réparti en 800 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	31 octobre 2014
Taux d'intérêt	:	5.00 %
Échéance, durée	:	31 octobre 2022 (8 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 530'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 530'000

Tranche G:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	31 mars 2016
Taux d'intérêt	:	3.50 %
Échéance, durée	:	31 mars 2022 (6 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 3'160'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 3'160'000

Tranche H:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	31 mars 2016
Taux d'intérêt	:	4.00 %
Échéance, durée	:	31 mars 2026 (10 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'380'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 1'380'000

Tranche I:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	31 octobre 2016
Taux d'intérêt	:	3.125 %
Échéance, durée	:	31 octobre 2021 (5 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 3'690'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 3'690'000

Tranche J:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	31 octobre 2016
Taux d'intérêt	:	3.75 %
Échéance, durée	:	31 octobre 2026 (10 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'100'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 1'100'000

Tranche K:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	28 avril 2017
Taux d'intérêt	:	3.00 %
Échéance, durée	:	28 avril 2022 (5 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'620'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 1'620'000

Tranche L:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	28 avril 2017
Taux d'intérêt	:	3.50 %
Échéance, durée	:	28 avril 2027 (10 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 490'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 490'000

Tranche M:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	23 octobre 2017
Taux d'intérêt	:	3.35 %
Échéance, durée	:	23 octobre 2022 (5 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 5'570'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 5'570'000

Tranche N:

Montant	:	CHF 6'000'000; réparti en 600 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	23 octobre 2017
Taux d'intérêt	:	3.85 %
Échéance, durée	:	23 octobre 2027 (10 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 800'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 800'000

Tranche O:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	16 avril 2018
Taux d'intérêt	:	2.85 %
Échéance, durée	:	15 avril 2022 (4 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 2'450'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 2'450'000

Tranche P:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	16 avril 2018
Taux d'intérêt	:	3.45 %
Échéance, durée	:	15 avril 2025 (7 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 2'770'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 2'770'000

Tranche Q:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	16 avril 2018
Taux d'intérêt	:	3.85 %
Échéance, durée	:	15 avril 2028 (10 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 860'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 860'000

Tranche R:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	20 septembre 2018
Taux d'intérêt	:	3.50 %
Échéance, durée	:	20 septembre 2022 (4 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 4'780'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 4'780'000

Tranche S:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	20 septembre 2018
Taux d'intérêt	:	2.85 %
Échéance, durée	:	20 septembre 2023 (5 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'090'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 1'090'000

Tranche T:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	20 septembre 2018
Taux d'intérêt	:	3.45 %
Échéance, durée	:	20 septembre 2025 (7 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'840'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 1'840'000

Tranche U:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	20 septembre 2018
Taux d'intérêt	:	3.85 %
Échéance, durée	:	20 septembre 2028 (10 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'390'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 1'390'000

Tranche V:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	15 avril 2019
Taux d'intérêt	:	2.85 %
Échéance, durée	:	15 avril 2024 (5 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 2'640'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 2'640'000

Tranche W:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	15 avril 2019
Taux d'intérêt	:	3.45 %
Échéance, durée	:	15 avril 2026 (7 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 4'040'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 4'040'000

Tranche X:

Montant	:	CHF 4'000'000; réparti en 400 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	15 avril 2019
Taux d'intérêt	:	3.85 %
Échéance, durée	:	15 avril 2026 (10 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 2'180'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 2'180'000

Tranche A1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	10 avril 2020
Taux d'intérêt	:	2.35 %
Échéance, durée	:	10 avril 2025 (5 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 650'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 550'000

Tranche B1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	10 avril 2020
Taux d'intérêt	:	2.85 %
Échéance, durée	:	10 avril 2027 (7 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 480'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 480'000

Tranche C1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	10 avril 2020
Taux d'intérêt	:	3.25 %
Échéance, durée	:	10 avril 2030 (10 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 540'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF 540'000

Tranche D1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	20 octobre 2020
Taux d'intérêt	:	2.35 %
Échéance, durée	:	20 octobre 2025 (5 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'630'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF -

Tranche E1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	20 octobre 2020
Taux d'intérêt	:	2.85 %
Échéance, durée	:	20 octobre 2027 (7 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'310'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF -

Tranche F1:

Montant	:	CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune
Date d'émission	:	20 octobre 2020
Taux d'intérêt	:	3.25 %
Échéance, durée	:	20 octobre 2030 (10 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'740'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF -

Tranche H1:

Montant	:	**CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune**
Date d'émission	:	23 avril 2021
Taux d'intérêt	:	2.35 %
Échéance, durée	:	23 avril 2026 (5 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'760'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF -

Tranche I1:

Montant	:	**CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune**
Date d'émission	:	23 avril 2021
Taux d'intérêt	:	2.85 %
Échéance, durée	:	23 avril 2028 (7 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'680'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF -

Tranche H1:

Montant	:	**CHF 5'000'000; réparti en 500 obligations au porteur d'une valeur nominale de CHF 10'000 chacune**
Date d'émission	:	23 avril 2021
Taux d'intérêt	:	3.25 %
Échéance, durée	:	23 avril 2031 (10 ans)
Montant souscrit au 30.06.2021	:	CHF 1'790'000
Montant souscrit au 30.06.2020	:	CHF -

7) Ventilation des dettes à long terme portant intérêt, selon leur exigibilité, à savoir de un à cinq ans et plus de cinq ans (art. 961a, al. 1, ch. 1 CO applicable aux grandes entreprises)

	30.06.2021		
Immobilisé:	entre 12 mois et 5 ans	après 5 ans	Total
Dettes à long terme portant intérêt			
Emprunts hypothécaires	-	29'942'100	29'942'100
Emprunts obligataires	38'650'000	14'360'000	53'010'000
Emprunts tiers	1'758'963	-	1'758'963
Total au 30.06.2021	**40'408'963**	**44'302'100**	**84'711'063**

	30.06.2020		
Immobilisé:	entre 12 mois et 5 ans	après 5 ans	Total
Dettes à long terme portant intérêt			
Emprunts hypothécaires	-	30'880'100	30'880'100
Emprunts obligataires	46'450'000	15'100'000	61'550'000
Emprunts tiers	1'739'474	-	1'739'474
Total au 30.06.2020	**48'189'474**	**45'980'100**	**94'169'574**

8) Montant des honoraires versés à l'organe de révision pour les prestations en matière de révision, d'une part, et pour les autres prestations de services, d'autre part (art. 961a, al. 1, ch. 2 CO applicable aux grandes entreprises)

	01.07.2020 - 30.06.2021 CHF	01.07.2019 - 30.06.2020 CHF
Honoraires d'audit	53'727	40'340

9) Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat (art. 959, al. 2, ch. 12 CO)

	01.07.2020 - 30.06.2021 CHF	01.07.2019 - 30.06.2020 CHF
Produits extraordinaires	259'142	0
Charges extraordinaires	0	259'142

Charges extraordinaires 2019/2020:

Dans le cadre d'une transaction immobilière de 2012, un impôt fédéral direct inattendu a ensuite été prélevé en 2020.

Produits extraordinaires 2020/2021

L'acheteur de la propriété en 2012 a accepté de prendre en charge l'impôt fédéral direct qui a été comptabilisé en charge au cours de la période précédente.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser le résultat au bilan de la manière suivante:

	en CHF
Résultat reporté	-5'573'146.94
Résultat de l'exercice	-3'119'498.23
Résultat au bilan	-8'692'645.17
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	0.00
Versement d'un dividende	0.00
Report à nouveau	**-8'692'645.17**

Outre l'affectation du résultat du bilan selon la proposition ci-dessus, le Conseil d'Administration propose la distribution suivante d'un dividende prélevé sur la réserve légale issue du capital:

Réserve légale issue du capital apport de capital avant un dividende		14'459'960.70
	nombre d'actions	
Versement d'un dividende de:		
CHF 0.00 par action ordinaire	300'000	0.00
CHF 4.00 par action privilégiée	98'843	-395'372.00
Réserve légale issue du capital apport de capital après un dividende		**14'064'588.70**